

Annexe 1

NE-CFC : CFC EN POCHE, ET ENSUITE ?

Motion 14.104 - Enquête auprès des
titulaires de CFC/AFP neuchâtelois
(promotions 2012 et 2014)



RAPPORT DE SYNTHÈSE

Neuchâtel, novembre 2015

Toute désignation de personne, de statut ou de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES ABRÉVIATIONS	5
1 INTRODUCTION	6
2 POPULATION ET TAUX DE RÉPONSE	8
3 RÉSULTATS POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	11
3.1 Situation professionnelle des diplômés	11
3.2 Correspondance aux exigences du poste occupé - pertinence	12
3.3 Employabilité et difficulté à trouver un emploi	13
3.4 Satisfaction quant à la formation	14
3.5 Itinéraire professionnel depuis la fin de la formation	15
3.6 Éléments sociodémographiques	16
4 RÉSULTATS PAR TYPE DE FORMATION	20
4.1 Formation duale	20
4.2 Formation en école à plein temps	26
4.3 Formation via article 32 et validation des acquis	32
5 RÉSULTATS PAR DOMAINE PROFESSIONNEL	42
5.1 Situation professionnelle des diplômés	42
5.2 Employabilité et recherche d'emploi	46
5.3 Satisfaction et pertinence de la formation	49
5.4 Itinéraire professionnel	52
5.5 Éléments sociodémographiques	56
6 CONCLUSION	62
7 ANNEXES	67
7.1 Protocole d'enquête et administration du questionnaire	67
7.2 Liste détaillée des métiers par domaine	68
7.3 Calcul des moyennes	73
7.4 Tableaux détaillés Q13 et Q22	74

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1	Population, échantillon, taux de participation et test de validité.....	9
Tableau 3-1	Situation professionnelle des diplômés – ensemble de la population	12
Tableau 3-2	Correspondance aux exigences du poste – ensemble de la population	13
Tableau 3-3	Employabilité et difficultés – ensemble de la population	14
Tableau 3-4	Satisfaction quant à la formation – ensemble de la population	15
Tableau 3-5	Itinéraire professionnel - situation professionnelle en fonction de l'année d'obtention du titre	16
Tableau 3-6	Itinéraire professionnel – fonction d'encadrement et fonction de spécialiste	16
Tableau 3-7	Éléments sociodémographiques – ensemble de la population	17
Tableau 4-1	Situation professionnelle des diplômés – formation duale	21
Tableau 4-2	Correspondance aux exigences du poste – formation duale.....	22
Tableau 4-3	Employabilité et difficultés – formation duale.....	23
Tableau 4-4	Satisfaction quant à la formation – formation duale	23
Tableau 4-5	Itinéraire professionnel - situation professionnelle en fonction de l'année d'obtention du titre – formation duale	24
Tableau 4-6	Itinéraire professionnel – fonction d'encadrement et fonction de spécialiste – formation dual	24
Tableau 4-7	Éléments sociodémographiques – formation duale	25
Tableau 4-8	Situation professionnelle des diplômés – formation en école à plein temps	27
Tableau 4-9	Correspondance aux exigences du poste – formation en école à plein temps	28
Tableau 4-10	Employabilité et difficultés – formation en école à plein temps	29
Tableau 4-11	Satisfaction quant à la formation – formation en école à plein temps.....	29
Tableau 4-12	Itinéraire professionnel - situation professionnelle en fonction de l'année d'obtention du titre – formation à plein temps	30
Tableau 4-13	Itinéraire professionnel – fonction d'encadrement et fonction de spécialiste – formation en école à plein temps.....	31
Tableau 4-14	Éléments sociodémographiques – formation en école à plein temps.....	32
Tableau 4-15	Situation professionnelle des diplômés – formation via art. 32 et VAE	34
Tableau 4-16	Correspondance aux exigences du poste – formation via art. 32 et VAE	35

Tableau 4-17	Employabilité et difficultés – formation via art. 32 et VAE	36
Tableau 4-18	Satisfaction quant à la formation – formation via art. 32 et VAE	36
Tableau 4-19	Itinéraire professionnel - situation professionnelle en fonction de l'année d'obtention du titre – formation via art. 32 et VAE	37
Tableau 4-20	Itinéraire professionnel – fonction d'encadrement et fonction de spécialiste – formation via art. 32 et VAE	38
Tableau 4-21	Éléments sociodémographiques – formation via art. 32 et VAE.....	39
Tableau 5-1	Situation professionnelle des diplômés – par domaine professionnel	45
Tableau 5-2	Employabilité et difficulté à trouver un emploi – par domaine professionnel	49
Tableau 5-3	Correspondance aux exigences du poste, satisfaction quant à la formation ..	51
Tableau 5-4	Itinéraire professionnel des diplômés – par domaine professionnel	55
Tableau 5-5	Éléments sociodémographiques	58
Tableau 7-1	Protocole d'enquête	67
Tableau 7-2	Protocole d'enquête (suite et fin)	68
Tableau 7-3	Liste complète des métiers par domaine	68
Tableau 7-4	Liste complète des métiers par domaine (suite).....	68
Tableau 7-5	Liste complète des métiers par domaine (suite).....	69
Tableau 7-6	Liste complète des métiers par domaine (suite).....	71
Tableau 7-7	Liste complète des métiers par domaine (suite et fin)	72
Tableau 7-8	Dénomination 2012/2014 et correspondance actuel des métiers	72
Tableau 7-9	Hypothèses pour le calcul de la moyenne générale du CFC/AFP.....	73
Tableau 7-10	Notes attribuées pour le calcul de la moyenne des questions Q6, Q14, Q16, Q17 ET Q20.....	73
Tableau 7-11	Hypothèses pour le calcul du salaire AVS brut moyen.....	73
Tableau 7-12	Hypothèses pour le calcul du nombre de mois moyen nécessaire pour trouver un 1 ^{er} emploi	73
Tableau 7-13	Hypothèses pour le calcul de la fréquence des difficultés rencontrées lors de la recherche d'un 1 ^{er} emploi.....	74
Tableau 7-14	Q13 détail des résultats sans les diplômés travaillant dans l'entreprise formatrice	75
Tableau 7-15	Q22 détail des résultats sans les diplômés via art. 32 et VAE	76

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Signification
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
Art. 32	Article 32
CFC	Certificat fédéral de capacité
CIFOM	Centre Interrégional de Formation des Montagnes Neuchâteloises
CPLN	Centre Professionnel du Littoral Neuchâtelois
CPMB	Centre Professionnel des Métiers du Bâtiment
CV	Curriculum Vitae
DEF	Département de l'économie et de la famille
Dr	Docteur
ES	Ecole supérieure
HES	Haute école spécialisée
LJP	Lycée Jean-Piaget
Mme	Madame
N	Nombre d'observations
SEMP	Service de l'emploi
SFPO	Service des formations post obligatoires et de l'orientation
VAE	Validation des acquis de l'expérience

1 INTRODUCTION

TERMES DE RÉFÉRENCE. Le présent rapport est remis en novembre 2015 à M. Laurent Feuz, Chef du Service des formations post obligatoires et de l'orientation SFPO. Il a été préparé un mandataire externe.

CONTEXTE. Le Groupe socialiste du Grand Conseil neuchâtelois dépose le 27 janvier 2013 une motion intitulée « CFC en poche, et ensuite ? » dont le contenu est le suivant :

« La formation pour tous, dans le canton, est un objectif prioritaire reconnu. La formation duale est en progression, et ceci est un fait positif. Néanmoins, nous ne connaissons pas le devenir professionnel des jeunes suite à l'obtention de leur CFC. Il serait intéressant de mener une enquête pour savoir si, dans un délai de un an, ces jeunes ont trouvé des débouchés grâce à leur formation initiale et sont encore dans le métier qu'ils ont appris. Si une enquête complémentaire était possible après trois ans par exemple, cela serait instructif de connaître la suite de leur itinéraire professionnel. Nous demandons ainsi au Conseil d'Etat de lancer une enquête dans ce sens. »

Ladite motion indique par ailleurs le développement (obligatoire) suivant :

« Dans certaines professions, il est très difficile de trouver des postes de travail correspondant à la formation de base, alors que dans certaines branches, par contre, il y a un manque de professionnels formés. Pour le choix futur des jeunes en fin de scolarité, il serait bon de connaître les possibilités offertes par les formations proposées, même si le marché du travail est très fluctuant dans le temps. Les choix professionnels se feraient en connaissance de cause, vu que chacun souhaite pouvoir exercer, au moins au départ de sa vie professionnelle, la profession qu'il a choisie et pour laquelle il a été formé. »

OBJECTIFS. Conformément à la teneur de la motion ci-dessus et compte tenu des instructions fournies, le mandat poursuit l'objectif suivant :

Réaliser une enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois¹ formés dans les écoles neuchâteloises une année, respectivement trois ans après l'obtention de leur titre. Cette enquête doit permettre de :

1. Savoir si lesdits titulaires ont trouvé des **débouchés grâce à leur formation initiale** et s'ils sont encore dans le **métier qu'ils ont appris** ;
2. **Connaître leur itinéraire professionnel** depuis la fin de leur formation ;
3. **Fournir une appréciation des débouchés offerts par les formations CFC proposées**, ceci afin que les jeunes en fin de scolarité puissent effectuer un choix de formation en toute connaissance de cause.

MÉTHODE ET DÉMARCHÉ. Pour atteindre l'objectif ci-dessus, la réalisation de la présente enquête s'organise comme suit.

1. **Mise sur pied du projet** : définition de l'organisation du projet, des points clés (contexte, objectifs, démarche, périmètre) et de la planification.

¹ Personnes formées dans les écoles professionnelles neuchâteloises, personnes au bénéfice d'un contrat d'apprentissage neuchâtelois, ressortissant neuchâtelois formé dans une école professionnelle hors canton.

2. **Elaboration de l'enquête** : élaboration du protocole (cf. Annexe 7.1), élaboration et test du questionnaire², validation par un groupe de suivi composé de (par ordre alphabétique) : M. Matthieu Aubert (représentant CNCI), M. Jean-Pierre Brügger (directeur général CIFOM), M. Ivan Deschenaux (directeur Lycée Jean-Piaget), M. Laurent Feuz (chef de service SFPO), Mme Claude Grimm (représentante Syndicat des Services publics SSP), Mme Corinne De Marco (cheffe d'office OFAP), M. Olivier Schmid (directeur CPMB), M. Claude-Alain Vuille (directeur général CPLN), Mme Morgane Wüthrich (cheffe d'office OCOSP), M. Daniel Ziegler (représentant syndical - Comité de pilotage Plan d'actions) et Mme Sandra Zumsteg (cheffe de service SEMP).
3. **Administration du questionnaire** : administration du questionnaire (impression, mise sous pli, envoi), contrôle et saisie des questionnaires retournés.
4. **Dépouillement, analyse et présentation des résultats** : dépouillement des données et analyse des résultats via statistique descriptive (pourcentage, moyenne, etc.), élaboration et présentation du rapport final.

STRUCTURE DU RAPPORT. Outre la présente introduction, le présent rapport est structuré en six chapitres. Le deuxième chapitre traite de la population, du taux de réponse et de la validité de l'échantillon. Le troisième chapitre présente les résultats globaux de l'enquête, les deux chapitres suivants fournissant le détail par type de formation³, respectivement par domaine professionnel⁴. Le sixième chapitre propose une synthèse et une conclusion. Le rapport est complété par différentes annexes : protocole d'enquête, liste détaillée des métiers par domaine professionnel, note technique sur le calcul des moyennes.

REMERCIEMENTS. La réalisation de la présente enquête n'aurait pas été possible sans l'appui et le soutien du groupe de suivi chargé d'accompagner les travaux et des cadres et collaborateurs du Service des formations post obligatoires et de l'orientation SFPO. Que toutes ces personnes trouvent ici l'expression de la gratitude des mandataires. Nos remerciements vont également et surtout aux très nombreux titulaires de CFC/AFP neuchâtelois ayant consacré un peu de leur temps pour répondre au questionnaire qui leur a été adressé.

² Phase de test effectuée avec neuf personnes, en face-à-face ou par téléphone.

³ Types de formation : dual, école à plein temps et article 32/VAE.

⁴ Domaines professionnels : Agriculture, Alimentation – Economie familiale, Arts appliqués – Arts – Musique, Bâtiment – Construction, Biologie – Chimie – Physique, Bois – Papier – Cuir, Economie – Administration, Environnement – Nature, Hôtellerie – Restauration, Industrie graphique, Informatique – Multimédia, Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Médias – Communication, Santé, Social, Textile – Habillement – Soins, Transports – Logistique – Véhicules, Vente – Achat.

2 POPULATION ET TAUX DE RÉPONSE

OBJECTIF. L'objectif du présent chapitre consiste à décrire l'univers statistique de l'enquête (population) et l'échantillon de personnes ayant répondu (taux de réponse, représentativité de l'échantillon).

DESCRIPTION DE LA POPULATION. La population ciblée par l'enquête est constituée par l'ensemble des titulaires de **certificats fédéraux de capacité CFC** et d'**attestations fédérales de formation professionnelle** AFP ayant obtenu leur titre en juillet 2012, respectivement en juillet 2014. Lesdits titulaire sont soit formés via un contrat d'apprentissage neuchâtelois (formation duale), soit domiciliés dans le Canton de Neuchâtel (formation en école à plein temps – écoles neuchâtelaises CPLN, CIFOM, CPMB et Lycée Jean-Piaget ou autre école – formations non dispensées par les écoles neuchâtelaises). L'effectif de la population totale se monte à **2'740 personnes**. Sur 143 métiers présents dans la population totale (selon titre pré-inséré par le SFPO), 111 sont représentés dans nos analyses, soit 77.6%⁵.

TAUX DE REPONSE. Avec 1'180 questionnaires remplis et retournés pour 2'740 questionnaires envoyés, le taux de réponse se monte à **43.1%**. Notons que 208 questionnaires n'ont pas pu être remis (adresse erronée, etc.) et que le questionnaire n'a pas été envoyé aux neuf personnes ayant participé à la phase test. En retranchant ces questionnaires non remis du calcul, le taux de réponse s'élève à 46.8%. La participation globale est donc très satisfaisante puisque plus de 4 diplômés sur 10 ont répondu. Soulignons qu'une relance a été effectuée un mois après le premier envoi, ce qui a permis d'améliorer le taux de réponse.

Comme le montre le Tableau 2-1, le taux de réponse varie selon le domaine professionnel considéré. Les pourcentages se situent entre 27.0% pour le domaine professionnel Hôtellerie-Restoration et 48.7% pour les domaines Alimentation – Economie familiale et Economie - Administration⁶.

REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON. Afin de déterminer si l'échantillon représenté par les personnes ayant répondu au questionnaire est représentatif de la population totale, un test de validité (Chi carré) est réalisé en prenant en compte deux variables, soit le **type de formation** et le **domaine professionnel**. Le questionnaire étant auto-administré, *i.e.* les personnes choisissant elles-mêmes de répondre ou non, il est courant que certaines catégories soient sous-, respectivement surreprésentées.

Dans le cas présent, le test montre que l'échantillon n'est pas représentatif de la population totale en termes de type de formation, mais qu'il l'est en termes de domaine professionnel. La modalité CFC/AFP article 32 et VAE est notablement surreprésentées, avec un taux de participation de 57.0% par rapport au taux moyen de 41.9%⁷, la modalité CFC/AFP dual étant légèrement sous-représentée (39.6%).

⁵ Les métiers pour lesquels aucun questionnaire n'a été retourné concerne des effectifs extrêmement réduits (souvent un seul diplômé). Il s'agit par exemple des AFP d'Agropraticien et de Fleuriste, ou des CFC d'Ecuyer, de Facteur d'instruments de musique, de Technologue en denrées alimentaires, etc.

⁶ Les taux de participation les plus hauts sont ceux des domaines Bois – Papier – Cuir et Industrie graphique, avec 50.0%. Cependant, en raison de la taille réduite de leur échantillon (moins de 20 personnes), ils n'ont pas été pris en compte, car peu représentatif.

⁷ Le taux de participation de 41.9% est inférieur au taux de 43.1% mentionné plus haut car certains questionnaires retournés sont exploitables pour le domaine professionnel mais pas pour le type de formation.

Tableau 2-1 Population, échantillon, taux de participation et test de validité

Facteurs avec modalités			Echant. initial	Popula- tion	Taux de part.	Test de validité	Echant. pondéré	Test de validité
Type de formation	CFC/AFP dual	N	799	2016			896	
		%	67.7	73.6	39.6%	-	71.9	-
	CFC à plein temps	N	277	596			277	
		%	23.5	21.8	46.5%	-	22.2	-
	CFC/AFP Article 32 et VAE	N	73	128			73	
		%	6.2	4.7	57.0%	-	5.9	-
Total		N	1'149	2'740			1'246	
		%	100.0	100.0	41.9%	refusé	100.0	accepté
Domaine professionnel	Agriculture	N	54	142			59	
		%	4.6	5.2	38.0%	-	4.6	-
	Alimentation - Economie familiale	N	37	76			40	
		%	3.1	2.8	48.7%	-	3.1	-
	Arts appliqués - Arts - Musique	N	13	32			13	
		%	1.1	1.2	40.6%	-	1.0	-
	Bâtiment - Construction	N	137	351			150	
		%	11.6	12.8	39.0%	-	11.7	-
	Biologie - Chimie - Physique	N	8	22			9	
		%	0.7	0.8	36.4%	-	0.7	-
	Bois - Papier - Cuir	N	3	6			3	
		%	0.3	0.2	50.0%	-	0.2	-
	Economie - Administration	N	172	353			185	
		%	14.6	12.9	48.7%	-	14.5	-
	Environnement - Nature	N	3	7			3	
		%	0.3	0.3	42.9%	-	0.2	-
	Hôtellerie - Restauration	N	27	100			31	
		%	2.3	3.6	27.0%	-	2.4	-
	Industrie graphique	N	1	2			1	
		%	0.1	0.1	50.0%	-	0.1	-
	Informatique - Multimédia	N	52	126			56	
		%	4.4	4.6	41.3%	-	4.4	-
	Mécanique - Horlogerie - Métallurgie	N	231	527			250	
		%	19.6	19.2	43.8%	-	19.6	-
	Médias - Communication	N	18	51			19	
		%	1.5	1.9	35.3%	-	1.5	-
	Santé	N	135	296			146	
		%	11.4	10.8	45.6%	-	11.4	-
Social	N	90	189			97		
	%	7.6	6.9	47.6%	-	7.6	-	
Textile - Habillement - Soins	N	18	38			18		
	%	1.5	1.4	47.4%	-	1.4	-	
Transports - Logistique - Véhicules	N	57	152			63		
	%	4.8	5.5	37.5%	-	4.9	-	
Vente - Achat	N	124	270			134		
	%	10.5	9.9	45.9%	-	10.5	-	
Total		N	1'180	2'740			1'277	
		%	100.0	100.0	43.1%	accepté	100	accepté
Total (sans non remis)		N	1'180	2'523			-	
		%	100.0	100.0	46.8%	-	-	-

L'échantillon initial est donc redressé via retraitage de la modalité sous-représentée (CFC/AFP dual), pour obtenir un échantillon pondéré représentatif de la population selon le test de validité. Le Tableau 2-1 présente le détail de la population, de l'échantillon initial ainsi que de l'échantillon pondéré. L'ensemble des résultats présentés dans la suite du rapport se fondent sur cet échantillon pondéré.

POINTS CLÉS. La population ciblée par l'enquête est constituée de l'ensemble des **étudiants neuchâtelois** ayant obtenu un **certificat fédéral de capacité CFC** ou une **attestation fédérale de formation professionnelle AFP** en 2012 et 2014, soit **2'740 personnes** au total. Sur 143 métiers représentés dans la population totale, 111 sont représentés dans nos analyses.

Le **taux de réponse moyen est très satisfaisant puisqu'il s'élève à 43.1%** avec quelques différences selon le domaine professionnel. Les pourcentages se situent entre 27.0% pour le domaine Hôtellerie-Restaurant et 48.7% pour les domaines Alimentation – Economie familiale et Economie - Administration.

Le **test de validité** (test du Chi carré) montre que l'échantillon de personnes ayant répondu est représentatif de la population totale pour les domaines professionnels, mais pas pour les types de formation. D'où une pondération dudit échantillon pour la variable type de formation.

3 RÉSULTATS POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

OBJECTIF. L'objectif du présent chapitre consiste à présenter les résultats de l'enquête pour la population dans son ensemble. Lesdits résultats sont présentés par thème : situation professionnelle, correspondance aux exigences du poste occupé (si applicable), employabilité et difficulté à trouver un emploi, satisfaction quant à la formation, caractéristiques sociodémographiques et itinéraire professionnel depuis la fin de la formation.

NOTES TECHNIQUES. Par soucis de lisibilité et de comparabilité avec les notations scolaires, les moyennes des questions 6, 14, 16, 17 et 20 sont calculées avec une note maximale de 6.0 et un seuil de suffisance fixé à 4.0. Le calcul des moyennes des autres questions repose sur des hypothèses explicitées à l'annexe 7.3.

Les questions 13 et 22 ont également été traitées de manière spécifique. Pour la question 13, il est fait abstraction des personnes travaillant dans l'entreprise formatrice, ceci afin d'avoir une vue plus réaliste du temps nécessaire à la recherche d'un emploi. Pour la question 22, l'estimation de l'âge moyen à l'obtention du titre est réalisé en excluant les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, ces derniers correspondant généralement à des personnes disposant d'une large expérience professionnelle et donc nettement plus âgées que les titulaires de CFC/AFP duals et CFC en école à plein temps.

3.1 SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

La Tableau 3-1 présente la situation professionnelle des titulaires de CFC/AFP⁸. Près de **six diplômés sur dix** (59.5%) sont insérés dans le **monde professionnel**. Ils sont 23.2% à travailler dans l'entreprise où ils ont été formés, 33.8% occupent un poste dans une autre entreprise et 2.5% sont indépendants⁹. Environ **un quart des personnes ayant répondu** (26.0%) poursuivent leur **formation** (4.9% via autre CFC/AFP, 1.3% en maturité professionnelle, 6.8% en école supérieure ou brevet/diplôme, 13.0% en haute école).

Il apparaît donc que **85.5% des diplômés** occupent un **emploi** ou continuent leur **formation**. Les personnes restantes sont à la recherche d'un emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage (9.4%) ou se trouvent dans une situation différente (4.4%) – service civil, service militaire, séjour linguistique, etc., respectivement ont décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle (0.7%).

Pour les diplômés exerçant une activité professionnelle, presque trois sur quatre (73.1%) déclarent occuper un emploi correspondant à leur formation, tandis qu'un quart travaille dans un domaine proche (14.4%), respectivement dans un domaine totalement différent (12.5%). On observe donc que **87.5% des diplômés** ont trouvé un emploi dans « leur

⁸ De nombreuses personnes ont coché plusieurs case à la question 7, indiquant plusieurs situations (ex. formation et emploi). Ces réponses ont été conservées lorsque cohérente (ex. une personne peut être à la fois en formation et en emploi), certaines personnes sont donc comptabilisées plus d'une fois dans ces résultats.

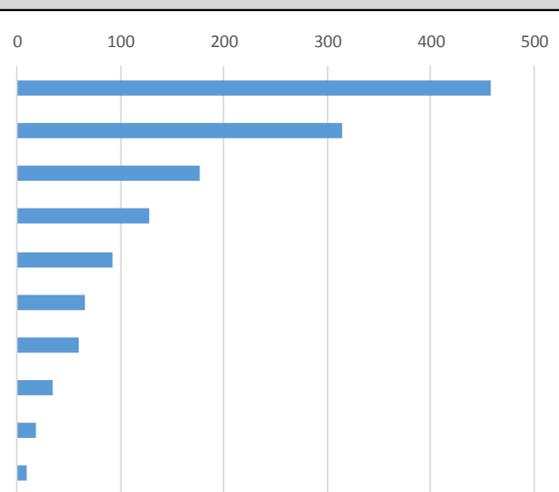
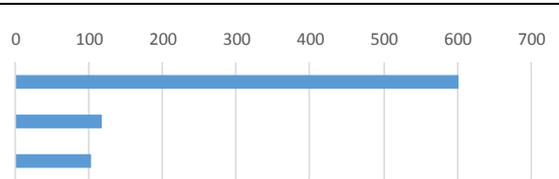
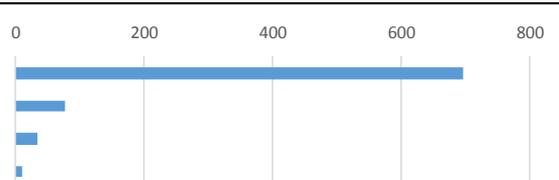
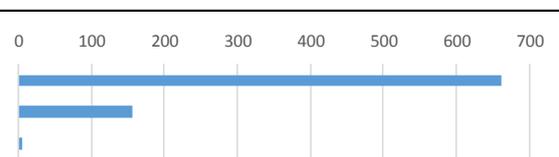
⁹ Les personnes dans une école à plein temps ont déclaré travailler dans une autre entreprise que celle où ils ont été formés, continuer leur formation (haute école, école supérieure, etc.), rechercher un emploi, etc.

métier », respectivement dans un **métier proche**. Seul un diplômé sur huit occupe un poste ne correspondant pas à sa formation.

Pour ce qui est du type de contrat travail, une grande majorité des diplômés qui travaillent ont un contrat à durée indéterminée (85.3%). Pour le reste, ils ont soit un contrat à durée déterminée (9.3%), d'autres dispositions (4.0% - indépendant, intérimaire, temporaire, etc.) ou sont en stage (1.3%).

Le lieu de travail se trouve pour une grande majorité de répondants (80.5%) dans le Canton de Neuchâtel. Le reste exerce leur activité ailleurs en Suisse (18.9%) ou à l'étranger (0.5%). Les diplômés ne sont donc pas très mobiles et restent proches de leur lieu de formation.

Tableau 3-1 Situation professionnelle des diplômés – ensemble de la population

Questions	Résultats bruts	Total	Rang
Q7 Quelle est votre situation actuelle ?		N % 1355 100.0	-
Je travaille dans une autre entreprise que celle où j'ai été formé-e		458 33.8	1
Je travaille dans l'entreprise où j'ai été formé-e		314 23.2	2
Je continue ma formation dans une Haute école (HES, etc.)		176 13.0	3
Je suis à la recherche d'un emploi (avec ou sans inscription à l'assurance-chômage)		128 9.4	4
Je continue ma formation dans une école supérieure ou par formation de type brevet/diplôme (tertiaire B)		92 6.8	5
Je continue ma formation par un-e autre CFC/AFP		66 4.9	6
Autre		60 4.4	7
Je suis indépendant-e		34 2.5	8
Je continue ma formation par une maturité professionnelle		18 1.3	9
J'ai décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle		9 0.7	10
Q8 Dans quelle mesure votre emploi actuel correspond-il à votre formation ?		N % 822 100.0	-
Je travaille dans mon domaine de formation		601 73.1	1
Je travaille dans un domaine ou un métier proche de ma formation		118 14.4	2
Je travaille dans un autre domaine ou métier que celui de ma formation		103 12.5	3
Q9 De quel type est votre contrat de travail ?		N % 816 100.0	-
Contrat à durée indéterminée		696 85.3	1
Contrat à durée déterminée		76 9.3	2
Autre		33 4.0	3
Stage		11 1.3	4
Q10 Quel est votre lieu de travail actuel ?		N % 821 99.9	-
Neuchâtel		662 80.5	1
Autre canton		155 18.9	2
Etranger		4 0.5	3

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

3.2 CORRESPONDANCE AUX EXIGENCES DU POSTE OCCUPÉ - PERTINENCE

Le Tableau 3-2 illustre l'adéquation de la formation reçue par rapport aux exigences du poste de travail occupé, ceci bien évidemment toujours pour les diplômés exerçant une

activité professionnelle. Avec une **note moyenne de 4.8**, la formation suivie correspond dans une large mesure aux **exigences de l'emploi occupé**. Quelques répondants, vraisemblablement ceux ne travaillant pas dans « leur métier », considèrent cependant que ladite formation leur permet « assez peu » (14.1 %), voire « pas du tout » (2.9%) de faire face aux exigences du poste de travail qu'ils occupent. De manière plus spécifique, les compétences théoriques (moyenne 4.9), pratiques (moyenne 5.3), personnelles (moyenne 5.3) et sociales (moyenne 5.2) acquises lors de la formation sont considérées très majoritairement « plutôt utiles », voire « totalement utiles », ce qui signifie que la formation correspond à la réalité du métier.

La formation reçue permet par ailleurs à environ un tiers des répondants d'occuper un poste comportant des responsabilités hiérarchiques – **fonction d'encadrement** (32.0%) et/ou des responsabilités techniques importantes – **fonction de spécialiste** (36.3%). Ceci une année, respectivement trois ans après avoir terminé ladite formation.

Tableau 3-2 Correspondance aux exigences du poste – ensemble de la population

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.
Q16 De manière générale, la formation que vous avez suivie vous permet-elle de faire face aux exigences de l'emploi que vous occupez actuellement (compétences théoriques, qualifications pratiques, etc.) ?	Pas du tout	Assez peu	Largement	Totalement	Sans opinion	825	4.8
	N 24	116	397	240	48		
	% 2.9	14.1	48.1	29.1	5.8	100.0	
Q17 De manière plus spécifique, quel degré d'utilité attribuez-vous aux compétences acquises lors du CFC/AFP pour exercer votre activité actuelle ?	Totalement inutile		Plutôt inutile	Plutôt utile	Totalement utile	Sans opinion	
a) Compétences théoriques (bases théoriques, savoirs, etc.)	28	84	409	296	18	835	4.9
b) Compétences pratiques (techniques de travail, savoir-faire, etc.)	24	43	253	500	17	837	5.3
c) Compétences personnelles (sérieux, ponctualité, savoir-être, etc.)	32	45	214	507	35	833	5.3
d) Compétences sociales (interactions avec les autres, collaboration, travail en équipe, etc.)	30	42	287	438	35	832	5.2
e) Autre	7	3	13	15	104	142	-
	0% 20% 40% 60% 80% 100%						
Q18 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités hiérarchiques (fonction d'encadrement) ?	Oui	Non				837	-
	N 268	569					
	% 32.0	68.0				100.0	
Q19 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités techniques importantes (fonction de spécialiste) ?	Oui	Non				833	-
	N 303	530					
	% 36.4	63.6				100.0	

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

3.3 EMPLOYABILITÉ ET DIFFICULTÉ À TROUVER UN EMPLOI

Le Tableau 3-3 présente les résultats relatifs à l'employabilité et à la difficulté rencontrée par les diplômés pour trouver un emploi¹⁰. Le **temps moyen** nécessaire aux diplômés pour s'insérer dans le **marché du travail** est de **2.0 mois**. Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, cette moyenne s'élève à 2.6 mois. Une large majorité des répondants (77.7%) ont trouvé leur premier emploi en moins de trois

¹⁰ Les personnes qui n'étaient pas insérées dans le monde professionnel (Q7) avaient pour instruction de ne pas répondre aux questions de Q8 à Q19. Certains ayant tout de même répondu, les réponses ont été supprimées par souci de cohérence dans les réponses (questions relatives à la situation professionnelle). Cependant, toutes les réponses des personnes actuellement à la recherche d'un emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage ont été conservées, ainsi que toutes les réponses à la question Q11 (« Depuis l'obtention de votre titre, avez-vous été inscrit-e au chômage ? »).

mois, 50.4% ayant un engagement avant la fin de leur formation. A l’opposé, certains ont eu besoin de quatre à six mois (9.7%), voire de plus de six mois (12.6%) pour trouver un emploi. Plus d’un **quart des diplômés** (26.2%) ont également été inscrits au **chômage** depuis l’obtention de leur titre. Les répondants ont de manière générale le sentiment que la recherche de leur premier emploi n’est pas aussi facile que cela, avec une note moyenne de 4.2. Ils sont 19.2% à trouver ladite recherche assez difficile, et 17.0% à la trouver très difficile.

Si l’on regarde plus spécifiquement les difficultés rencontrées, les plus fréquentes ont trait au manque d’expérience professionnelle (34.5%) et à la difficulté à trouver des offres d’emplois dans le domaine/métier de sa formation (33.4%). La difficulté à mettre en avant ses compétences (17.6%) et les reproches liés au manque de qualifications (14.3%) sont moins fréquemment rencontrés. D’autres éléments posent cependant problème à environ 50% des répondants, par exemple l’âge ou la connaissance des langues.

Finalement, le **salaires AVS brut moyen** touché par les diplômés lors du premier emploi (taux d’occupation de 100%) se situe à environ **CHF 4'000.-** par mois, une large majorité (80.7%) touchant un treizième salaire.

Tableau 3-3 Employabilité et difficultés – ensemble de la population

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.																				
	Oui	Non																									
Q11 Depuis l’obtention de votre titre, avez-vous été inscrit-e au chômage ?	N	251	707				958	-																			
	%	26.2	73.8																								
Q12 Quel était votre salaire AVS brut mensuel lors de votre première embauche (pour un taux d’occupation de 100%) ?		Moins de 3'500.-	Entre 3'500.- et 4'000.-	Entre 4'001.- et 4'500.-	Entre 4'501.- et 5'000.-	Plus de 5'000.-	785	4'013																			
	N	130	246	264	109	36																					
	%	16.6	31.3	33.6	13.9	4.6	100.0																				
Percevez-vous un treizième salaire?	Oui	Non				752	-																				
	N	607	145																								
	%	80.7	19.3				100.0																				
Q13 Une fois votre formation CFC/AFP achevée, combien de temps vous a-t-il fallu pour trouver votre premier emploi ?	Engagement avant la fin des études	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 4 à 6 mois	Plus de 6 mois	700	2.0 (mois)																				
	N	353	91	100	68			88																			
	%	50.4	13.0	14.3	9.7	12.6	100.0																				
Q14 De manière générale, la recherche de votre premier emploi vous a paru ...	Très difficile	Assez difficile	Assez facile	Très facile	Sans opinion	699	4.2																				
	N	119	134	198	174			74																			
	%	17.0	19.2	28.3	24.9	10.6	100.0																				
Q15 De manière plus spécifique, avez-vous rencontré les difficultés suivantes lors de la recherche de votre premier emploi ?	Toujours					Souvent					Parfois					Jamais					Sans opinion						
a) On m’a reproché mon manque d’expérience professionnelle	106	95	117	289	76	683	34.3%																				
b) On m’a reproché mon manque de qualification	15	49	111	417	78	670	14.3%																				
c) J’ai rencontré des difficultés à trouver des offres d’emploi dans mon domaine/métier	81	114	122	274	86	677	33.4%																				
d) J’ai eu de la difficulté à mettre en avant mes compétences (CV, entretien, etc.)	23	43	158	368	87	679	17.6%																				
e) Autre difficulté	36	30	22	81	149	318	-																				

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

3.4 SATISFACTION QUANT À LA FORMATION

La Tableau 3-4 indique le degré de satisfaction des diplômés vis-à-vis de leur formation. Avec une **note moyenne de 4.8**, le degré de satisfaction quant à la formation est bon et une large

majorité des répondants (83.0%) recommanderaient ladite formation à un ami qui souhaiterait entreprendre une formation du même type.

Tableau 3-4 Satisfaction quant à la formation – ensemble de la population

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.
	Totalement insatisfait-e	Plutôt insatisfait-e	Plutôt satisfait-e	Totalement satisfait-e	Sans opinion		
Q6 Par rapport à la formation que vous avez suivie, vous êtes...	N	37	111	734	341	1254	4.8
	%	3.0	8.9	58.5	27.2		
Q20 Globalement, recommanderiez-vous la formation CFC/AFP que vous avez suivie à un-e ami-e qui souhaiterait entreprendre une formation de ce type ?	Non, pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Oui, sans réserve	Sans opinion	1257	5.0
	N	60	99	527	517		
	%	4.8	7.9	41.9	41.1	4.3	

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

3.5 ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL DEPUIS LA FIN DE LA FORMATION

Pour rendre compte de l’itinéraire professionnel depuis la fin de la formation, il convient de comparer les situations respectives des diplômés 2012 et 2014, ceci au niveau de leurs situations personnelles et professionnelles – employeur, études subséquentes et de prise de responsabilités (fonction d’encadrement et/ou de spécialiste).

Le Tableau 3-5 indique sans surprise que le pourcentage de **diplômés travaillant dans l’entreprise où ils ont été formés** décroît avec le temps, soit **27.2% pour les diplômés 2014** contre **18.3% pour les diplômés 2012**¹¹. En conséquence, ils sont 26.2% à travailler dans une autre entreprise que celle où ils ont été formés après un an après l’obtention de leur diplôme, et 42.3% trois ans après ladite obtention. En termes de formation subséquente, il apparaît clairement que les diplômés privilégient quelques **années de pratique** avant d’entamer une **formation Tertiaire B** (école supérieure, brevet/diplôme) puisqu’ils sont 9.7% en formation supérieure pour les diplômés 2012, et 4.3% pour les diplômés 2014. La situation inverse prévaut pour l’obtention d’un autre CFC/AFP (7.0% pour les diplômés 2014, 2.7% pour les diplômés 2012). Pour ce qui concerne la **situation de recherche d’emploi**, avec ou sans inscription à l’assurance-chômage, elle est logiquement plus fréquente pour les diplômés 2014 avec 12.5% que pour les diplômés 2012 avec 6.3%. Enfin, les autres situations concernent notamment le service civil/militaire et les séjours linguistiques, situations plus fréquentes juste après la fin de la formation.

¹¹ Les personnes dans une école à plein temps ont déclaré travailler dans une autre entreprise que celle où ils ont été formés, continuer leur formation (haute école, école supérieure, etc.), rechercher un emploi, etc.

Tableau 3-5 Itinéraire professionnel - situation professionnelle en fonction de l'année d'obtention du titre

Questions	Résultats bruts	Total 2012		Total 2014	
		N	%	N	%
Q7 Quelle est votre situation actuelle ?		639	100.0	702	100.0
Je travaille dans une autre entreprise que celle où j'ai été formé-e		270	42.3	184	26.2
Je travaille dans l'entreprise où j'ai été formé-e		117	18.3	191	27.2
Je continue ma formation dans une Haute école (HES, etc.)		82	12.8	92	13.1
Je continue ma formation dans une école supérieure ou par formation de type brevet/diplôme (tertiaire B)		62	9.7	30	4.3
Je suis à la recherche d'un emploi (avec ou sans inscription à l'assurance- Autre		40	6.3	88	12.5
Je suis indépendant-e		23	3.6	36	5.1
Je continue ma formation par un-e autre CFC/AFP		18	2.8	15	2.1
J'ai décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle		17	2.7	49	7.0
Je continue ma formation par une maturité professionnelle		7	1.1	2	0.3
		3	0.5	15	2.1

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

En ce qui concerne l'occupation de poste à responsabilités hiérarchiques et comme le montre le Tableau 3-6, il n'y pas de différences entre les personnes ayant obtenus leur titre en 2012 ou en 2014, avec environ un tiers de personnes ayant une **fonction d'encadrement**. On observe cependant une différence quant aux postes comportant des **responsabilités techniques**. En effet, trois ans après l'obtention de leur titre, 39.9 % des diplômés déclarent avoir une fonction de spécialiste, contre 32.8% des diplômés 2014. Ceci s'explique notamment par le fait que l'expérience s'accumule au fil des années. Il semble ainsi que dans de nombreux domaines, trois ans d'expérience restent insuffisants pour occuper des postes à responsabilité, en particulier en termes de fonction d'encadrement.

Tableau 3-6 Itinéraire professionnel – fonction d'encadrement et fonction de spécialiste

Questions	Résultats bruts	Total 2012		Total 2014	
		N	%	N	%
Q18 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités hiérarchiques (fonction d'encadrement) ?		415	100.0	409	100.0
	oui	134	32.3	130	31.8
	non	281	67.7	279	68.2
Q19 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités techniques importantes (fonction de spécialiste) ?		411	100.0	409	100.0
	oui	164	39.9	134	32.8
	non	247	60.1	275	67.2

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

3.6 ÉLÉMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

La Tableau 3-7 recense les réponses aux questions relatives aux éléments sociodémographiques. Les domaines professionnels Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Economie – Administration, Santé, Bâtiment – Construction, Vente – Achat et Social représentent 75.4% de la population totale.

Tableau 3-7 Eléments sociodémographiques – ensemble de la population

Questions	Résultats bruts					Total		Rang
	0	50	100	150	200	250	300	
Q1 Quel titre CFC/AFP avez-vous obtenu ?						1276	100.0	-
Mécanique - Horlogerie - Métallurgie						250	19.6	1
Economie - Administration						185	14.5	2
Bâtiment - Construction						150	11.8	3
Santé						146	11.4	4
Vente - Achat						134	10.5	5
Social						97	7.6	6
Transports - Logistique - Véhicules						63	4.9	7
Agriculture						58	4.5	8
Informatique - Multimédia						56	4.4	9
Alimentation - Economie familiale						40	3.1	10
Hôtellerie - Restauration						31	2.4	11
Médias - Communication						19	1.5	12
Textile - Habillement - Soins						18	1.4	13
Arts appliqués - Arts - Musique						13	1.0	14
Biologie - Chimie - Physique						9	0.7	15
Environnement - Nature						3	0.2	16
Bois - Papier - Cuir						3	0.2	16
Industrie graphique						1	0.1	18
Q3 Quel type de formation avez-vous suivi ?						1246	100.0	-
CFC dual						843	67.7	1
CFC à plein temps						277	22.2	2
CFC article 32						63	5.1	3
AFP dual						53	4.3	4
CFC par validation des acquis						9	0.7	5
AFP article 32						1	0.1	6
Q2 Dans quelle école avez-vous obtenu votre titre ?	CIFOM	CPLN	CPMB	Lycée Jean-Piaget	Autre			
	N 568	430	103	7	150	1258		-
	% 45.2	34.2	8.2	0.6	11.9	100.0		
Q4 En quelle année avez-vous obtenu votre titre ?	2012	2014						
	N 597	663				1260		-
	% 47.4	52.6				100.0		
Q5 Quelle était votre moyenne générale du CFC/AFP ?	Entre 4.00 et 4.50	Entre 4.51 et 5.00	Entre 5.01 et 5.50	Entre 5.51 et 6.00				Moy.
	N 301	554	334	61		1250		4.8
	% 24.1	44.3	26.7	4.9		100.0		
Q22 A quel âge avez-vous obtenu votre titre ?								22.3 (années)
Q21 Quel est votre sexe?	Femme	Homme						
	N 643	629				1272		-
	% 50.6	49.4				100.0		

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

En ce qui concerne le type de formation, la majorité des répondants ont suivi un **CFC dual** (67.7%) soit un **CFC en école à plein temps** (22.2%). Le CFC par article 32 (5.1%) et par validation des acquis de l'expérience (0.7%) sont quant à eux nettement moins fréquents. Les formations de type AFP dual (4.3%) et AFP par article 32 (0.1%) sont également moins représentées. La grande majorité des répondants ont suivi leur formation dans les écoles neuchâteloises (45.2% au CIFOM, 34.2% au CPLN, 8.2% au CPMB, 0.6% au Lycée Jean-Piaget). L'année d'obtention du diplôme des répondants se partage presque de manière équivalente, soit 47.4% en 2012 et 52.6% en 2014. La moyenne générale obtenue au CFC/AFP se trouve le plus fréquemment entre 4.5 et 5.0, avec une moyenne de 4.8. Ce qui

représente une bonne moyenne pour la plupart des diplômés. L'**âge moyen** à l'obtention du titre de **22.3 ans**¹². Cette moyenne assez élevée est notamment due aux personnes suivant une formation après plusieurs années d'expérience professionnelle (ex. par article 32), sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 21.2 ans. Finalement, le nombre femmes (50.6%) de notre échantillon est très légèrement supérieur au nombre d'hommes (49.4%), contrairement à la population visée par l'enquête dans laquelle les hommes sont supérieurs en nombre (54.3%) par rapport aux femmes (45.7%). Ce phénomène est assez souvent observé dans les questionnaires de ce type, en effet les femmes ont généralement tendance à plus répondre à ce genre de sollicitations que les hommes.

POINTS CLÉS. La **situation professionnelle des diplômés** se caractérise comme suit :

- 1. Insertion dans le monde du travail, formation subséquente.** 85.5% des diplômés occupent un emploi ou continuent leur formation. Ils sont 59.5% à être insérés dans le monde du travail et 26.0% à poursuivre leur formation. La formation professionnelle offre donc à une majorité des titulaires de CFC/AFP des débouchés concrets en termes d'emploi ou de formation subséquente.
- 2. Proportion de personnes en recherche d'emploi.** Il est cependant important de relever que 9.4% des diplômés sont à la recherche d'un emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage. Ce pourcentage est relativement élevé en comparaison au taux de chômage du Canton de Neuchâtel qui se situe à 5.4% (état en août 2015)¹³. A noter que la population de notre enquête se situe, pour une majorité, dans la tranche d'âge la plus touchée par le chômage, soit entre 20 et 24 ans.
- 3. Adéquation entre système de formation et marché du travail.** Parmi les diplômés exerçant une activité professionnelle, 87.5% des diplômés ont trouvé un emploi dans « leur métier », respectivement dans un métier proche. Seul un diplômé sur huit occupe un poste ne correspondant pas à sa formation. Ceci indique que de manière générale la formation correspond à une demande réelle sur le marché du travail (disponibilité de places de travail).

En termes d'**employabilité et de difficulté à trouver un emploi**, les éléments suivants méritent d'être mentionnés :

- 1. Temps nécessaire pour s'insérer dans le marché du travail.** Le temps moyen nécessaire au diplômé pour s'insérer dans le marché du travail est de 2.0 mois. Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, le temps moyen pour s'insérer dans le monde du travail s'élève à 2.6 mois. Une large majorité des répondants (77.7%) ont trouvé leur premier emploi en moins de trois mois, 50.4% ayant un engagement avant la fin de leur formation. A l'opposé, certains ont eu besoin de quatre à six mois (9.7%), voire de plus de six mois (12.6%) pour trouver un emploi
- 2. Recherche d'emploi, période de chômage.** Cependant, plus d'un quart des diplômés (26.2%) ont été inscrits au chômage depuis l'obtention de leur titre. Les répondants ont de manière générale le sentiment que la recherche de leur premier emploi n'est pas aussi facile que cela, avec une note moyenne de 4.2. Ils sont 19.2% à trouver ladite recherche

¹² Paradoxalement, l'âge moyen d'obtention d'une AFP duale est, pour notre échantillon de 26.1 ans. Il s'agit cependant de ne pas surestimer cet élément représentant 53 cas sur un échantillon de 1'246 personnes.

¹³ SECO, La situation sur le marché du travail en août 2015, Documentation de presse, 08.09.2015.

« assez difficile », et 17.0% à la trouver « très difficile ». Ceux-ci font face à différents écueils, les plus fréquents étant liés au manque d'expérience professionnelle et à la difficulté à trouver des offres d'emploi dans leur domaine de formation.

3. **Salaire AVS brut.** Le salaire AVS brut moyen touché par les diplômés lors du premier emploi (taux d'occupation de 100%) se situe à environ CHF 4'000.- par mois, une large majorité (80.7%) touchant un treizième salaire. Il est cependant important de relever que ce dernier correspond au premier salaire après obtention du diplôme. Il est fort probable que ce salaire ait évolué depuis obtention du titre (expérience professionnelle, etc.).

Le **degré de satisfaction** et la **pertinence de la formation** appellent les remarques suivantes :

1. **Degré de satisfaction.** Avec une moyenne de 4.8, le degré de satisfaction quant à la formation peut être considéré comme bon. Une large majorité des répondants (83.0%) recommanderaient ladite formation à un ami qui souhaiterait entreprendre une formation du même type.
2. **Degré de pertinence** (correspondance aux exigences du poste occupé). La formation suivie correspond par ailleurs dans une large mesure aux exigences du poste occupé avec une note moyenne de 4.8. Ce qui permet de confirmer que la formation professionnelle initiale correspond à la réalité du monde du travail.

Enfin, en termes d'**itinéraire professionnel**, les réponses aux questions idoines peuvent être synthétisées comme suit :

1. **Mobilité professionnelle** (entreprise formatrice, autre entreprise). Sans surprise que le pourcentage de diplômés travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés décroît avec le temps, soit 27.2% pour les diplômés 2014 contre 18.3% pour les diplômés 2012¹⁴.
2. **Formation subséquente.** Il apparaît clairement que les diplômés privilégient quelques années de pratique avant d'entamer une formation Tertiaire B (école supérieure, brevet/diplôme) puisqu'ils sont 9.7% en formation supérieure pour les diplômés 2012, et 4.3% pour les diplômés 2014.
3. **Recherche d'emploi, période de chômage.** Pour ce qui concerne la situation de recherche d'emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage, elle est logiquement plus fréquente pour les diplômés 2014 avec 12.5% que pour les diplômés 2012 avec 6.3%.

L'**âge moyen** à l'obtention du titre de **22.3 ans** (sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 21.2 ans).

¹⁴ Les personnes dans une école à plein temps ont déclaré travailler dans une autre entreprise que celle où ils ont été formés, continuer leur formation (haute école, école supérieure, etc.), rechercher un emploi, etc.

4 RÉSULTATS PAR TYPE DE FORMATION

OBJECTIF. L'objectif du présent chapitre consiste à présenter les résultats de l'enquête par type de formation. Les résultats sont présentés par thème : situation professionnelle, correspondance aux exigences du poste occupé (si applicable), employabilité et difficulté à trouver un emploi, satisfaction quant à la formation, caractéristiques sociodémographiques et itinéraire professionnel depuis la fin de la formation.

4.1 FORMATION DUALE

Cette section présente les résultats des personnes ayant suivi une formation de type dual (entreprise, cours interentreprises, école professionnelle).

4.1.1 SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

Le Tableau 4-1 présente la situation professionnelle des titulaires de CFC/AFP duals¹⁵. Plus de la **moitié des diplômés** sont insérés dans le **monde professionnel** (62.6%). Ils sont 26.6% à travailler dans l'entreprise formatrice, 33.8% occupent un poste dans une autre entreprise et 2.2% sont indépendants. **Environ un quart des répondants** (22.6%) poursuivent leur formation (5.7% via autre CFC/AFP, 1.3% en maturité professionnelle, 5.9% en école supérieure ou brevet/diplôme, 9.7% en haute école).

Il apparaît donc que **85.2% des titulaires** de CFC/AFP de type dual occupent un **emploi** ou continuent leur **formation**. Les personnes restantes à la recherche d'un emploi avec ou sans inscription à l'assurance-chômage (9.6%), se trouvent dans une situation différente (4.8%) – service militaire, séjour linguistique, passerelle pour entrer à l'université, autre formation, etc., ou a décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle (0.4%).

Pour les diplômés exerçant une activité professionnelle, plus des trois quarts déclarent travailler dans le domaine de leur formation (77.8%) tandis qu'un diplômé sur dix travaille un domaine proche (11.8%), respectivement dans un domaine totalement différent (10.5%). On observe donc que **89.6% des diplômés** ont trouvé un emploi dans « **leur métier** », respectivement dans un **métier proche**. Seule une petite minorité travaille dans un domaine ne correspondant pas à sa formation.

Pour ce qui est du type de contrat travail, une grande majorité des diplômés qui travaillent ont un contrat à durée indéterminée (85.1%). Pour le reste, ils ont soit un contrat à durée déterminée (9.7%), ont d'autres dispositions (4.1%, ex. indépendant, intérimaire, temporaire, placement chômage, etc.) ou sont en stage (1.0%).

Le lieu de travail se trouve pour une grande majorité de répondants (80.1%) dans le Canton de Neuchâtel, tandis que le reste des répondants exercent leur activité ailleurs en Suisse (19.4%) ou à l'étranger (0.5%). Les diplômés sont donc relativement peu mobiles.

¹⁵ De nombreuses personnes ont coché plusieurs case à la question 7, indiquant plusieurs situations (ex. formation et emploi). Ces réponses ont été conservées lorsque cohérente (ex. une personne peut être à la fois en formation et en emploi), certaines personnes sont donc comptabilisées plus d'une fois dans ces résultats.

Tableau 4-1 Situation professionnelle des diplômés – formation duale

Questions	Résultats bruts	Total		Rang
		N	%	
Q7 Quelle est votre situation actuelle ?	0 50 100 150 200 250 300 350	959	100.0	-
Je travaille dans une autre entreprise que celle où j'ai été formé-e		324	33.8	1
Je travaille dans l'entreprise où j'ai été formé-e		255	26.6	2
Je continue ma formation dans une Haute école (HES, etc.)		93	9.7	3
Je suis à la recherche d'un emploi (avec ou sans inscription à l'assurance-chômage)		92	9.6	4
Je continue ma formation dans une école supérieure ou par formation de type brevet/diplôme (tertiaire B)		57	5.9	5
Je continue ma formation par un-e autre CFC/AFP		55	5.7	6
Autre		46	4.8	7
Je suis indépendant-e		21	2.2	8
Je continue ma formation par une maturité professionnelle		12	1.3	9
J'ai décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle		4	0.4	10
Q8 Dans quelle mesure votre emploi actuel correspond-il à votre formation ?	0 100 200 300 400 500	609	100.0	-
Je travaille dans mon domaine de formation		474	77.8	1
Je travaille dans un domaine ou un métier proche de ma formation		72	11.8	2
Je travaille dans un autre domaine ou métier que celui de ma formation		63	10.3	3
Q9 De quel type est votre contrat de travail ?	0 100 200 300 400 500 600	606	100.0	-
Contrat à durée indéterminée		516	85.1	1
Contrat à durée déterminée		59	9.7	2
Autre		25	4.1	3
Stage		6	1.0	4
Q10 Quel est votre lieu de travail actuel ?	0 100 200 300 400 500 600	608	100.0	-
Neuchâtel		487	80.1	1
Autre canton		118	19.4	2
Etranger		3	0.5	3

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.1.2 CORRESPONDANCE AUX EXIGENCES DU POSTE OCCUPÉ - PERTINENCE

Le Tableau 4-2 illustre l'adéquation entre la formation reçue et les exigences du poste de travail occupé. Avec une **note moyenne de 4.9**, la formation suivie correspond dans une large mesure aux **exigences de l'emploi occupé**. Une petite minorité des répondants la considèrent toutefois comme répondant « assez peu » (12.0 %), voire « pas du tout » (2.6%) auxdites exigences. De manière plus spécifique, les compétences théoriques (moyenne 4.9), pratiques (moyenne 5.3), personnelles (moyenne 5.4) et sociales (moyenne 5.3) acquises lors de la formation sont considérées comme majoritairement « plutôt utiles », voire « totalement utiles ». La formation reçue correspond donc à la réalité du métier pratiqué. Quant aux responsabilités, environ un tiers des répondants déclarent occuper une **fonction d'encadrement** (31.2%) et/ou une **fonction de spécialiste** (36.8%).

Tableau 4-2 Correspondance aux exigences du poste – formation duale

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.
	Pas du tout	Assez peu	Largeement	Totalement	Sans opinion		
Q16 De manière générale, la formation que vous avez suivie vous permet-elle de faire face aux exigences de l'emploi que vous occupez actuellement (compétences théoriques, qualifications pratiques, etc.) ?	N 16	74	292	192	41	615	4.9
	% 2.6	12.0	47.5	31.2	6.7	100.0	
Q17 De manière plus spécifique, quel degré d'utilité attribuez-vous aux compétences acquises lors du CFC/AFP pour exercer votre activité actuelle ?							
a) Compétences théoriques (bases théoriques, savoirs, etc.)	20	58	308	221	15	622	4.9
b) Compétences pratiques (techniques de travail, savoir-faire, etc.)	21	28	186	375	13	623	5.3
c) Compétences personnelles (sérieux, ponctualité, savoir-être, etc.)	19	28	153	393	29	622	5.4
d) Compétences sociales (interactions avec les autres, collaboration, travail en équipe, etc.)	21	26	202	345	25	619	5.3
e) Autre	6	3	10	11	83	113	-
Q18 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités hiérarchiques (fonction d'encadrement) ?	Oui Non						
	N 194	427			621	-	
	% 31.2	68.8			100.0		
Q19 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités techniques importantes (fonction de spécialiste) ?	Oui Non						
	N 228	392			620	-	
	% 36.8	63.2			100.0		

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.1.3 EMPLOYABILITÉ ET DIFFICULTÉ À TROUVER UN EMPLOI

Le Tableau 4-3 présente les résultats relatifs à l'employabilité et à la difficulté rencontrée par les diplômés ayant suivi une formation duale pour trouver un emploi. Le **temps moyens** nécessaire au diplômé pour s'insérer dans le **marché du travail** est de **1.6 mois**. Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, cette moyenne s'élève à 2.3 mois. Une majorité des répondants (55.5%) ont trouvé leur premier emploi avant la fin de leurs études et environ un huitième (13.3%) l'ont trouvé en moins d'un mois. Une minorité a eu besoin de trois mois (12.6%), voire plus (8.7% entre quatre et six mois, 9.8% plus de six mois). Plus d'un **quart des diplômés** (26.2%) ont également été inscrits au **chômage** depuis l'obtention de leur titre. Les répondants ont de manière générale le sentiment que la recherche de leur premier emploi a été « assez facile » (moyenne de 4.4), mais « assez difficile » pour 16.7% d'entre eux, et « très difficile » pour 14.9%.

Si l'on regarde plus spécifiquement les difficultés rencontrées, les plus fréquentes sont la difficulté à trouver des offres d'emplois dans le domaine/métier de sa formation (30.0%) et les reproches liés au manque d'expérience professionnelle (29.5%). La difficulté à mettre en avant ses compétences (16.5%) et les reproches liés au manque de qualification (12.2%) sont moins fréquemment rencontrés. D'autres éléments semblent également poser problème, notamment l'âge et la connaissance en langues.

Finalement, le **salaires AVS brut** moyen touché par les diplômés via formation duale lors du premier emploi se situe à environ **CHF 4'000.-** par mois, une grande majorité (81.3%) touchant un treizième salaire.

Tableau 4-3 Employabilité et difficultés – formation duale

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.
	Oui	Non					
Q11 Depuis l'obtention de votre titre, avez-vous été inscrit-e au chômage ?	N 186	525				711	-
	% 26.2	73.8				100.0	
Q12 Quel était votre salaire AVS brut mensuel lors de votre première embauche (pour un taux d'occupation de 100%) ?	Moins de 3'500.-	Entre 3'500.- et 4'000.-	Entre 4'001.- et 4'500.-	Entre 4'501.- et 5'000.-	Plus de 5'000.-	586	4'004
	N 90	191	204	83	18	586	
	% 15.4	32.6	34.8	14.2	3.1	100.0	
Percevez-vous un treizième salaire?	Oui	Non				562	-
	N 457	105					
	% 81.3	18.7				100.0	
Q13 Une fois votre formation CFC/AFP achevée, combien de temps vous a-t-il fallu pour trouver votre premier emploi ?	Engagement avant la fin des études	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 4 à 6 mois	Plus de 6 mois	562	1.6 (mois)
	N 312	75	71	49	55		
	% 55.5	13.3	12.6	8.7	9.8	100.0	
Q14 De manière générale, la recherche de votre premier emploi vous a paru ...	Très difficile	Assez difficile	Assez facile	Très facile	Sans opinion	558	4.4
	N 83	93	161	157	64		
	% 14.9	16.7	28.9	28.1	11.5	100.0	
Q15 De manière plus spécifique, avez-vous rencontré les difficultés suivantes lors de la recherche de votre premier emploi ?	<p>Toujours Souvent Parfois Jamais Sans opinion</p>					540	29.5%
a) On m'a reproché mon manque d'expérience professionnelle	60	71	97	245	67		
b) On m'a reproché mon manque de qualification	13	31	67	349	69	529	12.2%
c) J'ai rencontré des difficultés à trouver des offres d'emploi dans mon domaine/métier	60	74	91	240	71	536	30.0%
d) J'ai eu de la difficulté à mettre en avant mes compétences (CV, entretien, etc.)	16	31	117	295	78	537	16.5%
e) Autre difficulté	23	19	14	76	122	254	-

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.1.4 SATISFACTION QUANT À LA FORMATION

Le Tableau 4-4 indique le degré de satisfaction des diplômés vis-à-vis de leur formation. Avec une **note moyenne de 4.9**, le degré de satisfaction quant à la formation est bon. Une large majorité des répondants (85.3%) recommanderaient ladite formation à un ami qui souhaiterait entreprendre une formation du même type.

Tableau 4-4 Satisfaction quant à la formation – formation duale

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.
	Totalement insatisfait-e	Plutôt insatisfait-e	Plutôt satisfait-e	Totalement satisfait-e	Sans opinion		
Q6 Par rapport à la formation que vous avez suivie, vous êtes...	N 30	66	510	255	19	880	4.9
	% 3.4	7.5	58.0	29.0	2.2	100.0	
Q20 Globalement, recommanderiez-vous la formation CFC/AFP que vous avez suivie à un-e ami-e qui souhaiterait entreprendre une formation de ce type ?	Non, pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Oui, sans réserve	Sans opinion	879	5.1
	N 38	57	365	385	34		
	% 4.3	6.5	41.5	43.8	3.9	100.0	

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

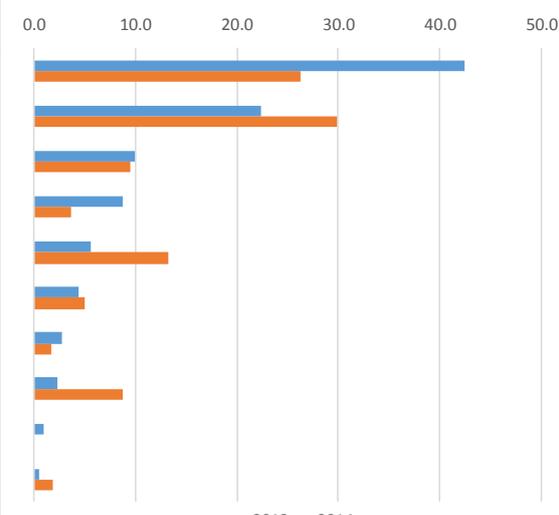
4.1.5 ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL DEPUIS LA FIN DE LA FORMATION

La comparaison des situations respectives 2012 et 2014 permet de rendre compte de l'itinéraire professionnel des diplômés, ceci en termes d'employeur, d'études subséquentes et de prise de responsabilités (fonction d'encadrement et/ou de spécialiste).

Le Tableau 4-5 indique sans surprise que le **pourcentage de diplômés travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés** décroît avec le temps, soit **29.8% pour les diplômés 2014**

contre **22.4% pour les diplômés 2012**. En conséquence, ils sont 26.4% à travailler dans une autre entreprise que celle où ils ont été formés après un an après l'obtention de leur diplôme, et 42.5% trois ans après ladite obtention. En termes de formation subséquente, il apparaît clairement que les diplômés privilégient quelques **années de pratique** avant d'entamer une **formation Tertiaire B** (école supérieure, brevet/diplôme) puisqu'ils sont 8.8% en formation supérieure pour les diplômés 2012, et 3.7% pour les diplômés 2014. La situation inverse prévaut pour l'obtention d'un autre CFC/AFP (8.7% pour les diplômés 2014, 2.3% pour les diplômés 2012). Pour ce qui concerne la **situation de recherche d'emploi**, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage, elle est logiquement plus fréquente pour les diplômés 2014 avec 13.2% que pour les diplômés 2012 avec 5.5%.

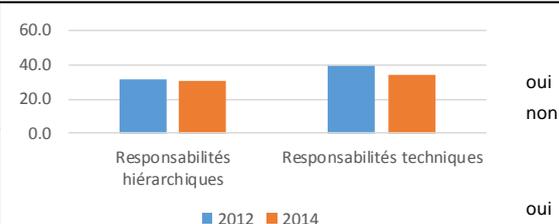
Tableau 4-5 Itinéraire professionnel - situation professionnelle en fonction de l'année d'obtention du titre – formation duale

Questions	Résultats bruts	Total 2012		Total 2014	
		N	%	N	%
Q7 Quelle est votre situation actuelle ?		433	100.0	516	100.0
Je travaille dans une autre entreprise que celle où j'ai été formé-e		184	42.5	136	26.4
Je travaille dans l'entreprise où j'ai été formé-e		97	22.4	154	29.8
Je continue ma formation dans une Haute école (HES, etc.)		43	9.9	49	9.5
Je continue ma formation dans une école supérieure ou par formation de type brevet/diplôme (tertiaire B)		38	8.8	19	3.7
Je suis à la recherche d'un emploi (avec ou sans inscription à l'assurance-chômage)		24	5.5	68	13.2
Autre		19	4.4	26	5.0
Je suis indépendant-e		12	2.8	9	1.7
Je continue ma formation par un-e autre CFC/AFP		10	2.3	45	8.7
J'ai décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle		4	0.9	0	0.0
Je continue ma formation par une maturité professionnelle		2	0.5	10	1.9

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

En ce qui concerne l'occupation de poste à responsabilités hiérarchiques et comme le montre le Tableau 4-6, il n'y pas de différences entre les personnes ayant obtenus leur titre en 2012 ou en 2014, avec environ un tiers de personnes ayant une **fonction d'encadrement**. On observe cependant une différence quant aux postes comportant des **responsabilités techniques**. En effet, trois ans après l'obtention de leur titre, 39.6 % des diplômés déclarent avoir une fonction de spécialiste, contre 34.0% des diplômés 2014. Ceci s'explique notamment par le fait que l'expérience s'accumule au fil des années. Il semble ainsi que dans de nombreux domaines, trois ans d'expérience restent insuffisants pour occuper des postes à responsabilité, en particulier en termes de fonction d'encadrement.

Tableau 4-6 Itinéraire professionnel – fonction d'encadrement et fonction de spécialiste – formation dual

Questions	Résultats bruts	Total 2012		Total 2014	
		N	%	N	%
Q18 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités hiérarchiques (fonction d'encadrement) ?		299	100.0	312	100.0
	oui	95	31.8	96	30.8
	non	204	68.2	216	69.2
Q19 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités techniques importantes (fonction de spécialiste) ?		298	100.0	312	100.0
	oui	118	39.6	106	34.0
	non	180	60.4	206	66.0

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.1.6 ÉLÉMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Le Tableau 4-7 recense les réponses aux questions relatives aux éléments sociodémographiques. Les domaines professionnels Bâtiment – Construction, Economie – Administration, Vente – Achat, Mécanique – Horlogerie – Métallurgie et Santé, représentent près de trois quarts (70.4%) de la population totale. A noter que la formation de type dual n'est pas représentée dans les domaines Arts appliqués – Arts – Musique et Textile – Habillement – Soins.

Tableau 4-7 Éléments sociodémographiques – formation duale

Questions	Résultats bruts					Total	Rang	
Q1 Quel titre CFC/AFP avez-vous obtenu ?						N	%	
						896	100.0	
Bâtiment - Construction						144	16.1	1
Economie - Administration						136	15.2	2
Vente - Achat						126	14.1	3
Mécanique - Horlogerie - Métallurgie						121	13.5	4
Santé						103	11.5	5
Transports - Logistique - Véhicules						59	6.6	6
Agriculture						57	6.4	7
Social						52	5.8	8
Alimentation - Economie familiale						37	4.1	9
Hôtellerie - Restauration						31	3.5	10
Informatique - Multimédia						10	1.1	11
Biologie - Chimie - Physique						9	1.0	12
Médias - Communication						4	0.4	13
Bois - Papier - Cuir						3	0.3	14
Environnement - Nature						3	0.3	14
Industrie graphique						1	0.1	16
Arts appliqués - Arts - Musique						0	0.0	17
Textile - Habillement - Soins						0	0.0	17
Q2 Dans quelle école avez-vous obtenu votre titre ?	CIFOM	CPLN	CPMB	Lycée Jean-Flaget	Autre			
	N	337	323	103	0	124	887	
	%	38.0	36.4	11.6	0.0	14.0	100.0	
Q4 En quelle année avez-vous obtenu votre titre ?	2012	2014						
	N	402	482			884		
	%	45.5	54.5			100.0		
Q5 Quelle était votre moyenne générale du CFC/AFP ?	Entre 4.00 et 4.50	Entre 4.51 et 5.00	Entre 5.01 et 5.50	Entre 5.51 et 6.00			Moy.	
	N	212	384	240	44	880		
	%	24.1	43.6	27.3	5.0	100.0	4.8	
Q22 A quel âge avez-vous obtenu votre titre ?							21.5 (années)	
Q21 Quel est votre sexe?	Femme	Homme						
	N	447	446			893		
	%	50.1	49.9			100.0		

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

Pour la partie en école, la majorité des répondants ont suivi leur formation dans les écoles neuchâteloises (38.0% au CIFOM, 36.4% au CPLN et 11.6% au CPMB). Un peu moins de la moitié des répondants (45.5%) ont obtenu leur titre en 2012, les autres l'ayant obtenu en 2014 (54.8%). La moyenne générale obtenue au CFC/AFP se trouve majoritairement entre 4.5 et 5.0 (moyenne totale de 4.8). Ce qui représente une bonne moyenne pour la plupart

des diplômés. L'**âge moyen** à l'obtention du titre s'élève à **21.5 ans**. Finalement, la population se répartit à quasi parité entre femmes (50.1%) et hommes (49.9%).

4.2 FORMATION EN ÉCOLE À PLEIN TEMPS

Cette section présente les résultats des personnes ayant suivi une formation en école à plein temps, *i.e.* une formation se déroulant entièrement en école (cours métiers, cours théoriques, culture générale), avec d'éventuels stages en entreprise.

4.2.1 SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

Le Tableau 4-8 renseigne sur la situation professionnelle des diplômés en école à plein temps¹⁶. On observe qu'un peu moins de la **moitié des diplômés** (44.0%) sont actuellement en **formation** (haute école, école supérieure ou formation de type brevet, autre CFC/AFP, maturité professionnelle). Une autre petite moitié (39.8%) travaillent, principalement dans une autre entreprise que celle de leur formation, accessoirement dans la même entreprise (1.8%), ceci n'étant pas étonnant puisque la formation se passe à l'école, avec éventuellement des stages en entreprise¹⁷.

Il apparaît donc que **83.8% des titulaires** de CFC/AFP via une formation en école à plein temps occupent un **emploi** ou continuent leur **formation**. Le reste des répondants est à la recherche d'un emploi (10.2%) avec ou sans inscription à l'assurance-chômage, se trouve dans une situation différente (4.9%), par exemple service militaire, service civil, séjour linguistique, autre formation, etc., ou a décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle (1.1%).

En ce qui concerne le domaine de l'activité professionnelle, environ la moitié des diplômés, soit 45.5% déclarent travailler dans un emploi correspondant à leur formation, tandis que les autres travaillent soit dans un domaine totalement différent (28.9%), soit dans un domaine proche (25.6%). On observe donc que **71.1% des diplômés** ont trouvé un emploi dans « **leur métier** », respectivement dans un **métier proche**. Environ un diplômé sur quatre occupe un poste ne correspondant pas à sa formation.

Pour ce qui est du type de contrat travail, une grande majorité des diplômés qui travaillent ont un contrat à durée indéterminée (81.7%). Pour le reste, ils ont soit un contrat à durée déterminée (10.8%), sont en stage (4.2%) et ou ont pour 3.3% d'entre eux d'autres dispositions (temporaire, indépendant, mandat).

Le lieu de travail se trouve pour une grande majorité de répondants (75.4%) dans le Canton de Neuchâtel. Le reste exerce leur activité soit ailleurs en Suisse (23.8%) soit à l'étranger (0.8%).

¹⁶ De nombreuses personnes ont coché plusieurs case à la question 7, indiquant plusieurs situations (ex. formation et emploi). Ces réponses ont été conservées lorsque cohérente (ex. une personne peut être à la fois en formation et en emploi), certaines personnes sont donc comptabilisées plus d'une fois dans ces résultats.

¹⁷ Les personnes ayant déclaré travailler dans l'entreprise où elles ont été formées ont toutes suivies une formation d'assistant socio-éducatif.

Tableau 4-8 Situation professionnelle des diplômés – formation en école à plein temps

Questions	Résultats bruts	Total	Rang
Q7 Quelle est votre situation actuelle ?	0 20 40 60 80 100 120	N % 284 100.0	-
Je travaille dans une autre entreprise que celle où j'ai été formé-e		102 35.9	1
Je continue ma formation dans une Haute école (HES, etc.)		79 27.8	2
Je continue ma formation dans une école supérieure ou par formation de type brevet/diplôme (tertiaire B)		29 10.2	3
Je suis à la recherche d'un emploi (avec ou sans inscription à l'assurance-chômage)		29 10.2	3
Autre		14 4.9	5
Je continue ma formation par un-e autre CFC/AFP		11 3.9	6
Je suis indépendant-e		6 2.1	7
Je continue ma formation par une maturité professionnelle		6 2.1	7
Je travaille dans l'entreprise où j'ai été formé-e		5 1.8	9
J'ai décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle		3 1.1	10
Q8 Dans quelle mesure votre emploi actuel correspond-il à votre formation ?	0 10 20 30 40 50 60	N % 121 100.0	-
Je travaille dans mon domaine de formation		55 45.5	1
Je travaille dans un autre domaine ou métier que celui de ma formation		35 28.9	2
Je travaille dans un domaine ou un métier proche de ma formation		31 25.6	3
Q9 De quel type est votre contrat de travail ?	0 20 40 60 80 100 120	N % 120 100.0	-
Contrat à durée indéterminée		98 81.7	1
Contrat à durée déterminée		13 10.8	2
Stage		5 4.2	3
Autre		4 3.3	4
Q10 Quel est votre lieu de travail actuel ?	0 20 40 60 80 100	N % 122 100.0	-
Neuchâtel		92 75.4	1
Autre canton		29 23.8	2
Etranger		1 0.8	3

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.2.2 CORRESPONDANCE AUX EXIGENCES DU POSTE OCCUPÉ - PERTINENCE

Le Tableau 4-9 illustre l'adéquation entre la formation reçue et les exigences du poste de travail occupé. Avec une **note moyenne de 4.4**, la formation suivie correspond dans une moyenne mesure aux **exigences de l'emploi occupé**, avec environ un tiers des répondants la considérant toutefois comme leur permettant « assez peu » (26.3 %), voire « par du tout » (5.1%) de répondre aux exigences de leur poste actuel. De manière plus spécifique, les compétences théoriques (moyenne 4.7), pratiques (moyenne 5.3), personnelles (moyenne 5.1) et sociales (moyenne 5.0) acquises lors de la formation sont considérées majoritairement comme « plutôt utiles », voire « totalement utiles ». La formation correspond donc à la réalité du métier.

Quant aux responsabilités hiérarchiques et/ou techniques, un peu moins d'un tiers des répondants déclarent occuper une **fonction d'encadrement** (29.6%) et/ou une **fonction de spécialiste** (33.9%).

Tableau 4-9 Correspondance aux exigences du poste – formation en école à plein temps

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.		
Q16 De manière générale, la formation que vous avez suivie vous permet-elle de faire face aux exigences de l'emploi que vous occupez actuellement (compétences théoriques, qualifications pratiques, etc.) ?	Pas du tout	Assez peu	Largement	Totalement	Sans opinion	118	4.4		
	N	6	31	60	19			2	
	%	5.1	26.3	50.8	16.1			1.7	
Q17 De manière plus spécifique, quel degré d'utilité attribuez-vous aux compétences acquises lors du CFC/AFP pour exercer votre activité actuelle ?	Totalement inutile		Plutôt inutile	Plutôt utile	Totalement utile	Sans opinion			
	a) Compétences théoriques (bases théoriques, savoirs, etc.)	8	21	58	39	0		126	4.7
	b) Compétences pratiques (techniques de travail, savoir-faire, etc.)	3	11	38	72	1		125	5.3
	c) Compétences personnelles (sérieux, ponctualité, savoir-être, etc.)	8	10	36	68	2		124	5.1
	d) Compétences sociales (interactions avec les autres, collaboration, travail en équipe, etc.)	5	12	48	55	5		125	5.0
	e) Autre	0	1	3	14	0		18	-
Q18 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités hiérarchiques (fonction d'encadrement) ?	Oui	Non				125	-		
	N	37	88						
	%	29.6	70.4						
Q19 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités techniques importantes (fonction de spécialiste) ?	Oui	Non				121	-		
	N	41	80						
	%	33.9	66.1						

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.2.3 EMPLOYABILITÉ ET DIFFICULTÉ À TROUVER UN EMPLOI

Le Tableau 4-10 présente les résultats relatifs à l'employabilité et à la difficulté rencontrée par les diplômés formés en école à plein temps pour trouver un emploi. Le **temps moyen** nécessaire au diplômé pour s'insérer dans le **marché du travail** est de **3.5 mois** environ. Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, cette moyenne s'élève à 3.6 mois. Un peu plus de la moitié des répondants (60.9%) trouvent leur premier emploi en trois mois ou moins, 26.7% ayant un engagement avant la fin de leur formation. A l'opposé, certains diplômés ont besoin de plus de trois mois pour trouver un emploi (13.3%), voire même plus de six mois (25.8%). Plus d'un tiers des diplômés (33.8%) ont également été inscrits au **chômage** depuis l'obtention de leur titre. Les répondants ont de manière générale le sentiment que la recherche de leur premier emploi est relativement difficile avec une note moyenne de 3.6.

Si l'on regarde plus spécifiquement les difficultés rencontrées, les plus fréquentes sont les reproches liés au manque d'expérience professionnelle (53.4%) et les difficultés à trouver des offres d'emplois dans le domaine/métier de sa formation (47.1%). Les reproches liés au manque de qualification (22.0%) et les difficultés à mettre en avant ses compétences (21.3%) sont également mentionnées. D'autres éléments posent également problème, par exemple l'âge ou la connaissance des langues. On observe donc que de manière générale, l'insertion sur le marché du travail est relativement difficile et lente pour les diplômés formés en école à plein temps, en tous les cas si on les compare aux diplômés formés en dual.

Finalement, le **salaires AVS brut moyen** touché par les diplômés formés en école à plein temps lors du premier emploi se situe à environ **CHF 3'920.-** par mois et une majorité (71.2%) touche un treizième salaire.

Tableau 4-10 Employabilité et difficultés – formation en école à plein temps

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.
Q11 Depuis l'obtention de votre titre, avez-vous été inscrit-e au chômage ?	Oui	Non				151 100.0	-
	N 51	100					
Q12 Quel était votre salaire AVS brut mensuel lors de votre première embauche (pour un taux d'occupation de 100%) ?	Moins de 3'500.-	Entre 3'500.- et 4'000.-	Entre 4'001.- et 4'500.-	Entre 4'501.- et 5'000.-	Plus de 5'000.-	113 100.0	3'918
	N 25	36	36	11	5		
Percevez-vous un treizième salaire?	Oui	Non				104 100.0	-
	N 74	30					
Q13 Une fois votre formation CFC/AFP achevée, combien de temps vous a-t-il fallu pour trouver votre premier emploi ?	Engagement avant la fin des études	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 4 à 6 mois	Plus de 6 mois	120 100.0	3.5 (mois)
	N 32	15	26	16	31		
Q14 De manière générale, la recherche de votre premier emploi vous a paru ...	Très difficile	Assez difficile	Assez facile	Très facile	Sans opinion	124 100.0	3.6
	N 32	36	34	12	10		
Q15 De manière plus spécifique, avez-vous rencontré les difficultés suivantes lors de la recherche de votre premier emploi ?	Toujours Souvent Parfois Jamais Sans opinion						
a) On m'a reproché mon manque d'expérience professionnelle	42	22	16	36	9	125	53.4%
b) On m'a reproché mon manque de qualification	2	14	42	57	8	123	22.0%
c) J'ai rencontré des difficultés à trouver des offres d'emploi dans mon domaine/métier	20	36	25	30	13	124	47.1%
d) J'ai eu de la difficulté à mettre en avant mes compétences (CV, entretien, etc.)	7	9	35	65	8	124	21.3%
e) Autre difficulté	12	8	3	5	23	51	-

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.2.4 SATISFACTION QUANT À LA FORMATION

Le Tableau 4-11 indique le degré de satisfaction des diplômés vis-à-vis de leur formation. Avec une **moyenne de 4.7**, les répondants sont de manière générale plutôt satisfaits de leur formation. Une majorité d'entre eux (73.5%) la recommanderait à un ami qui souhaiterait entreprendre une formation du même type.

Tableau 4-11 Satisfaction quant à la formation – formation en école à plein temps

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.
Q6 Par rapport à la formation que vous avez suivie, vous êtes...	Totalement insatisfait-e	Plutôt insatisfait-e	Plutôt satisfait-e	Totalement satisfait-e	Sans opinion	274 100.0	4.7
	N 5	41	158	62	8		
Q20 Globalement, recommanderiez-vous la formation CFC/AFP que vous avez suivie à un-e ami-e qui souhaiterait entreprendre une formation de ce type ?	Non, pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Oui, sans réserve	Sans opinion	276 100.0	4.7
	N 21	37	122	81	15		
	% 1.8	15.0	57.7	22.6	2.9		
	% 7.6	13.4	44.2	29.3	5.4		

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.2.5 ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL DEPUIS LA FIN DE LA FORMATION

La comparaison des situations respectives 2012 et 2014 permet de rendre compte de l'**itinéraire professionnel** des diplômés, ceci en termes d'employeur, d'études subséquentes et de prise de responsabilités (fonction d'encadrement et/ou de spécialiste).

Le Tableau 4-12 indique que le pourcentage de **diplômés travaillant dans une autre entreprise que celle où ils ont été formés** (stage, etc.) croît avec le temps, soit **28.2% pour les diplômés 2014** contre **42.8% pour les diplômés 2012**¹⁸. Le mouvement est également croissant pour ce qui concerne une formation subséquente en haute école, avec 31.3% des diplômés 2014 dans ce type de formation... et 24.3% des diplômés 2012. Le phénomène est inverse pour une formation de type **Tertiaire B** (école supérieure, brevet/diplôme) qui concerne **6.9% des diplômés 2014** et **13.2% des diplômés 2012**. Une formation CFC/AFP est pour sa part choisie par 3.1% des diplômés 2014, et 4.6% des diplômés 2012. Pour ce qui concerne la **situation de recherche d'emploi**, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage, elle est logiquement plus fréquente pour les diplômés 2014 avec 11.5% que pour les diplômés 2012 avec 9.2%. Enfin, les autres situations concernent notamment le service civil/militaire et les séjours linguistiques, situations plus fréquentes juste après la fin de la formation.

Tableau 4-12 Itinéraire professionnel - situation professionnelle en fonction de l'année d'obtention du titre – formation à plein temps

Questions	Résultats bruts	Total 2012		Total 2014	
		N	%	N	%
Q7 Quelle est votre situation actuelle ?	0.0 10.0 20.0 30.0 40.0 50.0	152	100.0	131	100.0
Je travaille dans une autre entreprise que celle où j'ai été formé-e		65	42.8	37	28.2
Je continue ma formation dans une Haute école (HES, etc.)		37	24.3	41	31.3
Je continue ma formation dans une école supérieure ou par formation de type brevet/diplôme (tertiaire B)		20	13.2	9	6.9
Je suis à la recherche d'un emploi (avec ou sans inscription à l'assurance-chômage)		14	9.2	15	11.5
Je continue ma formation par un-e autre CFC/AFP		7	4.6	4	3.1
Autre		4	2.6	10	7.6
Je suis indépendant-e		3	2.0	3	2.3
Je continue ma formation par une maturité professionnelle		1	0.7	5	3.8
J'ai décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle		1	0.7	2	1.5
Je travaille dans l'entreprise où j'ai été formé-e		0	0.0	5	3.8

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

En ce qui concerne l'occupation de poste à responsabilités hiérarchiques et comme le montre le Tableau 4-13, il est surprenant de constater que 31.4% des diplômés 2014 affirment occuper un poste avec **fonction d'encadrement**, contre 28.4% pour les personnes ayant obtenu leur titre en 2012. Pour ce qui concerne les responsabilités techniques, 26.5% des répondants 2014 occupent un poste correspondant à une **fonction de spécialiste**. Ils sont 38.9% pour les diplômés 2012. L'expérience accumulée au fil des années permet donc

¹⁸ Les personnes dans une école à plein temps ont déclaré travailler dans une autre entreprise que celle où ils ont été formés, continuer leur formation (haute école, école supérieure, etc.), rechercher un emploi, etc.

aux diplômés de progresser en termes de prise de responsabilités techniques, via l'obtention de postes correspondant à des fonctions de spécialiste.

Tableau 4-13 Itinéraire professionnel – fonction d'encadrement et fonction de spécialiste – formation en école à plein temps

Questions	Résultats bruts	Total 2012		Total 2014	
		N	%	N	%
Q18 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités hiérarchiques (fonction d'encadrement) ?		N	%	N	%
		74	100.0	51	100.0
		oui	21	28.4	16
non	53	71.6	35	68.6	
Q19 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités techniques importantes (fonction de spécialiste) ?		N	%	N	%
		72	100.0	49	100.0
		oui	28	38.9	13
non	44	61.1	36	73.5	

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.2.6 ÉLÉMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Le Tableau 4-14 recense les réponses aux questions concernant les éléments sociodémographiques. Les domaines professionnels Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Informatique – Multimédia, Economie – Administration et Social représentent 76.5% des titres décernés de type CFC à plein temps¹⁹.

Une écrasante majorité des répondants ont suivi leur formation dans les écoles neuchâteloises (66.9% au CIFOM, 30.9% au CPLN, 1.8% au Lycée Jean-Piaget) les personnes formées hors canton ne représentant que 0.4% du total. Un peu plus de la moitié des répondants (53.6%) ont obtenu leur titre en 2012 et le reste (46.4%) en 2014. La moyenne générale obtenue au CFC/AFP se trouve majoritairement entre 4.5 et 5.0, avec une moyenne globale de 4.8. Ceci représente une bonne moyenne pour la plupart des diplômés pour la plupart des diplômés. L'âge moyen à l'obtention du titre de **20.0 ans**. Finalement, la proportion de femmes (48.0%) est très légèrement inférieure à celles des hommes (52.0%).

¹⁹ A noter que ce type de formation n'est pas représenté dans les domaines Agriculture, Alimentation – Economie familiale, Bâtiment – Construction, Biologie – Chimie – Physique, Bois – Papier – Cuir, Environnement – Nature, Hôtellerie – Restauration, Industrie graphique, Transports – Logistique – Véhicules et Vente - Achat.

Tableau 4-14 Eléments sociodémographiques – formation en école à plein temps

Questions	Résultats bruts						Total		Rang	
	0	20	40	60	80	100	120	N		%
Q1 Quel titre CFC/AFP avez-vous obtenu ?							277	100.0	-	
	Mécanique - Horlogerie - Métallurgie							102	36.8	1
	Informatique - Multimédia							43	15.5	2
	Economie - Administration							39	14.1	3
	Social							28	10.1	4
	Santé							19	6.9	5
	Textile - Habillement - Soins							18	6.5	6
	Médias - Communication							15	5.4	7
	Arts appliqués - Arts - Musique							13	4.7	8
	Alimentation - Economie familiale							0	0.0	9
	Agriculture							0	0.0	9
	Bâtiment - Construction							0	0.0	9
	Biologie - Chimie - Physique							0	0.0	9
	Bois - Papier - Cuir							0	0.0	9
	Environnement - Nature							0	0.0	9
	Hôtellerie - Restauration							0	0.0	9
	Industrie graphique							0	0.0	9
	Transports - Logistique - Véhicules							0	0.0	9
	Vente - Achat							0	0.0	9
Q2 Dans quelle école avez-vous obtenu votre titre ?	CIFOM	CPLN	CPMB	Lycée Jean- Piaget	Autre					
	N	184	85	0	5	1	275			-
	%	66.9	30.9	0.0	1.8	0.4	100.0			
Q4 En quelle année avez-vous obtenu votre titre ?	2012	2014								
	N	148	128				276			-
	%	53.6	46.4				100.0			
Q5 Quelle était votre moyenne générale du CFC/AFP ?	Entre 4.00 et 4.50	Entre 4.51 et 5.00	Entre 5.01 et 5.50	Entre 5.51 et 6.00						Moy.
	N	64	134	65	11	274				4.8
	%	23.4	48.9	23.7	4.0	100.0				
Q22 A quel âge avez-vous obtenu votre titre ?							-			20.0 (années)
Q21 Quel est votre sexe?	Femme	Homme								
	N	133	144				277			-
	%	48.0	52.0				100.0			

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.3 FORMATION VIA ARTICLE 32 ET VALIDATION DES ACQUIS

Cette section présente les résultats des personnes ayant obtenu leur diplôme CFC/AFP via article 32 et la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ces titres ont la particularité de pouvoir être obtenus « sans apprentissage »²⁰. Ces formations concernent un nombre restreint de personnes.

²⁰ Les CFC et AFP communément appelés « par article 32 » permettent aux personnes bénéficiant d'un minimum de cinq ans d'expérience, dont une partie dans la profession visée, de se présenter librement aux examens, en ayant éventuellement, mais non obligatoirement, suivi des cours de préparation. Quant aux CFC et AFP par validation des acquis de l'expérience, ils permettent aux adultes ayant une pratique professionnelle de minimum cinq ans, de présenter un dossier de validation mettant en avant les compétences acquises en lien avec la profession visée, qui est ensuite évaluée par des experts. Ce type de titre s'adresse donc principalement à un public adulte.

4.3.1 SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

Le Tableau 4-15 présente la situation professionnelle des diplômés de CFC/AFP par article 32 et par validation des acquis²¹. Près de **neuf diplômés sur dix** (87.7%) sont insérés dans le **monde professionnel**. Ceci pour 55.6% d'entre eux dans l'entreprise où ils ont été formés, ce qui n'est pas étonnant puisque ce type de formation se fait généralement en cours d'emploi. Seule une minorité des titulaires d'un CFC/AFP par article 32 ou par validation des acquis de l'expérience sont en formation (7.4%). Les personnes restantes sont soit au chômage, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage (2.5%) ou ont décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle (2.5%). A noter qu'aucun personne de cette population ne suit une formation de type CFC/AFP ou maturité professionnelle, ou ne se trouve dans une autre situation.

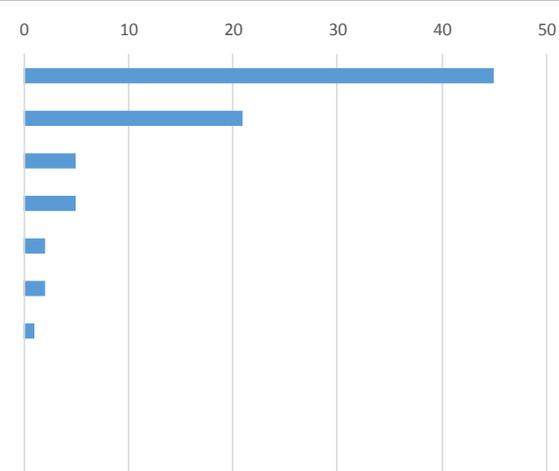
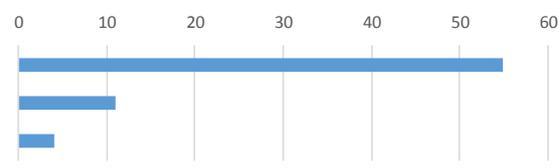
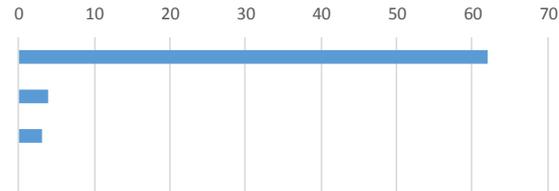
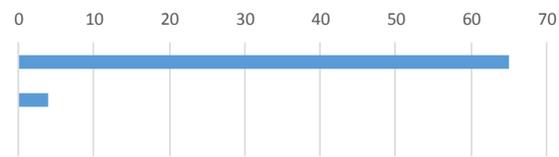
En ce qui concerne le domaine de l'activité professionnelle exercée, une très large **majorité des diplômés** (78.6%) déclarent travailler dans « leur métier », les autres travaillent soit dans un domaine proche (15.7%), soit dans un domaine totalement différent (5.7%). On observe donc que **94.3% des diplômés** occupent un emploi dans « leur métier », respectivement dans un **métier proche**. Seule une petite minorité travaille dans un domaine éloigné de son domaine de formation.

Pour ce qui est du type de contrat travail, une grande majorité des diplômés qui travaillent ont un contrat à durée indéterminée (89.9%). Pour le reste, ils ont soit un contrat à durée déterminée (5.8%) soit d'autres dispositions (4.3%, indépendant, etc.).

Le lieu de travail se situe pour une grande majorité de répondants (94.2%) dans le Canton de Neuchâtel, tandis que le reste (5.8%) exerce leur activité ailleurs en Suisse. Aucun des diplômés de CFC/AFP par article 32 ou par validation des acquis de l'expérience ne travaille à l'étranger.

²¹ De nombreuses personnes ont coché plusieurs case à la question 7, indiquant plusieurs situations (ex. formation et emploi). Ces réponses ont été conservées lorsque cohérente (ex. une personne peut être à la fois en formation et en emploi), certaines personnes sont donc comptabilisées plus d'une fois dans ces résultats.

Tableau 4-15 Situation professionnelle des diplômés – formation via art. 32 et VAE

Questions	Résultats bruts	Total		Rang
		N	%	
Q7 Quelle est votre situation actuelle ?		81	100.0	-
Je travaille dans l'entreprise où j'ai été formé-e		45	55.6	1
Je travaille dans une autre entreprise que celle où j'ai été formé-e		21	25.9	2
Je suis indépendant-e		5	6.2	3
Je continue ma formation dans une école supérieure ou par formation de type brevet/diplôme (tertiaire B)		5	6.2	3
Je suis à la recherche d'un emploi (avec ou sans inscription à l'assurance-chômage)		2	2.5	5
J'ai décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle		2	2.5	5
Je continue ma formation dans une Haute école (HES, etc.)		1	1.2	7
Je continue ma formation par un-e autre CFC/AFP		0	0.0	8
Je continue ma formation par une maturité professionnelle		0	0.0	8
Autre		0	0.0	8
Q8 Dans quelle mesure votre emploi actuel correspond-il à votre formation ?		70	100.0	-
Je travaille dans mon domaine de formation		55	78.6	1
Je travaille dans un domaine ou un métier proche de ma formation		11	15.7	2
Je travaille dans un autre domaine ou métier que celui de ma formation		4	5.7	3
Q9 De quel type est votre contrat de travail ?		69	100.0	-
Contrat à durée indéterminée		62	89.9	1
Contrat à durée déterminée		4	5.8	2
Autre		3	4.3	3
Stage		0	0.0	4
Q10 Quel est votre lieu de travail actuel ?		69	100.0	-
Neuchâtel		65	94.2	1
Autre canton		4	5.8	2
Etranger		0	0.0	3

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.3.2 CORRESPONDANCE AUX EXIGENCES DU POSTE OCCUPÉ - PERTINENCE

Le Tableau 4-16 rend compte de la correspondance entre la formation reçue et les exigences du poste occupé, ceci bien évidemment pour les diplômés exerçant une activité professionnelle. Avec une **note moyenne de 5.0**, la formation suivie correspond largement, voire totalement aux **exigences de l'emploi occupé**. De manière plus spécifique, les compétences théoriques (moyenne 5.2), pratiques (moyenne 5.4), personnelles (moyenne 5.1) et sociales (moyenne 5.1) acquises lors de la formation sont considérées comme « plutôt utiles », voire « totalement utiles », ce qui signifie que la formation correspond très bien à la réalité du métier.

Un peu moins de la moitié des répondants déclarent occuper un poste comportant des responsabilités hiérarchiques – **fonction d'encadrement** (45.6%) et/ou un tiers des responsabilités techniques importantes – **fonction de spécialiste** (33.8%).

Tableau 4-16 Correspondance aux exigences du poste – formation via art. 32 et VAE

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.
	Pas du tout	Assez peu	Largeement	Totalement	Sans opinion		
Q16 De manière générale, la formation que vous avez suivie vous permet-elle de faire face aux exigences de l'emploi que vous occupez actuellement (compétences théoriques, qualifications pratiques, etc.) ?	N 2	5	36	23	3	69	5.0
	% 2.9	7.2	52.2	33.3	4.3	100.0	
Q17 De manière plus spécifique, quel degré d'utilité attribuez-vous aux compétences acquises lors du CFC/AFP pour exercer votre activité actuelle ?							
a) Compétences théoriques (bases théoriques, savoirs, etc.)	0	2	32	27	3	64	5.2
b) Compétences pratiques (techniques de travail, savoir-faire, etc.)	0	2	24	36	3	65	5.4
c) Compétences personnelles (sérieux, ponctualité, savoir-être, etc.)	3	7	19	32	2	63	5.1
d) Compétences sociales (interactions avec les autres, collaboration, travail en équipe, etc.)	2	4	28	27	3	64	5.1
e) Autre	0	1	1	3	0	5	-
Q18 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités hiérarchiques (fonction d'encadrement) ?	Oui 31	Non 37				68	-
	% 45.6	54.4				100.0	
Q19 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités techniques importantes (fonction de spécialiste) ?	Oui 23	Non 45				68	-
	% 33.8	66.2				100.0	

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.3.3 EMPLOYABILITÉ ET DIFFICULTÉ À TROUVER UN EMPLOI

Le Tableau 4-17 présente les résultats relatifs à l'employabilité et la difficulté rencontrée par les diplômés par article 32 ou par validation des acquis de l'expérience²² pour trouver un emploi. La population de cette catégorie a par définition au minimum cinq ans d'expérience professionnelle et est donc déjà insérée dans le marché du travail avant obtention de leur titre. Ainsi, **moins de un diplômé sur dix** (8.3%) a été inscrit au **chômage** depuis l'obtention de leur titre. Quant au **salaire AVS brut moyen** touché par les diplômés de CFC/AFP par art. 32 ou validation des acquis de l'expérience lors du premier emploi se situe à environ **CHF 4'250.-** par mois et une grande majorité (87.9%) touche un treizième salaire.

Les réponses aux questions 13 à 15 concernent uniquement les personnes ne travaillant plus dans la même entreprise que celle dans laquelle ils travaillaient lors de leur formation. Ce sont des cas anecdotiques mentionnés dans le tableau uniquement pour mémoire.

²² Les personnes ayant suivi une formation en cours d'emploi, comme c'est le cas pour les CFC/AFP par article 32 et par validation des acquis de l'expérience, avaient pour instruction de ne pas répondre aux questions 13, 14 et 15 qui sont non pertinentes pour eux, puisqu'ils sont déjà insérés dans le monde professionnel. Certaines personnes ont tout de même répondu à ces questions. Les quelques réponses des personnes ne travaillant pas dans l'entreprise formatrice sont mentionnées dans le tableau uniquement pour mémoire, ceci partant de l'hypothèse qu'elles ont pu changer d'emploi ou de situation depuis l'obtention de leur titre.

Tableau 4-17 Employabilité et difficultés – formation via art. 32 et VAE

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.
	Oui	Non					
Q11 Depuis l'obtention de votre titre, avez-vous été inscrit-e au chômage ?	N 6	66				72	-
	% 8.3	91.7				100.0	
Q12 Quel était votre salaire AVS brut mensuel lors de votre première embauche (pour un taux d'occupation de 100%) ?	Moins de 3'500.-	Entre 3'500.- et 4'000.-	Entre 4'001.- et 4'500.-	Entre 4'501.- et 5'000.-	Plus de 5'000.-	67	4'243
	N 12	14	16	13	12	67	
	% 17.9	20.9	23.9	19.4	17.9	100.0	
Percevez-vous un treizième salaire?	Oui	Non				66	-
	N 58	8					
	% 87.9	12.1				100.0	
Q13 Une fois votre formation CFC/AFP achevée, combien de temps vous a-t-il fallu pour trouver votre premier emploi ?	Engagement avant la fin des études	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 4 à 6 mois	Plus de 6 mois	7	3.6 (mois)
	N 3	0	1	1	2		
	% 42.9	0.0	14.3	14.3	28.6	100.0	
Q14 De manière générale, la recherche de votre premier emploi vous a paru ...	Très difficile	Assez difficile	Assez facile	Très facile	Sans opinion	6	3.6
	N 2	2	1	1	0		
	% 33.3	33.3	16.7	16.7	0.0	100.0	
Q15 De manière plus spécifique, avez-vous rencontré les difficultés suivantes lors de la recherche de votre premier emploi ?	<p>Toujours Souvent Parfois Jamais Sans opinion</p>						
a) On m'a reproché mon manque d'expérience professionnelle	1	1	2	2	0	6	38.9%
b) On m'a reproché mon manque de qualification	0	2	2	2	0	6	33.3%
c) J'ai rencontré des difficultés à trouver des offres d'emploi dans mon domaine/métier	0	3	1	1	1	6	46.7%
d) J'ai eu de la difficulté à mettre en avant mes compétences (CV, entretien, etc.)	0	3	1	1	1	6	46.7%
e) Autre difficulté	1	2	4	0	0	7	-

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.3.4 SATISFACTION QUANT À LA FORMATION

Le Tableau 4-18 indique le degré de satisfaction des diplômés de CFC/AFP par article 32 et par validation des acquis de l'expérience vis-à-vis de leur formation à partir des réponses aux questions 6 et 20. Avec une **moyenne de 4.9**, les répondants sont de manière générale satisfaits de leur formation et une large majorité d'entre eux (91.7%) la recommanderaient à un ami qui souhaiterait entreprendre une formation du même type.

Tableau 4-18 Satisfaction quant à la formation – formation via art. 32 et VAE

Questions	Résultats bruts					Total	Moy.
	Totalement insatisfait-e	Plutôt insatisfait-e	Plutôt satisfait-e	Totalement satisfait-e	Sans opinion		
Q6 Par rapport à la formation que vous avez suivie, vous êtes...	N 1	3	50	16	3	73	4.9
	% 1.4	4.1	68.5	21.9	4.1	100.0	
Q20 Globalement, recommanderiez-vous la formation CFC/AFP que vous avez suivie à un-e ami-e qui souhaiterait entreprendre une formation de ce type ?	Non, pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Oui, sans réserve	Sans opinion	72	5.3
	N 1	1	30	36	4		
	% 1.4	1.4	41.7	50.0	5.6	100.0	

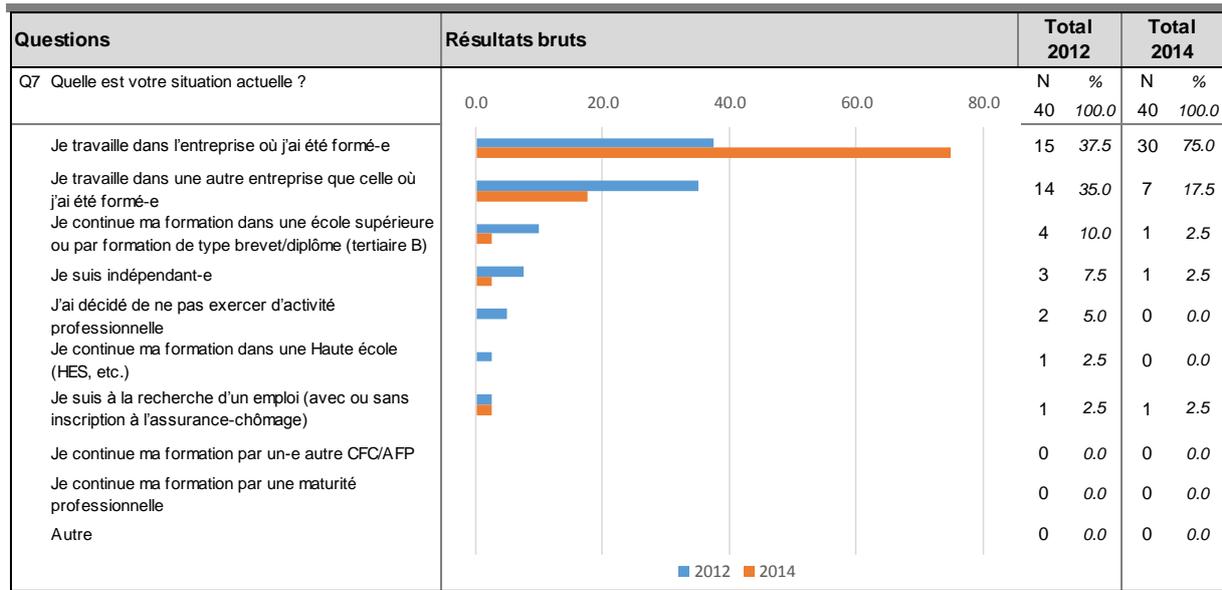
Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.3.5 ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL DEPUIS LA FIN DE LA FORMATION

La comparaison des situations respectives 2012 et 2014 permet de rendre compte de l'**itinéraire professionnel** des diplômés, ceci en termes d'employeur, d'études subséquentes et de prise de responsabilités (fonction d'encadrement et/ou de spécialiste).

Le Tableau 4-19 montre que le pourcentage de **diplômés travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés décroît fortement avec le temps**, soit **75.0% pour les diplômés 2014** contre seulement **37.5% pour les diplômés 2012**. Le corollaire de ce mouvement se retrouve au niveau des personnes travaillant dans une autre entreprise, soit 17.5% pour les diplômés 2014 et 35.0% pour les diplômés 2012, ainsi que via de la **formation** (école supérieure, brevet/diplôme), respectivement une **activité indépendante** (avec des chiffres absolus très faibles !). Les autres situations (recherche d'emploi, cessation d'activité professionnelle, etc.) sont anecdotiques.

Tableau 4-19 Itinéraire professionnel - situation professionnelle en fonction de l'année d'obtention du titre – formation via art. 32 et VAE



Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

En ce qui concerne l'occupation de poste à responsabilités hiérarchiques et comme le montre le Tableau 4-20, les personnes ayant obtenu leur titre en 2012 occupent plus fréquemment une **fonction d'encadrement** (50.0%) que les personnes ayant obtenu leur diplôme en 2014 (43.2%). Cette progression est assez faible, mais les niveaux absolus sont élevés. Ceci suggère que les personnes obtenant leur titre via art. 32 ou validation des acquis de l'expérience occupent peut-être dès avant leur formation une telle position. Ceci ne serait pas surprenant étant donné l'âge et l'expérience professionnelle desdites personnes. En termes de responsabilités techniques, 31.6% des diplômés 2014 occupent une **fonction de spécialiste**, contre 37.9% pour les diplômés 2012. La situation est donc comparable à ce qui est observé pour les responsabilités hiérarchiques, quoique à un niveau moindre en termes absolus. Les personnes ayant obtenu leur titre en 2012 via art. 32 ou validation des acquis de l'expérience exercent en effet pour 37.9% d'entre elles des responsabilités techniques... proportion qui monte à 50.0% pour les responsabilités hiérarchiques.

Tableau 4-20 Itinéraire professionnel – fonction d’encadrement et fonction de spécialiste – formation via art. 32 et VAE

Questions	Résultats bruts	Total 2012		Total 2014		
		N	%	N	%	
Q18 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités hiérarchiques (fonction d’encadrement) ?						
		oui	15	50.0	16	43.2
		non	15	50.0	21	56.8
Q19 Occupez-vous actuellement un emploi comportant des responsabilités techniques importantes (fonction de spécialiste) ?						
		oui	11	37.9	12	31.6
		non	18	62.1	26	68.4
		N	%	N	%	
		29	100.0	38	100.0	

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

4.3.6 ÉLÉMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Le Tableau 4-21 recense les réponses aux questions relatives aux éléments sociodémographiques. Les domaines professionnels Santé, Social, Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Bâtiment – Construction et Economie - Administration représentent 82.1% des titres décernés de type CFC/AFP par article 32 et par validation des acquis²³.

Deux tiers des répondants a suivi leur formation dans les **écoles** neuchâteloises (41.2% au CIFOM et 26.5% au CPLN) le reste étant dans des écoles hors canton ou n’ont pas suivi de cours (32.4%). Un peu moins de la moitié (45.8%) des répondants ont obtenu leur titre en 2012 et le reste (54.2%) en 2014. La moyenne générale totale obtenue au CFC/AFP est de 4.9, ce qui représente une bonne moyenne pour la plupart des diplômés.

L’**âge moyen** à l’obtention du titre de **40.1 ans**. Finalement, le nombre de femmes (63.9%) ayant obtenu un CFC/AFP par article 32 ou par validation des acquis de l’expérience est très nettement supérieur au nombre d’hommes (36.1%).

²³ A noter que ce type de formation n’est pas représenté dans les domaines Hôtellerie – Restauration, Biologie – Chimie – Physique, Informatique – Multimédia, Médias – Communication, Bois – Papier – Cuir, Environnement – Nature, Industrie graphique, Arts appliqués – Arts – Musique et Textile – Habillement - Soins.

Tableau 4-21 Eléments sociodémographiques – formation via art. 32 et VAE

Questions	Résultats bruts						Total		Rang		
	0	5	10	15	20	25	N	%			
Q1 Quel titre CFC/AFP avez-vous obtenu ?							73	100.0	-		
Santé							20	27.4	1		
							15	20.5	2		
Social							13	17.8	3		
Mécanique - Horlogerie - Métallurgie							6	8.2	4		
Bâtiment - Construction							6	8.2	4		
Economie - Administration							5	6.8	6		
Vente - Achat							4	5.5	7		
Transports - Logistique - Véhicules							3	4.1	8		
Alimentation - Economie familiale							1	1.4	9		
Agriculture							0	0.0	10		
Hôtellerie - Restauration							0	0.0	10		
Biologie - Chimie - Physique							0	0.0	10		
Informatique - Multimédia							0	0.0	10		
Médias - Communication							0	0.0	10		
Bois - Papier - Cuir							0	0.0	10		
Environnement - Nature							0	0.0	10		
Industrie graphique							0	0.0	10		
Arts appliqués - Arts - Musique							0	0.0	10		
Textile - Habillement - Soins							0	0.0	10		
Q2 Dans quelle école avez-vous obtenu votre titre ?	CIFOM	CPLN	CPMB	Lycée Jean-Plaget	Autre				-		
	N	28	18	0	0	22	68				
	%	41.2	26.5	0.0	0.0	32.4	100.0				
Q4 En quelle année avez-vous obtenu votre titre ?	2012	2014								-	
	N	33	39						72		
	%	45.8	54.2						100.0		
Q5 Quelle était votre moyenne générale du CFC/AFP ?	Entre 4.00 et 4.50	Entre 4.51 et 5.00	Entre 5.01 et 5.50	Entre 5.51 et 6.00						Moy. 4.9	
	N	16	23	23	6						
	%	23.5	33.8	33.8	8.8						
Q22 A quel âge avez-vous obtenu votre titre ?							-		40.1 (années)		
Q21 Quel est votre sexe?	Femme	Homme							-		
	N	46	26					72			
	%	63.9	36.1					100.0			

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

POINTS CLÉS. En ce qui concerne la **situation professionnelle des diplômés**, on observe de relativement grandes différences selon le type de formation suivi, à savoir :

- 1. Insertion dans le monde du travail, formation subséquente.** 87.7% des titulaires d'un CFC/AFP par article 32 ou validation des acquis de l'expérience sont insérés sur le marché du travail, tandis que les personnes ayant obtenu un CFC/AFP de type dual sont 62.6% à travailler et que moins de la moitié (39.8%) des titulaires de CFC à plein temps exercent une activité professionnelle. Les titulaires d'un CFC à plein temps sont les plus nombreux à continuer leurs études (44.0%), viennent ensuite les titulaires de CFC/AFP duals (22.6%), puis les CFC/AFP par article 32 ou validation des acquis de l'expérience (7.4%).
- 2. Proportion de personnes en recherche d'emploi.** Il est intéressant de relever que seuls 2.5% des titulaires de CFC/AFP par article 32 ou par validation des acquis de l'expérience se trouvent actuellement à la recherche d'un emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage. Les titulaires de CFC/AFP de type dual sont 9.6% à être dans cette

situation, et les CFC à plein temps 10.2%. On peut supposer que cela est en partie lié à l'âge et l'expérience professionnelle. En effet, les titulaires de CFC/AFP par article 32 ou validation des acquis de l'expérience sont comme mentionné préalablement pour la plupart déjà insérés dans le monde professionnel. Ils ont plusieurs années d'expérience derrière eux (moyenne d'âge d'obtention du titre de 40.1 ans), contrairement aux jeunes diplômés.

- 3. Adéquation entre système de formation et marché du travail.** Les répondants ayant suivi un CFC à plein temps sont près d'un quart (28.9%) à travailler dans un domaine totalement différent de leur domaine de formation, contre 10.3% pour les personnes ayant suivi un CFC/AFP de type dual et 5.7% pour les titulaires de CFC/AFP par article 32 ou par validation des acquis de l'expérience.

En termes d'**employabilité et de difficulté à trouver un emploi**, les différences entre les types de formation appellent les remarques suivantes :

- 1. Temps nécessaire pour s'insérer dans le monde du travail.** Le temps moyen nécessaire pour trouver un premier emploi se situe à 1.6 mois pour les titulaires de CFC/AFP duals et à 3.5 mois pour les diplômés ayant suivi une formation de type CFC à plein temps. A noter également que plus d'un tiers des répondants ayant suivi une formation de type CFC à plein temps (33.8%) ont été inscrits au chômage. Ce chiffre s'élève à 26.2% pour les CFC/AFP de type dual et seulement à 8.3% pour les titulaires de CFC/AFP Art. 32 et validation des acquis de l'expérience.
- 2. Recherche d'emploi, période de chômage.** Le sentiment en termes de difficulté dans la recherche d'un emploi varie entre formation de type dual avec le sentiment que la recherche est relativement aisée (moyenne de 4.4), et formation en école à plein temps pour lesquels ladite recherche semble assez difficile (moyenne de 3.6).
- 3. Salaire AVS brut.** En termes de salaire, on observe quelques différences entre les types de formation. Le salaire AVS brut moyen le plus bas étant celui des titulaires de CFC à plein temps avec environ CHF 3'920.- par mois. Viennent ensuite les CFC/AFP de type dual avec environ CHF 4'000.- par mois. Finalement, les mieux payés, notamment en raison de leur expérience professionnelle préalable, sont les titulaires de CFC/AFP Art. 32/VAE avec environ CHF 4'240.- par mois.

La comparaison par type de formation du **degré de satisfaction** et de la **pertinence de la formation** appelle les commentaires suivants :

- 1. Degré de satisfaction.** Le degré de satisfaction quant à la formation est plus élevé pour les titulaires de CFC/AFP duals et art. 32/VAE (moyenne de 4.9) que pour les titulaires de CFC à plein temps (moyenne de 4.7). De même les titulaires de CFC/AFP duals et Art. 32/VAE sont plus de 85.0% à accepter de recommander leur formation à un ami qui souhaiterait entreprendre une formation, tandis que les diplômés de CFC à plein temps sont 73.5% à la recommander.
- 2. Degré de pertinence** (correspondance aux exigences du poste occupé). En termes d'adéquation entre la formation et les exigences du poste actuellement occupé par les diplômés, les formations de type dual et par article 32 et validation des acquis de l'expérience correspondent largement aux exigences (moyenne de 4.9, respectivement 5.0). Tandis que pour les CFC à plein temps, elles correspondent moyennement aux exigences de l'emploi (moyenne de 4.4).

Enfin, en termes d'**itinéraire professionnel**, les spécificités par type de formation se caractérisent comme suit :

1. **Mobilité professionnelle** (entreprise formatrice, autre entreprise). Sans surprise, la proportion de diplômés travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés décroît avec le temps. Pour une formation duale, cette proportion passe ainsi de 29.8% pour les diplômés à 22.4% pour les diplômés 2012. La diminution est nettement plus forte pour les formations via art. 32 ou validation des acquis de l'expérience, puisque les proportions respectives sont de 75.0% et de 37.5%.
2. **Formation subséquente**. En termes de formations subséquentes, plusieurs différences selon le type de formation apparaissent clairement :

Proportion de formation subséquente. Les porteurs de CFC en école à plein temps sont 45.1% (2014), respectivement 42.8% (2012) à poursuivre leur formation, que ce soit dans une haute école, dans une école supérieure, via une maturité professionnelle ou un autre CFC. Les chiffres correspondant sont de 23.8% et de 21.5% pour les porteurs de CFC/AFP duals. Et de 2.5%, respectivement 12.5% pour les titres via art. 32 et validation des acquis de l'expérience. Les porteurs de titres de type en école à plein temps sont donc nettement plus enclins à poursuivre leur formation une fois le CFC obtenu.

Type de formation subséquente. Les porteurs de titres de type art. 32 ou validation des acquis de l'expérience choisissent quasi exclusivement une formation subséquente de type école supérieure, brevet/diplôme. A l'inverse, les porteurs de titres en école à plein temps privilégient les hautes écoles (HES, etc.), et dans un moindre mesure les écoles supérieures, brevet/diplôme. Enfin, les porteurs de titres de type dual poursuivent leur formation aussi bien en haute école qu'en écoles supérieures (principalement pour les diplômés 2012), voire par un autre apprentissage (principalement pour les diplômés 2014).

Recherche d'emploi, période de chômage. La situation de recherche d'emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage, concerne pour la formation de type dual 13.2% des diplômés 2014 et 5.5% des diplômés 2012. Les chiffres correspondant pour la formation en école à plein temps sont de 11.5% et de 9.2%. La situation de recherche d'emploi concerne donc une proportion légèrement plus importante de personnes fraîchement sortie d'une formation duale. Par contre, le rapport s'inverse pour les diplômés ayant obtenu leur titre depuis trois ans. Pour les formations de type art. 32 ou validation par les acquis de l'expérience, les situations de type recherche d'emploi sont anecdotiques.

L'**âge moyen à l'obtention du titre** est de **20.0 ans** pour la formation de type CFC à plein temps. Pour le CFC/AFP de type dual, la moyenne se situe à **21.5 ans**. Sans surprise, l'**âge moyen** pour le CFC/AFP par art. 32 ou validation des acquis de l'expérience est nettement plus élevé puisqu'il se situe à **40.1 ans**²⁴.

²⁴ Paradoxalement, l'âge moyen d'obtention d'une AFP duale est, pour notre échantillon de 26.1 ans. Il s'agit cependant de ne pas surestimer cet élément représentant 53 cas sur un échantillon de 1'246 personnes. Notons enfin qu'il n'y a pas d'AFP en école à plein temps

5 RÉSULTATS PAR DOMAINE PROFESSIONNEL

OBJECTIF. L'objectif du présent chapitre consiste à rendre compte des résultats de l'enquête par domaine professionnel, ceci pour chacun des thèmes suivants : situation professionnelle, employabilité et difficulté à trouver un emploi, satisfaction quant à la formation, caractéristiques sociodémographiques et itinéraire professionnel depuis la fin de la formation.

NOTE TECHNIQUE. Par souci de lisibilité, les résultats sont présentés de manière synthétique, par domaine professionnel et non par métier. Une discussion de détail par domaine professionnel, avec l'ensemble des données chiffrées figure dans un document *ad hoc*.

Les 111 métiers représentés dans l'échantillon de l'enquête sont distribués dans 18 domaines professionnels, selon classification fournie par le SFPO²⁵. Ces domaines sont mutuellement exclusifs²⁶, une liste exhaustive des métiers par domaine se trouve à l'annexe 7.2.

Les résultats des domaines professionnels pour lesquels moins de 20 personnes ont répondu sont reproduits pour mémoire dans les tableaux ci-dessous (en grisé), ceci sans faire l'objet de commentaire (échantillon trop petit)²⁷.

5.1 SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

Le Tableau 5-1 présente la situation professionnelle des titulaires de CFC/AFP, ceci par domaine professionnel. Globalement, la proportion de diplômés en **emploi** (entreprise formatrice, autre entreprise, activité indépendante) s'élève à **59.5%**. Ils sont **26.0%** à être en **formation** (haute école, école supérieure, brevet/diplôme, maturité professionnelle, autre CFC). La proportion de diplômés en **recherche d'emploi**, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage se monte pour sa part à **9.4%**. Enfin, les autres situations (service civil/militaire, séjour linguistique, renoncement à exercer une activité professionnelle, etc.) concernent 5.1% du total des diplômés. En termes d'**adéquation** entre le **domaine de formation** et le **poste occupé**, on constate que **73.1%** des diplômés travaillent dans « **leur métier** » et 14.4% dans un métier proche. Ils ne sont que 12.5% à travailler dans un autre domaine professionnel.

Derrière ces résultats globaux se cachent des différences importantes, voire très importantes entre les différents domaines professionnels. Les éléments principaux sont discutés ci-dessous, domaine par domaine.

²⁵ Document fourni par Monsieur Patrice Gaille, Responsable promotion et communication, SFPO.

²⁶ Une 19^{ème} catégorie (Electricité – Electronique) était présente dans le document transmis par le SFPO, dont tous les métiers faisaient également partie soit du domaine Bâtiment – Construction, soit du domaine Mécanique – Horlogerie – Métallurgie. Cette catégorie n'est pas donc pas présente dans le présent rapport, puisque déjà incluse dans les deux domaines précités.

²⁷ Les domaines concernés sont Médias – Communication, Textile – Habillement – Soins, Arts appliqués – Arts – Musique, Biologie – Chimie – Physique, Environnement – Nature, Bois – Papier – Cuir et Industrie graphique.

Mécanique – Horlogerie – Métallurgie. Ce domaine se caractérise par une propension plus grande que la moyenne à l'emploi (62.0%) et à la formation (29.4%)... et un risque de chômage nettement moindre, avec une proportion de diplômés en recherche d'emploi de 5.5% pour une moyenne globale de 9.4%. Les diplômés de ce domaine professionnel sont très peu nombreux à être dans une autre situation professionnelle, soit 3.1%. Les personnes exerçant une activité professionnelle travaillent pour une large part dans « leur métier » (69.4%), respectivement dans un métier proche (21.7%). Seuls 8.9% travaillent dans un autre domaine.

Economie – Administration. Le domaine professionnel Economie – Administration se singularise, par rapport à la moyenne, par une faible proportion de personne en emploi (49.7%) compensée par une forte proportion de diplômés poursuivant leur formation (31.0%)... et par une proportion également forte en recherche d'emploi, soit 12.7% pour une moyenne globale de 9.4%. Les personnes dans une autre situation comptent pour 6.6% du total des diplômés de ce domaine. Les personnes exerçant une activité professionnelle travaillent pour 62.7% d'entre eux dans « leur métier », respectivement 22.5% dans un métier proche. Ils sont 14.7% à travailler dans un autre domaine.

Bâtiment – Construction. Ce domaine se caractérise par une forte proportion de personnes en emploi (66.5%) et par un pourcentage légèrement en-dessous de la moyenne concernant les personnes en formation, soit 25.3% contre 26.0% pour l'ensemble de l'échantillon. La forte proportion de personnes exerçant une activité professionnelle trouve donc son corollaire dans une faible part de personnes en recherche d'emploi, soit 5.9% du total, et par une part également faible de personnes dans une autre situation (2.4%). Les personnes formées aux métiers du bâtiment travaillent dans une très large majorité, soit 80.2%, dans « leur métier », et plus rarement dans un métier proche (8.1%). Ils sont 11.7% à avoir changé de domaine.

Santé. Pour le domaine Santé, 62.5% des diplômés exercent une activité professionnelle, soit légèrement plus que la moyenne globale de 59.5%. Ils sont 20.4% à continuer leur formation, et 10.5% à rechercher un emploi, soit une proportion supérieure à la moyenne globale de 9.4%. Ils sont 6.6% à être dans une autre situation. Les personnes formées dans un métier de ce domaine travaillent presque exclusivement dans ledit métier (87.5%).

Vente – Achat. La proportion de diplômés en emploi est supérieure à la moyenne pour ce domaine, soit 66.9% pour une moyenne globale de 59.5%. Ce chiffre a pour corollaire une propension nettement moindre à continuer sa formation, avec seulement 15.2% des diplômés poursuivant leurs études (moyenne globale de 26.0%). Avec une proportion de diplômés en recherche d'emploi de 13.1%, le domaine Achat – Vente se situe dans le peloton de tête. Enfin, la proportion de personnes dans une autre situation s'élève à 4.8%. Les personnes du domaine professionnel Vente – Achat sont 80.4% à travailler dans leur métier, soit une proportion importante. Elles sont 6.2% à travailler dans un métier proche et 13.4% à avoir changé de domaine.

Social. Ce qui frappe dans ce domaine, c'est la proportion très importante, en comparaison avec la moyenne globale, de diplômés poursuivant leur formation, soit 38.8% pour une moyenne globale de 26.0%. La proportion de personnes en recherche d'emploi est pour sa part particulièrement basse, soit 3.9%. Quant au pourcentage de personnes exerçant une activité professionnelle, il est en-dessous de la moyenne avec une proportion de 53.4%. Le domaine Social obtient la palme en termes d'adéquation entre le domaine de formation et l'emploi. En effet, 93.1% des diplômés déclarent travailler dans « leur métier ». Ils ne sont

que 5.2% à travailler dans un métier proche... et un tout petit 1.7% à avoir changé de domaine.

Transports – Logistique – Véhicules. Dans ce domaine, la proportion de diplômés en emploi est importante avec un pourcentage de 67.1%. Tout comme le sont les proportions de personnes en recherche d'emploi (11.4%) et de personnes dans une autre situation (8.6%). Corollaire de tout cela, très peu de personnes de ce domaine professionnel poursuivent leur formation, soit 12.9% par rapport à une moyenne globale de 26.0%. Dans ce domaine professionnel, de nombreux diplômés travaillent dans un autre domaine professionnel (16.7%), respectivement dans un autre métier (20.8%) que le métier dans lequel ils ont été formés.

Agriculture. Avec 70.8% de diplômés exerçant une activité professionnelle, le domaine professionnel Agriculture obtient la palme de l'échantillon pour ce critère. Ceci a pour corollaire une propension moindre à la poursuite de la formation (13.8%). La proportion de diplômés à la recherche d'un emploi se rapproche de la moyenne, avec 9.2% pour une moyenne globale de 9.4%. Enfin, 6.2% des diplômés de ce domaine sont dans une autre situation. De manière peut-être surprenante, 25.0% des personnes formées à un métier du domaine professionnel Agriculture travaillent dans un autre domaine. Ils sont 14.6% à travailler dans métier proche, ce qui se traduit par une proportion de 60.4% de diplômés travaillant dans « leur métier ».

Informatique – Multimédia. Ce domaine professionnel se singularise par une proportion extrêmement faible de diplômés exerçant une activité professionnelle, soit 27.9% pour une moyenne globale de 59.5%. Les diplômés de ce domaine éprouvent par ailleurs de la difficulté à trouver des débouchés, 16.4% (la valeur la plus élevée de l'échantillon) se trouvant en recherche d'emploi. Choix ou conséquence, la proportion de diplômés continuant leur formation est de loin la plus élevée de l'échantillon avec 52.5% pour une moyenne globale de 26.0%. Enfin, 3.3% des diplômés de ce domaine professionnel se trouvent dans une autre situation. Dans ce domaine professionnel, il y a autant de diplômés qui travaillent dans « leur métier » (40.0%) que dans un autre domaine (40.0%). Ceci implique que 20% d'entre eux occupent un emploi dans un métier proche. Le profil de ce domaine professionnel est donc clairement atypique, très peu de personnes, en comparaison avec les autres domaines professionnels, travaillant dans le métier pour lequel elles ont été formées.

Alimentation – Economie familiale. Pour ce domaine, la propension à poursuivre sa formation est très faible (7.7%), le risque de chômage étant par ailleurs sensiblement inférieur à la moyenne (7.7% contre 9.4% pour la moyenne globale). 69.2% des diplômés exercent une activité professionnelle, soit une proportion très élevée en comparaison avec les autres domaines. Corollaire de ces chiffres, les diplômés du domaine Alimentation – Economie familiale sont de loin les plus nombreux à se trouver dans une autre situation, soit 15.4% pour une valeur moyenne de 5.1%. Une large proportion de diplômés du domaine professionnel Alimentation – Economie familiale travaille dans « leur métier » (70.4%), près d'un quart (25.9%) exerçant dans un métier proche. Ils ne sont que 3.7% à avoir changé de domaine professionnel.

Hôtellerie – Restauration. Ce domaine se caractérise par une propension faible à poursuivre sa formation (10.0%) et par un risque de chômage relativement élevé, avec une proportion de diplômés en recherche d'emploi de 13.3% pour une moyenne globale de 9.4%. Le taux de personnes en emploi est très élevé, avec une proportion de 70.0%. Les personnes formées

dans le domaine professionnel Hôtellerie – Restauration travaillent presque exclusivement dans « leur métier » (91.7%). Peu travaillent dans un métier proche (8.3%)... et aucun dans un autre domaine professionnel.

Tableau 5-1 Situation professionnelle des diplômés – par domaine professionnel

Domaine professionnel	N	Q7 Situation actuelle des diplômés				Q8 Adéquation entre domaine de formation et emploi actuel		
		Travail %	Formation %	Recherche emploi %	Autre* %	Même domaine %	Domaine proche %	Autre domaine %
Mécanique - Horlogerie - Métallurgie	250	62.0	29.4	5.5	3.1	69.4	21.7	8.9
Economie - Administration	185	49.7	31.0	12.7	6.6	62.7	22.5	14.7
Bâtiment - Construction	150	66.5	25.3	5.9	2.4	80.2	8.1	11.7
Santé	146	62.5	20.4	10.5	6.6	87.5	5.2	7.3
Vente - Achat	134	66.9	15.2	13.1	4.8	80.4	6.2	13.4
Social	97	53.4	38.8	3.9	3.9	93.1	5.2	1.7
Transports - Logistique - Véhicules	63	67.1	12.9	11.4	8.6	62.5	20.8	16.7
Agriculture	58	70.8	13.8	9.2	6.2	60.4	14.6	25.0
Informatique - Multimédia	56	27.9	52.5	16.4	3.3	40.0	20.0	40.0
Alimentation - Economie familiale	40	69.2	7.7	7.7	15.4	70.4	25.9	3.7
Hôtellerie - Restauration	31	70.0	10.0	13.3	6.7	91.7	8.3	0.0
Médias - Communication	19	47.6	33.3	19.0	0.0	80.0	10.0	10.0
Textile - Habillement - Soins	18	61.1	27.8	11.1	0.0	8.3	16.7	75.0
Arts appliqués - Arts - Musique	13	38.5	30.8	15.4	15.4	16.7	66.7	16.7
Biologie - Chimie - Physique	9	22.2	66.7	0.0	11.1	50.0	50.0	0.0
Environnement - Nature	3	66.7	0.0	33.3	0.0	100.0	0.0	0.0
Bois - Papier - Cuir	3	33.3	66.7	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0
Industrie graphique	1	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0
Moyenne globale	1'276	59.5	26.0	9.4	5.1	73.1	14.4	12.5

Remarques:

* Autres situations : service civil/militaire, séjour linguistique, etc. ou personnes ayant décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

En résumé, il apparaît donc que :

- 1. Insertion dans le monde du travail, formation subséquente.** Globalement, la proportion de diplômés en emploi (entreprise formatrice, autre entreprise, activité indépendante) s'élève à 59.5%. Ils sont 26.0% à être en formation (haute école, école supérieure, brevet/diplôme, maturité professionnelle, autre CFC). Ceci avec de fortes différences par domaine professionnel. Moins de 50.0% des répondants des domaines professionnels Economie – Administration (49.7%) et Informatique – Multimédia (27.9%) exercent une activité professionnelle. Ceci s'explique en partie par le fait que dans ces deux domaines, plus de 30.0% des diplômés poursuivent leur formation. A l'opposé, on constate que moins de 15.0% des diplômés des domaines Transports – Logistique – Véhicules, Agriculture, Alimentation – Economie familiale et Hôtellerie – Restauration suivent une formation subséquente. Avec pour corollaire des taux d'emploi proches de ou supérieurs à 70.0%.
- 2. Proportion de personnes en recherche d'emploi.** La proportion de diplômés en recherche d'emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage se monte à 9.4%, les autres situations (service civil/militaire, séjour linguistique, renoncement à exercer une activité professionnelle, etc.) concernant 5.1% du total des diplômés. A nouveau, les différents domaines professionnels sont inégaux devant le chômage. Les domaines Economie – Administration, Vente – Achat, Informatique – Multimédia et Hôtellerie –

Restauration comptent plus de 12.0% de personnes à la recherche d'un emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage. A l'opposé, les domaines Mécanique - Horlogerie – Métallurgie, Bâtiment – Construction et Social comptent moins de 6.0% de personnes à la recherche d'un emploi.

3. **Adéquation entre domaine de formation et poste occupé.** Globalement, 73.1% des diplômés travaillent dans « leur métier » et 14.4% dans un métier proche. Ils ne sont que 12.5% à travailler dans un autre domaine professionnel. La situation est cependant très variable en fonction du domaine professionnel. Les domaines Transport – Logistique – Véhicules, Agriculture et Informatique – Multimédia comptent plus de 15.0% de personnes travaillant dans un domaine totalement différent de celui de leur formation. Avec un pic à 40.0% pour le domaine Informatique – Multimédia. Le domaine Economie – Administration se situe juste en-dessous de ce seuil, avec une proportion de 14.7%. A l'opposé, les diplômés des domaines professionnels Social, Alimentation – Economie familiale et Hôtellerie – restauration voient moins de 5.0% de leurs diplômés travailler dans un autre domaine. Un troisième groupe de domaines se dégage, celui où plus de 20.0% des diplômés occupent un emploi dans un métier proche. Il s'agit des domaines suivants : Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Economie – Administration, transports – Logistique – Véhicules, Informatique – Multimédia et Alimentation – Economie familiale.

5.2 EMPLOYABILITÉ ET RECHERCHE D'EMPLOI

Le Tableau 5-2 présente les résultats relatifs à l'employabilité et à la difficulté rencontrée par les titulaires de CFC/AFP pour trouver un emploi, ceci par domaine professionnel. Globalement, le temps nécessaire pour décrocher un **premier emploi** se monte à **2.0 mois**, soit une durée relativement courte. Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, le temps moyen pour s'insérer dans le monde du travail s'élève à 2.6 mois. La recherche d'un emploi n'est cependant pas chose facile, avec une difficulté ressentie de 4.2. **26.2%** des diplômés ont par ailleurs été au **chômage** depuis l'obtention de leur titre, ce qui constitue une proportion importante. Enfin, le salaire AVS brut s'établit à près de **CHF 4'000.-** par mois.

Derrière ces résultats globaux se cachent cependant des différences importantes, voire très importantes entre les différents domaines professionnels. Les éléments principaux sont discutés ci-dessous, domaine par domaine.

Mécanique – Horlogerie – Métallurgie. Dans ce domaine, l'obtention du premier emploi après la formation est rapide, soit une durée de 1.7 mois, ceci avec une difficulté ressentie dans la moyenne (4.2). Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, le temps moyen pour s'insérer dans le monde du travail s'élève à 2.5 mois. Les diplômés sont 20.1% à avoir connu une période de chômage depuis l'obtention de leur diplôme. Ils gagnent sensiblement plus que la moyenne, avec un salaire mensuel de CHF 4'259.- par mois pour une moyenne globale de CHF 4'013.-.

Economie – Administration. Le domaine professionnel Economie et Administration se caractérise par une durée nettement plus longue que la moyenne globale, soit 3.1 mois pour obtenir un premier emploi, ceci avec une difficulté ressentie que l'on peut qualifier de forte (note de 3.7 comparée à une moyenne de 4.2). Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, le temps moyen pour trouver un premier emploi s'élève à 3.8 mois. Les diplômés sont également proportionnellement plus nombreux à avoir connu une période de chômage, soit 32.3%. Ils gagnent légèrement plus que la moyenne globale, soit CHF 4'104.- par mois.

Bâtiment – Construction. Les diplômés de ce domaine professionnel trouvent très rapidement (durée de 1.2 mois) et très facilement (difficulté ressentie de 4.9) du travail à l'issue de leur formation. Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, le temps moyen pour trouver un premier emploi s'élève à 1.9 mois. Ils connaissent moins le chômage que les autres (18.4% pour une moyenne globale de 26.2%) et gagnent sensiblement plus que ladite moyenne, soit CHF 4'299.- par mois.

Santé. Paradoxalement, les diplômés du domaine Santé trouvent rapidement de l'embauche à l'issue de leur formation (durée d'attente de 1.8 mois), mais ressentent une difficulté certaine dans leur recherche d'emploi (note de 4.1). Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, le temps moyen pour trouver un premier emploi s'élève à 2.3 mois. Ils sont proportionnellement moins nombreux que la moyenne à avoir connu une période de chômage (23.7%), mais gagnent sensiblement moins que ladite moyenne, soit 3'837.- par mois.

Vente – Achat. Les diplômés du domaine Vente – Achat trouvent très rapidement du travail (durée d'attente de 1.4 mois), mais ressentent une difficulté certaine dans leur recherche d'emploi (note de 4.1). Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, le temps moyen pour trouver un premier emploi s'élève à 2.1 mois. Ils sont par contre proportionnellement nombreux à avoir connu une période de chômage depuis l'obtention de leur titre (34.8%) et sont les moins bien payés de l'échantillon avec un salaire mensuel de CHF 3'698.-

Social. Pour le domaine professionnel Social, la durée moyenne avant l'obtention du premier emploi est de 3.0 mois, soit sensiblement plus que la moyenne globale de l'échantillon (2.1 mois). Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, le temps moyen pour trouver un premier emploi s'élève à 3.6 mois. Par contre, la difficulté ressentie au cours de la recherche est moindre avec une note de 4.4. Les diplômés de ce domaine sont moins nombreux à avoir connu une période de chômage depuis l'obtention de leur titre, soit 18.3%. Ils gagnent légèrement plus que la moyenne avec un salaire mensuel de 4'093.-.

Transports – Logistique – Véhicules. Dans ce domaine, la durée moyenne pour décrocher un premier emploi est de 1.7 mois, soit une durée courte. Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, cette moyenne s'élève à 2.3 mois. La difficulté ressentie au cours de la recherche d'emploi est de 4.4, soit une difficulté légèrement moindre que la difficulté moyenne (4.2). Par contre, les diplômés de ce domaine sont plus nombreux que la moyenne à avoir connu le chômage depuis l'obtention de leur diplôme (33.3%). Ils gagnent très légèrement moins que la moyenne avec un salaire mensuel de CHF 3'967.-.

Agriculture. Avec environ un mois (durée d'attente de 0.9 mois et de 1.1 mois sans prendre en compte les diplômés travaillant dans l'entreprise formatrice) pour obtenir un premier emploi et une difficulté ressentie de 4.6, soit un niveau sensiblement plus favorable que la moyenne de 4.2, la situation des diplômés du domaine professionnel Agriculture apparaît tout à fait favorable. Ceci est confirmé par le fait que ceux-ci sont moins nombreux à avoir connu le chômage depuis l'obtention de leur diplôme (20.8%). Par contre, ils gagnent sensiblement moins que la moyenne avec un salaire mensuel de CHF 3'711.-.

Informatique – Multimédia. Ce domaine professionnel se révèle être un des plus difficiles de l'échantillon, avec une durée d'attente avant la première embauche de 4.1 mois (4.6 mois sans prendre en compte les diplômés travaillant dans l'entreprise formatrice), une difficulté ressentie lors de la recherche d'emploi de 3.8, une proportion de diplômés ayant connu le chômage depuis l'obtention de leur diplôme de 37.9% et un salaire mensuel moyen de CHF 3'711.-. Pour l'ensemble de ces critères, le domaine Informatique – Multimédia se rapproche des valeurs les moins favorables de l'échantillon.

Alimentation – Economie familiale. Le domaine professionnel Alimentation – Economie familiale apparaît également relativement difficile avec une durée d'attente de 3.2 mois avant l'obtention du premier emploi (3.1 mois sans prendre en compte les diplômés travaillant dans l'entreprise formatrice), une difficulté ressentie dans la recherche d'emploi de 4.1, une probabilité de 38.7% d'avoir connu le chômage depuis l'obtention du diplôme et un salaire mensuel moyen de CHF 3'667.-, le plus faible de l'échantillon.

Hôtellerie – Restauration. Ce domaine se caractérise par une durée d'attente de 1.8 mois avant l'obtention d'un premier emploi (2.3 mois sans prendre en compte les diplômés travaillant dans l'entreprise formatrice), et surtout par une difficulté ressentie en cours de la recherche d'emploi de 4.7, soit une valeur nettement plus favorable que la moyenne de 4.2. La proportion de diplômés ayant connu le chômage depuis l'obtention de leur diplôme s'élève pour sa part à 26.7% et le salaire moyen à CHF 3'920.- par mois, soit un montant très légèrement inférieur au montant moyen de l'échantillon.

En résumé, il apparaît donc que :

- 1. Temps nécessaire pour s'insérer dans le marché du travail.** Le nombre moyen de mois nécessaires pour trouver un premier emploi est inférieur à 1.5 mois pour les domaines professionnels Bâtiment – Construction, Vente – Achat et Agriculture. Cependant, si l'on ne prend pas en compte les diplômés travaillant dans l'entreprise formatrice, cette moyenne s'élève à environ deux mois pour Bâtiment – Construction et Vente – Achat, tandis qu'elle reste proche d'un mois pour Agriculture. Elle est à l'opposé égale ou supérieure à 3.0 mois pour les domaines professionnels Economie – Administration, Social Informatique – Multimédia et Alimentation – Economie familiale, durée généralement rallongée si l'on ne prend pas en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés (excepté pour Alimentation – Economie familiale). Il existe donc des différences importantes entre domaines pour ce qui est de la facilité à trouver une première embauche.
- 2. Recherche d'emploi, période de chômage.** Les différences ci-dessus sont corroborées par la difficulté ressentie pour trouver un emploi, avec des situations difficiles (notation inférieure ou égale à 3.8) pour les domaines Economie et Administration et Informatique – Multimédia. À l'opposé, il apparaît relativement facile de trouver un emploi dans les domaines Bâtiment – Construction, Agriculture et Hôtellerie – Restauration, avec une notation de la difficulté ressentie supérieure à 4.6. A noter également que dans certains domaines (Vente – Achat, Informatique – Multimédia, Alimentation – Economie familiale), plus d'un tiers des répondants ont été inscrits au chômage depuis l'obtention de leur titre.
- 3. Salaire AVS brut.** Le salaire AVS brut moyen le plus bas est celui du domaine Alimentation – Economie familiale, avec un salaire mensuel de CHF 3'667.-. A l'opposé, le salaire mensuel le plus élevé est celui du domaine professionnel Bâtiment – Construction avec CHF 4'299.- suivi de près par le domaine Mécanique – Horlogerie – Métallurgie avec un salaire mensuel de CHF 4'259.-

Tableau 5-2 Employabilité et difficulté à trouver un emploi – par domaine professionnel

Domaine professionnel	N	Q11-Q14 Employabilité et difficulté à trouver un emploi			
		Trouver 1er emploi mois	Difficulté ressentie note	Période de chômage %	Salaire AVS brut CHF/mois
Mécanique - Horlogerie - Métallurgie	250	1.7	4.2	20.1	4'259
Economie - Administration	185	3.1	3.7	32.3	4'104
Bâtiment - Construction	150	1.2	4.9	18.4	4'299
Santé	146	1.8	4.1	23.7	3'837
Vente - Achat	134	1.4	4.1	34.8	3'698
Social	97	3.0	4.4	18.3	4'093
Transports - Logistique - Véhicules	63	1.7	4.4	33.3	3'967
Agriculture	58	0.9	4.6	20.8	3'711
Informatique - Multimédia	56	4.1	3.8	37.9	3'737
Alimentation - Economie familiale	40	3.2	4.1	38.7	3'667
Hôtellerie - Restauration	31	1.8	4.7	26.7	3'920
Médias - Communication	19	3.1	3.6	58.3	4'386
Textile - Habillement - Soins	18	3.3	3.5	25.0	3'225
Arts appliqués - Arts - Musique	13	3.3	3.6	12.5	3'800
Biologie - Chimie - Physique	9	1.3	3.3	0.0	4'500
Environnement - Nature	3	9.0	2.0	100.0	5'125
Bois - Papier - Cuir	3	0.0	-	0.0	3'750
Industrie graphique	1	2.0	-	0.0	4'250
Moyenne globale	1'276	2.0	4.2	26.2	4'013

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

5.3 SATISFACTION ET PERTINENCE DE LA FORMATION

Le Tableau 5-3 indique pour les différents domaines professionnels la correspondance de la formation aux exigences du poste de travail occupé ainsi que le degré de satisfaction quant à ladite formation. Globalement, le **degré de pertinence** (correspondance de la formation aux exigences du poste) peut être qualifié de bon avec une note de **4.8**. La même remarque vaut pour le **degré de satisfaction** également noté à **4.8**. Cette appréciation positive est corroborée par le fait que **83.1% des diplômés** ayant répondu à l'enquête **recommanderaient la formation** qu'ils ont suivie à un ami désirant se former dans le même domaine.

Derrière ces résultats globaux se cachent cependant des différences importantes, voire très importantes entre les différents domaines professionnels. Les éléments principaux sont discutés ci-dessous, domaine par domaine.

Mécanique – Horlogerie – Métallurgie. Dans ce domaine, la pertinence de la formation est forte (4.9), tout comme le degré de satisfaction (5.0). 89.4% des diplômés recommanderaient la formation suivie à un ami désirant se former dans le même domaine.

Economie – Administration. Pour le domaine professionnel Economie et Administration, le degré de pertinence se monte à 4.7, soit une valeur satisfaisante, quoique légèrement en-dessous de la notation moyenne de 4.8. Le degré de satisfaction est également bon à 4.8, en ligne avec la moyenne globale. 85.1% des diplômés recommanderaient la formation à un ami souhaitant se former dans le domaine.

Bâtiment – Construction. Les diplômés de ce domaine professionnel trouvent leur formation très pertinente avec une note de 5.0 et en sont très satisfaits, avec une note de 5.0 également. Ils sont 88.4% à être d'accord de recommander leur formation à un ami désireux de se former dans le domaine.

Santé. Les diplômés du domaine Santé se déclarent satisfaits de leur formation avec une note de 4.9 et sont 81.1% à recommander ladite formation à un ami qui souhaiterait se former dans le domaine. Leur formation leur permet également de faire face aux exigences du poste de travail occupé, avec une pertinence évaluée à 4.8.

Vente – Achat. Les diplômés du domaine Vente – Achat apprécient leur formation avec un degré de satisfaction de 4.9 et une proportion de 81.8% de diplômés qui recommanderaient ladite formation à un ami qui souhaiterait se former dans le domaine. En termes de correspondance de la formation aux exigences du poste occupé, l'appréciation est également favorable avec une pertinence évaluée à 4.9.

Social. Pour le domaine professionnel Social, l'élément marquant est une proportion de 88.9% de diplômés qui recommanderaient leur formation à un ami désirant se former dans le domaine, soit un des pourcentages les plus élevés de l'échantillon. Avec paradoxalement un degré de satisfaction quant à la formation (4.7) satisfaisant mais légèrement en-dessous de la moyenne globale (4.8). La formation permet par contre de faire face aux exigences du poste occupé, avec une pertinence évaluée à 4.9.

Transports – Logistique – Véhicules. Dans ce domaine, les diplômés se déclarent satisfaits de leur formation avec une note de 5.0. Ils sont 88.9% à recommander leur formation à un ami désirant se former dans le domaine. La pertinence de ladite formation est également satisfaisante avec une note de 4.9.

Agriculture. En termes de pertinence et de satisfaction quant à la formation, l'appréciation des diplômés est légèrement plus sévère pour le domaine Agriculture que pour les domaines précédents, avec une proportion de 80.7% des diplômés qui recommanderaient ladite formation à un ami désirant se former dans le domaine. En termes de satisfaction et de pertinence, les notations de 4.7 et 4.8 sont par contre en ligne avec la moyenne globale.

Informatique – Multimédia. Ce domaine professionnel se caractérise par une situation nettement moins favorable que celle des autres domaines. La satisfaction des diplômés est nettement plus faible avec une notation de 4.4 (notation tout de même au-dessus du seuil de suffisance fixé à 4.0). La correspondance aux exigences du poste de travail est évaluée à 4.1, soit juste au-dessus du seuil de suffisance, mais nettement en-dessous de la valeur moyenne de 4.8. Les diplômés du domaine professionnels Informatique – Multimédia ne seraient par ailleurs que 55.4% à recommander leur formation à un ami désirant se former dans le domaine, soit le pourcentage le plus faible de l'échantillon.

Alimentation – Economie familiale. Le domaine professionnel Alimentation – Economie familiale apparaît relativement difficile avec une satisfaction notée à 4.7, une pertinence évaluée à 4.6, et surtout une proportion de 67.5% de diplômés qui recommanderaient leur formation. Soit la deuxième valeur la moins élevée de l'échantillon.

Hôtellerie – Restauration. Ce domaine se caractérise par une satisfaction notée à 4.8 en ligne avec la moyenne, et une pertinence de 5.1, soit une valeur au-dessus de la moyenne globale de 4.8. Les diplômés de ce domaine seraient par ailleurs 89.7% à recommander leur formation à un ami désirant se former dans le domaine, soit une valeur largement supérieure à la moyenne de 83.1%.

Tableau 5-3 Correspondance aux exigences du poste, satisfaction quant à la formation

Domaine professionnel	N	Q6/Q20/Q16 Degré de satisfaction et pertinence		
		Satisfaction note	Recommandation %	Pertinence note
Mécanique - Horlogerie - Métallurgie	250	5.0	89.4	4.9
Economie - Administration	185	4.8	85.1	4.7
Bâtiment - Construction	150	5.0	88.4	5.0
Santé	146	4.9	81.1	4.8
Vente - Achat	134	4.9	81.8	4.9
Social	97	4.7	88.7	4.9
Transports - Logistique - Véhicules	63	5.0	88.9	4.9
Agriculture	58	4.7	80.7	4.8
Informatique - Multimédia	56	4.4	55.4	4.1
Alimentation - Economie familiale	40	4.7	67.5	4.6
Hôtellerie - Restauration	31	4.8	89.7	5.1
Médias - Communication	19	4.8	78.9	4.3
Textile - Habillement - Soins	18	4.5	50.0	3.3
Arts appliqués - Arts - Musique	13	4.8	69.2	4.7
Biologie - Chimie - Physique	9	4.3	100.0	4.0
Environnement - Nature	3	4.7	33.3	6.0
Bois - Papier - Cuir	3	4.7	33.3	4.7
Industrie graphique	1	4.7	0.0	2.0
Moyenne globale	1'276	4.8	83.1	4.8

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

En résumé, il apparaît donc que :

- Degré de satisfaction.** Le degré de satisfaction quant à la formation est le plus élevé pour les domaines professionnels Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Bâtiment – Construction et Transports – Logistique – Véhicules, avec des notations supérieures ou égales à 5.0. L'appréciation est par contre nettement plus sévère pour le domaine Informatique – Multimédia avec une notation de 4.4, soit la moins bonne de l'échantillon. Notons cependant que toutes les appréciations sont supérieures au seuil de suffisance fixé à 4.0.
- Pourcentage de recommandation.** Pour la plupart des domaines, les diplômés sont plus de 75.0% à recommander la formation qu'ils ont suivie. Avec des pics positifs pour les domaines Mécanique – Horlogerie – Métallurgie (89.4%), Bâtiment – Construction (88.4%), Social (88.7%), Transports – Logistique – Véhicules (88.9%) et Hôtellerie – Restauration (89.7%). Les appréciations sont par contre très nettement plus sévères pour les domaines Informatique – Multimédia et Alimentation – Economie familiale.

- 3. Degré de pertinence** (correspondance aux exigences du poste occupé). En termes d'adéquation entre la formation et les exigences du poste actuellement occupé par les diplômés, les formations des domaines Bâtiment – Construction (5.0) et Hôtellerie – Restauration (5.1) sont les mieux notées. A l'autre extrême, on trouve les domaines Alimentation – Economie familiale (4.6) et Informatique – Multimédia (4.1).

5.4 ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

Le Tableau 5-4 présente la situation professionnelle des titulaires de CFC/AFP, ceci par domaine professionnel et en fonction de l'année d'obtention du titre. La comparaison des situations respectives 2012 et 2014 permet de rendre compte de l'itinéraire professionnel des diplômés, ceci en termes d'insertion dans le monde professionnel, d'études subséquentes, de recherche d'emploi et de prise de responsabilités (fonction d'encadrement et/ou de spécialiste).

Globalement, la proportion de **diplômés en emploi** (entreprise formatrice, autre entreprise, activité indépendante) est logiquement plus élevée pour les diplômés 2012, avec une proportion de **63.4%**, que pour les diplômés 2014 avec une proportion de **55.6%**. Ils sont **25.7%** à être en **formation** (haute école, école supérieure, brevet/diplôme, maturité professionnelle, autre CFC) trois ans après l'obtention de leur diplôme, et **26.5%** après un an. La proportion de **diplômés en recherche d'emploi**, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage se monte pour sa part à **6.3%** pour les diplômés 2012 et à **12.5%** pour les diplômés 2014. En termes de responsabilités hiérarchiques, il ne semble pas y avoir d'évolution entre les diplômés 2014 (32.3%) et les diplômés 2012 (31.8%). Par contre, on observe une évolution dans les personnes occupant un poste comportant des responsabilités techniques – fonction de spécialiste, puisque 32.8% des diplômés 2014 disent avoir une telle fonction, contre 39.9% des diplômés 2012.

Derrière ces résultats globaux se cachent cependant des différences importantes, voire très importantes entre les différents domaines professionnels. En termes d'itinéraire professionnel, les spécificités par domaine professionnelle se caractérisent comme suit.

Mécanique – Horlogerie – Métallurgie. Ce domaine se caractérise par une faible différence entre les diplômés 2012 et 2014. En effet, ils sont 60.4% à être insérés sur le marché du travail trois ans après l'obtention de leur diplôme, contre 63.9% un an après ladite obtention. 29.9% des diplômés 2012 poursuivent leur formation et 28.9% pour les diplômés 2014. Pour ce qui est de la recherche d'emploi, ils sont 5.8% à se trouver dans cette situation trois ans après l'obtention de leur titre et 5.2% une année après. En termes de responsabilités hiérarchiques, on constate avec surprise que 28.3% des diplômés 2014 déclarent avoir une fonction d'encadrement, contre 14.9% pour les diplômés 2012. Les diplômés 2012 sont cependant légèrement plus nombreux à occuper un poste avec des responsabilités techniques importantes – fonction de spécialiste (45.1%), que les diplômés 2014 (41.7%).

Economie – Administration. Pour ce domaine, on constate une nette différence en termes d'insertion sur le marché du travail. Une année après l'obtention du titre, les diplômés sont 41.6% à travailler, contre 60.2% trois ans après. Cette situation est en partie contrebalancée par une proportion de recherche d'emploi plus importante pour les diplômés 2014 (16.8%) que pour les diplômés 2012 (7.2%). La proportion de personnes en formation est quant à elle équivalente, avec 30.1% pour les diplômés 2012 et 31.9% pour les diplômés 2014. En ce qui concerne l'occupation d'un poste avec responsabilités hiérarchiques et/ou techniques,

on n'observe pas de différence majeure. 21.2% des diplômés 2012 déclarent avoir une fonction d'encadrement, contre 23.6% pour les diplômés 2014, et 25.0% des diplômés 2012 disent avoir une fonction de spécialiste, contre 23.6% pour les diplômés 2014.

Bâtiment – Construction. Pour ce domaine, on constate une nette différence en termes d'insertion sur le marché du travail. Une année après l'obtention du titre, les diplômés sont 58.1% à travailler, contre 75.0% trois ans après. Cette situation est en partie contrebalancée par une proportion importante de situations de recherche d'emploi pour les diplômés 2014 (11.6%). La proportion de personnes en formation est quant à elle équivalente avec 25.0% pour les diplômés 2012 et 26.7% pour les diplômés 2014. Pour ce qui est des fonctions d'encadrement et de spécialiste, les diplômés 2012 sont légèrement plus nombreux à occuper des postes comportant des responsabilités hiérarchiques (42.4%, contre 37.3% pour les diplômés 2014) et des responsabilités techniques (35.6%, contre 26.9% pour les diplômés 2014).

Santé. Pour le domaine Santé également, les diplômés 2012 sont plus nombreux à être insérés dans le monde professionnel (69.8%) que les diplômés 2014 (58.6%) Cette situation est en partie contrebalancée par une plus importante proportion de situations de recherche d'emploi pour les diplômés 2014 (13.1%) que pour les diplômés 2012 (5.7%). La proportion de personnes en formation est quant à elle équivalente, avec 20.8% pour les diplômés 2012 et 20.2% pour les diplômés 2014. Pour ce qui est des fonctions d'encadrement et de spécialiste, les diplômés 2012 sont logiquement plus nombreux à occuper des postes comportant des responsabilités hiérarchiques (43.2%, contre 31.7% pour les diplômés 2014) et des responsabilités techniques (38.9%, contre 31.8% pour les diplômés 2014).

Vente – Achat. Pour ce domaine, il y a peu de différences en termes d'insertion professionnelle, puisque 66.2% des diplômés 2012 travaillent et 67.1% des diplômés 2014. De même pour la formation, la différence est minime avec 16.2% diplômés 2012 en études et 14.3% diplômés 2014. Pour ce qui est de la recherche d'emploi, les diplômés sont moins nombreux à se trouver dans cette situation trois ans après l'obtention de leur titre (10.8%) qu'une année après (15.7%). Concernant les fonctions d'encadrement et de spécialiste, il est étonnant de constater que 38.3% des diplômés 2014 affirment occuper un poste avec fonction d'encadrement, contre 26.9% pour les personnes ayant obtenu leur titre en 2012. Et qu'ils sont 44.4% de diplômés 2014 à occuper un poste correspondant à une fonction de spécialiste, contre 34.6% diplômés 2012.

Social. Les diplômés 2012 sont plus nombreux à être insérés dans le monde professionnel (63.0%) que les diplômés 2014 (46.4%). A l'inverse, ils sont plus nombreux à poursuivre leur formation une année après l'obtention de leur titre (42.9%) que trois ans après (32.6%). Les diplômés 2014 sont également légèrement plus touchés par une situation de recherche d'emploi (5.4%) que les diplômés 2012 (2.2%). Pour ce qui est des responsabilités hiérarchiques, on constate qu'il n'y a pas de réelle différence entre les diplômés 2012 (51.7%) et les diplômés 2014 (53.6%), ils sont en effet près de la moitié à occuper un poste correspondant à une fonction d'encadrement. Les diplômés 2012 sont cependant légèrement plus nombreux à occuper un poste avec des responsabilités techniques importantes – fonction de spécialiste (30.0%), que les diplômés 2014 (24.1%).

Transports – Logistique – Véhicules. Dans ce domaine, la proportion de diplômés en emploi est plus importante pour les diplômés 2014 (71.7%) que pour les diplômés 2012 (58.3%). A l'inverse, ils sont plus nombreux à poursuivre leur formation trois ans après l'obtention de leur titre (16.7%) qu'une année après (10.9%). Pour ce qui est de la recherche d'emploi, les

diplômés 2012 sont moins touchés (8.3%) que les diplômés 2014 (13.0%). En ce qui concerne les responsabilités hiérarchiques, on constate qu'il n'y a pas de réelle différence entre les diplômés 2012 (25.0%) et les diplômés 2014 (27.3%). Ils sont en effet près d'un quart à occuper un poste correspondant à une fonction d'encadrement. Les diplômés 2012 sont cependant beaucoup plus nombreux à occuper un poste avec des responsabilités techniques importantes – fonction de spécialiste (62.5%), que les diplômés 2014 (36.4%).

Agriculture. Les diplômés 2012 du domaine Agriculture sont plus nombreux à être insérés dans le monde professionnel (76.0%) que les diplômés 2014 (64.9%). A l'inverse, ils sont plus nombreux à poursuivre leur formation une année après l'obtention de leur titre (16.2%) que trois ans après (8.0%). Les diplômés 2014 sont également légèrement plus touchés par une situation de recherche d'emploi (10.8%) que les diplômés 2012 (8.0%). Pour ce qui est des fonctions d'encadrement et de spécialiste, les diplômés 2012 sont logiquement plus nombreux à occuper des postes comportant des responsabilités hiérarchiques (43.8%, contre 24.0% pour les diplômés 2014) et des responsabilités techniques (56.3%, contre 44.0% pour les diplômés 2014).

Informatique – Multimédia. Pour ce domaine, la proportion de personnes insérées sur le marché du travail est logiquement plus importante trois ans après l'obtention du titre (32.3%) qu'une année après (23.3%). A l'inverse, les diplômés 2014 sont plus nombreux à poursuivre leur formation (56.7%) que les diplômés 2012 (48.4%). De même, les diplômés 2014 sont également plus touchés par une situation de recherche d'emploi (20.0%) que les diplômés 2012 (12.9%). Pour ce qui est des fonctions d'encadrement et de spécialiste, les diplômés 2012 sont logiquement plus nombreux à occuper des postes comportant des responsabilités hiérarchiques (45.5%, contre 33.3% pour les diplômés 2014) et des responsabilités techniques (63.6%, contre 50.0% pour les diplômés 2014).

Alimentation – Economie familiale. Les diplômés 2012 du domaine Alimentation – Economie familiale sont plus nombreux à être insérés dans le monde professionnel (75.0%) que les diplômés 2014 (60.0%). Cette situation est en partie contrebalancée par une proportion importante de situations de recherche d'emploi pour les diplômés 2014 (20.0%). La proportion de personnes en formation est quant à elle presque équivalente, avec 8.3% pour les diplômés 2012 et 6.7% pour les diplômés 2014. Pour ce qui est des fonctions d'encadrement et de spécialiste, les diplômés 2012 sont plus nombreux à occuper des postes comportant des responsabilités hiérarchiques (45.0%, contre 22.2% pour les diplômés 2014) tandis que la proportion des personnes occupant un poste comportant des responsabilités techniques est quasiment équivalente (47.4% pour les diplômés 2012 et 44.4% pour les diplômés 2014).

Hôtellerie – Restauration. Dans ce domaine, on observe que ce sont les diplômés 2014 qui sont les plus nombreux à être insérés sur le marché du travail avec une proportion de 75.0% comparée à celle des diplômés 2012 qui se monte à 64.3%. Cette situation est en partie contrebalancée par le fait que les diplômés 2012 sont 28.6% à être en recherche d'emploi, alors qu'aucun diplômé 2014 ne se trouve dans cette situation. A l'inverse, 18.8% poursuivent une formation une année après l'obtention de leur diplôme, mais aucun après trois ans. Pour ce qui est des responsabilités hiérarchiques, on constate avec surprises que 50.0% des diplômés 2014 déclarent avoir une fonction d'encadrement, contre 41.7% pour les diplômés 2012. Les diplômés 2012 sont cependant les seuls à occuper un poste avec des responsabilités techniques importante – fonction de spécialiste (27.3%).

Tableau 5-4 Itinéraire professionnel des diplômés – par domaine professionnel

Domaine professionnel	N	Q7 Situation actuelle des diplômés en fonction de l'année d'obtention du titre						Q18-Q19 Fonction d'encadrement/spécialiste			
		Travail		Formation		Recherche emploi		Fonction d'encadrement		Fonction de spécialiste	
		2012 %	2014 %	2012 %	2014 %	2012 %	2014 %	2012 %	2014 %	2012 %	2014 %
Mécanique - Horlogerie - Métallurgie	250	60.4	63.9	29.9	28.9	5.8	5.2	14.9	28.3	45.1	41.7
Economie - Administration	185	60.2	41.6	30.1	31.9	7.2	16.8	21.2	23.6	25.0	23.6
Bâtiment - Construction	150	75.0	58.1	25.0	26.7	0.0	11.6	42.4	37.3	35.6	26.9
Santé	146	69.8	58.6	20.8	20.2	5.7	13.1	43.2	31.7	38.9	31.8
Vente - Achat	134	66.2	67.1	16.2	14.3	10.8	15.7	26.9	38.3	34.6	44.4
Social	97	63.0	46.4	32.6	42.9	2.2	5.4	51.7	53.6	30.0	24.1
Transports - Logistique - Véhicules	63	58.3	71.7	16.7	10.9	8.3	13.0	25.0	27.3	62.5	36.4
Agriculture	58	76.0	64.9	8.0	16.2	8.0	10.8	43.8	24.0	56.3	44.0
Informatique - Multimédia	56	32.3	23.3	48.4	56.7	12.9	20.0	45.5	33.3	63.6	50.0
Alimentation - Economie familiale	40	75.0	60.0	8.3	6.7	0.0	20.0	45.0	22.2	47.4	44.4
Hôtellerie - Restauration	31	64.3	75.0	0.0	18.8	28.6	0.0	41.7	50.0	27.3	0.0
Médias - Communication	19	63.6	30.0	27.3	40.0	9.1	30.0	66.7	0.0	50.0	25.0
Textile - Habillement - Soins	18	62.5	60.0	37.5	20.0	0.0	20.0	60.0	33.3	66.7	16.7
Arts appliqués - Arts - Musique	13	20.0	50.0	60.0	12.5	0.0	25.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Biologie - Chimie - Physique	9	33.3	16.7	66.7	66.7	0.0	0.0	100.0	0.0	100.0	100.0
Environnement - Nature	3	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	-	50.0	-
Bois - Papier - Cuir	3	50.0	0.0	50.0	100.0	0.0	0.0	100.0	-	100.0	-
Industrie graphique	1	-	100.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Moyenne globale	1'276	63.4	55.6	25.7	26.5	6.3	12.5	32.3	31.8	39.9	32.8

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

En résumé, il apparaît donc que :

- 1. Insertion dans le monde du travail, formation subséquente.** De manière générale, la proportion de diplômés 2012 insérés professionnellement (63.4%) est plus importante que celle des diplômés 2014 (55.6%). Dans les domaines Mécanique – Horlogerie – Métallurgie et Vente – Achat cependant, cette proportion est équivalente. Et dans les domaines Transport – Logistique – Véhicules et Hôtellerie – Restauration, la tendance s'inverse. Pour ce qui est de la formation subséquente, la proportion de diplômés à poursuivre une formation est équivalente entre les diplômés 2012 (25.7%) et les diplômés 2014 (26.5%). La proportion des diplômés 2014 en études est plus importante que les diplômés 2012 pour les domaines Social, Agriculture, Informatique – Multimédia et Hôtellerie – Restauration. Dans le domaine Transport – Logistique – Véhicule par contre, ce sont les diplômés 2012 qui sont majoritairement en formation (école supérieure ou diplôme/brevet).
- 2. Proportion de personnes en recherche d'emploi.** De manière générale, les diplômés 2014 sont plus confrontés à une situation de recherche d'emploi (12.5%) que les diplômés 2012 (6.3%). Ceci tend à montrer que cette situation est généralement provisoire et plus fréquente au début de la carrière professionnelle. Cependant, pour le domaine Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, la proportion de diplômés 2012 et 2014 en recherche d'emploi est équivalente. Le domaine Hôtellerie – Restauration sort du lot, puisque près d'un quart des diplômés 2012 disent être à la recherche d'un emploi, alors qu'aucun diplômé 2014 ne se trouve dans cette situation.
- 3. Fonction d'encadrement et fonction de spécialiste.** De manière générale, et comme on pouvait s'y attendre, la tendance générale veut que les diplômés 2012 occupent plus facilement des postes comportant des responsabilités techniques. Ceci en raison de l'expérience acquise au fil des années. En ce qui concerne les responsabilités hiérarchiques, il ne semble y avoir que peu d'évolution entre les diplômés 2012 (32.3% et

les diplômés 2012 (31.8%). Dans les domaines Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Vente – Achat et Hôtellerie – Restauration.

5.5 ELÉMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Le recense les éléments sociodémographiques pour les différents domaines professionnels, soit l'âge moyen à l'obtention du titre ainsi que la proportion de femmes et d'hommes. La **moyenne d'âge** à l'obtention du titre pour l'ensemble de la population se situe à **22.3 ans** (sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 21.2 ans) et la proportion de femmes et d'hommes de notre échantillon total se répartit quasiment à parité avec 50.6% de femmes et 49.4% d'hommes.

Derrière ces résultats globaux se cachent cependant des différences importantes, voire très importantes entre les différents domaines professionnels. Les éléments principaux sont discutés ci-dessous, domaine par domaine.

Mécanique – Horlogerie – Métallurgie. Dans ce domaine, la moyenne d'âge à l'obtention du titre se situe au-dessus de la moyenne globale, soit 24.2 ans pour une moyenne globale de 22.3 ans. Sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 22.8 ans. Le nombre de femmes (20.9%) est nettement inférieur au nombre d'hommes (79.1%).

Economie – Administration. Pour le domaine professionnel Economie - Administration, l'âge moyen à l'obtention du titre se situe à 20.3 ans et est le plus bas des domaines considérés. Sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 19.9 ans. Ce domaine est très féminin puisqu'il compte environ trois quarts de femmes (76.1%) et un quart d'hommes (23.9%).

Bâtiment – Construction. La moyenne d'âge d'obtention du titre pour les diplômés de ce domaine professionnel se situe à 21.8 ans, soit légèrement au-dessous de la moyenne globale de 22.3 ans. Sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 21.0 ans. Ce domaine est quasiment exclusivement masculin avec une proportion de femmes (6.7%) infime par rapport à la proportion d'hommes (93.3%).

Santé. Les diplômés du domaine santé obtiennent leur titre à 24.8 ans en moyenne, ce qui est l'âge le plus élevé des domaines considérés. Sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 22.3 ans. A l'inverse du domaine Bâtiment – Construction, le domaine Santé est très majoritairement féminin, la proportion de femmes (90.4%) étant très supérieure à la proportion d'hommes (9.6%).

Vente – Achat. L'âge moyen d'obtention du titre pour les diplômés du domaine Vente – Achat, se situe au-dessous de la moyenne globale à 20.8 ans. Sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 20.2 ans. On compte pour ce domaine environ trois quart de femmes (75.4%) et un quart d'hommes (24.6%).

Social. Les diplômés du domaine Social obtiennent leur titre en moyenne à 24.2 ans, soit environ deux ans après la moyenne globale de 22.3. Sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 21.1 ans. Ce domaine comporte une très large majorité de femmes (86.6%), avec une proportion d'hommes de 13.4%.

Transports – Logistique – Véhicules. Dans ce domaine, les diplômés obtiennent leur titre en moyenne à 21.0 ans, soit plus rapidement que la moyenne globale de 22.3 ans. Sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 20.4 ans. Le nombre de femmes (4.8%) poursuivant une formation dans le domaine Transports – Logistique – Véhicules est infime, la proportion d'hommes s'élevant à 95.2% du total des diplômés.

Agriculture. Pour ce domaine, la moyenne d'âge d'obtention du titre se situe très légèrement au-dessous de la moyenne globale, soit 21.7 ans pour une moyenne globale de 22.3 ans. Sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 21.2 ans. Le domaine Agriculture est représenté par environ un tiers de femmes (32.8%) contre deux tiers d'hommes (67.2%).

Informatique – Multimédia. La moyenne d'âge d'obtention du titre pour ce domaine se situe dans les moyennes les plus basses avec une moyenne de 20.7 ans (ce domaine ne compte pas de diplômés via article 32 ou validation des acquis de l'expérience). Le nombre de femmes (14.3%) de ce domaine est très largement inférieur au nombre d'hommes (85.7%).

Alimentation – Economie familiale. Les diplômés du domaine professionnel Alimentation – Economie familiale obtiennent leur titre en moyenne à 23.0 ans. Sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 21.4 ans. La proportion de femmes (51.3%) et d'hommes (48.7%) se distribue ici de manière quasi équivalente.

Hôtellerie – Restauration. Pour ce domaine, l'âge moyen d'obtention du titre est de 20.4 ans, soit environ deux ans au-dessous de la moyenne globale de 22.3 ans (ce domaine ne compte pas de diplômés via article 32 ou validation des acquis de l'expérience). On compte ici environ deux tiers de femmes (67.7%) contre un tiers d'hommes (32.3%).

En résumé, il apparaît donc que :

- 1. Âge moyen à l'obtention du titre.** La moyenne d'âge à l'obtention du titre pour l'ensemble de la population se situe à 22.3 ans (sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 21.2 ans) et la proportion de femmes et d'hommes de notre échantillon total se répartit quasiment à parité avec 50.6% de femmes et 49.4% d'hommes. L'âge d'obtention du titre est le plus élevé pour les domaines professionnels Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Santé et Social, soit environ deux ans au-dessus de la moyenne. Cela s'explique notamment par le fait que ce sont les domaines où il y a le plus de personnes qui obtiennent leur titre par article 32 ou par validation des acquis de l'expérience. A l'inverse, l'âge moyen d'obtention du titre pour les domaines Economie – Administration, Vente – Achat, Informatique – Multimédia et Hôtellerie – Restauration se situe au-dessous de 21.0 ans.
- 2. Clivage marqué en termes de genre.** On observe clairement que certains domaines sont plus « féminins » et d'autres plus « masculins ». D'une manière générale, les différences sont très marquées, avec certains domaines quasi exclusivement féminins, respectivement quasi exclusivement masculins. Les domaines Bâtiment – Construction et Transports – Logistique – Véhicules comptent ainsi 6.7%, respectivement 4.8% de femmes.

3. **Proportion de femmes et d'hommes.** Les domaines essentiellement « féminins », avec moins de 15.0% d'hommes, sont les domaines Santé et Social. A l'opposé, les domaines essentiellement « masculins », avec moins de 15.0% de femmes, sont les domaines Bâtiment – Construction, Transports – Logistique – Véhicules et Informatique – Multimédia.

Tableau 5-5 Eléments sociodémographiques

Domaine professionnel	N	Q21-Q22 Eléments sociodémographiques		
		Âge moyen années	Sexe	
			% femmes	% hommes
Mécanique - Horlogerie - Métallurgie	250	24.2	20.9	79.1
Economie - Administration	185	20.3	76.1	23.9
Bâtiment - Construction	150	21.8	6.7	93.3
Santé	146	24.8	90.4	9.6
Vente - Achat	134	20.8	75.4	24.6
Social	97	24.2	86.6	13.4
Transports - Logistique - Véhicules	63	21.0	4.8	95.2
Agriculture	58	21.7	32.8	67.2
Informatique - Multimédia	56	20.7	14.3	85.7
Alimentation - Economie familiale	40	23.0	51.3	48.7
Hôtellerie - Restauration	31	20.4	67.7	32.3
Médias - Communication	19	21.6	84.2	15.8
Textile - Habillement - Soins	18	19.6	94.4	5.6
Arts appliqués - Arts - Musique	13	19.9	92.3	7.7
Biologie - Chimie - Physique	9	20.4	55.6	44.4
Environnement - Nature	3	32.7	33.3	66.7
Bois - Papier - Cuir	3	21.7	33.3	66.7
Industrie graphique	1	20.0	100.0	0.0
Moyenne globale	1'276	22.3	50.6	49.4

Source : Enquête auprès des titulaires de CFC/AFP neuchâtelois, août-septembre 2015

POINTS CLES. La situation professionnelle des diplômés se caractérise comme suit :

- 1. Insertion dans le monde du travail, formation subséquente.** Globalement, la proportion de diplômés en emploi (entreprise formatrice, autre entreprise, activité indépendante) s'élève à 59.5%. Ils sont 26.0% à être en formation (haute école, école supérieure, brevet/diplôme, maturité professionnelle, autre CFC). Certains domaines sont plus propice à la poursuite des études (Economie – Administration, Informatique – Multimédia, Social) alors que d'autres mènent plus directement à un emploi (Agriculture, Hôtellerie – Restauration).
- 2. Proportion de personnes en recherche d'emploi.** La proportion de diplômés en recherche d'emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage se monte à 9.4%. Le risque de chômage à l'issue de la formation varie très fortement selon le domaine, avec un plus bas pour le domaine professionnel Social à 3.9%, et un plus haut pour le domaine professionnel Informatique – Multimédia à 16.4%.

3. **Adéquation entre système de formation et marché du travail.** Globalement, 73.1% des diplômés travaillent dans « leur métier » et 14.4% dans un métier proche. Ils ne sont que 12.5% à travailler dans un autre domaine professionnel. Certaines formations mènent donc directement à un emploi spécifique (ex. domaine Social avec 93.1% des diplômés travaillant dans « leur métier »), d'autres plutôt à un groupe de métiers (ex. Alimentation – Economie familiale avec 25.9% des diplômés travail dans un métier proche) et d'autres enfin nécessitent souvent un changement de domaine, la palme revenant au domaine Informatique – Multimédia dont 40.0% des diplômés déclarent travailler dans un autre domaine que leur domaine de formation.

En termes d'**employabilité et de difficulté à trouver un emploi**, les éléments suivants caractérisent la situation :

1. **Temps nécessaire pour s'insérer dans le marché du travail.** Globalement, le temps nécessaire pour décrocher un premier emploi se monte à 2.0 mois, soit une durée relativement courte. Sans prendre en compte les répondants travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés, le temps moyen pour s'insérer dans le monde du travail s'élève à 2.6 mois. Il existe cependant des différences considérables entre domaines avec une durée inférieure à 1.5 mois pour les domaines professionnels Bâtiment – Construction, Vente – Achat et Agriculture, et égale ou supérieure à 3.0 mois pour les domaines professionnels Economie – Administration, Social, Informatique – Multimédia et Alimentation – Economie familiale.
2. **Recherche d'emploi, période de chômage.** La recherche d'un emploi n'est pas chose facile, avec une difficulté ressentie de 4.2. **26.2%** des diplômés ont par ailleurs été au **chômage** depuis l'obtention de leur titre, ce qui constitue une proportion importante. Les domaines Informatique – Multimédia et Economie – Administration sont les plus « difficiles », à l'opposé des domaines Bâtiment – Construction, Agriculture et Hôtellerie – Restauration.
3. **Salaires AVS brut.** Enfin, le salaire AVS brut s'établit en moyenne à près de **CHF 4'000.-** par mois, avec un minimum pour le domaine Alimentation – Economie familiale (CHF 3'667.-) et un maximum pour le domaine professionnel Bâtiment – Construction (CHF 4'299.-) suivi de près par le domaine Mécanique – Horlogerie – Métallurgie (CHF 4'259.-).

Le **degré de satisfaction** et la **pertinence de la formation** appellent les remarques suivantes :

1. **Degré de satisfaction.** Globalement, le degré de satisfaction quant à la formation suivie peut être qualifié de bon avec une note globale de 4.8. Les domaines professionnels Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Bâtiment – Construction et Transports – Logistique – Véhicules sont les plus performants avec des notations supérieures ou égales à 5.0. L'appréciation est par contre nettement plus sévère pour le domaine Informatique – Multimédia avec une notation de 4.4. Notons cependant que toutes les appréciations sont supérieures au seuil de suffisance fixé à 4.0.
L'appréciation globalement positive ci-dessus est corroborée par le fait que 83.1% des diplômés ayant répondu à l'enquête recommanderaient la formation qu'ils ont suivie à un ami désireux de se former dans le même domaine. Ceci avec des pics positifs pour les domaines Mécanique – Horlogerie – Métallurgie (89.4%), Bâtiment – Construction (88.4%), Social (88.7%), Transports – Logistique – Véhicules (88.9%) et Hôtellerie – Restauration (89.7%). Les appréciations sont par contre très nettement plus sévères pour les domaines Informatique – Multimédia et Alimentation – Economie familiale.
2. **Degré de pertinence** (correspondance aux exigences du poste occupé). En termes d'adéquation entre la formation et les exigences du poste actuellement occupé par les

diplômés, les formations des domaines Bâtiment – Construction (5.0) et Hôtellerie – Restauration (5.1) sont les mieux notées. A l'autre extrême, on trouve les domaines Alimentation – Economie familiale avec une notation de 4.6 et Informatique – Multimédia avec une notation de 4.1.

En termes d'**itinéraire professionnel**, les spécificités par domaine professionnel se caractérisent comme suit :

1. **Mobilité professionnelle** (entreprise formatrice, autre entreprise). De manière générale, la proportion de diplômés 2012 à travailler (63.4%) est plus importante que celle des diplômés 2014 (55.6%). Dans les domaines Mécanique – Horlogerie – Métallurgie et Vente – Achat cependant, cette proportion est équivalente. Dans les domaines Transport – Logistique – Véhicules et Hôtellerie – Restauration la tendance s'inverse.
2. **Formation subséquente**. Globalement, la proportion de diplômés à poursuivre une formation est équivalente entre les diplômés 2012 (25.7%) et les diplômés 2014 (26.5%). La proportion des diplômés 2014 en formation est plus importante que celle des diplômés 2012 pour les domaines professionnels Social, Agriculture, Informatique – Multimédia et Hôtellerie – Restauration). Dans le domaine Transport – Logistique – Véhicule par contre, ce sont les diplômés 2012 qui sont majoritairement en formation (école supérieure ou diplôme/brevet).
4. **Proportion de personnes en recherche d'emploi**. De manière générale, les diplômés 2014 sont plus confrontés à une situation de recherche d'emploi (12.5%) que les diplômés 2012 (6.3%). Pour le domaine Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, la proportion de diplômés 2012 et 2014 en recherche d'emploi est équivalente. Le domaine Hôtellerie – Restauration sort du lot puisque près d'un quart des diplômés 2012 disent être à la recherche d'un emploi, alors qu'aucun diplômé 2014 ne semble se trouver dans cette situation.
5. **Fonction d'encadrement et fonction de spécialiste**. La tendance générale veut que les diplômés 2012 occupent plus facilement des postes comportant des responsabilités techniques. En ce qui concerne les responsabilités hiérarchiques, il n'y a vraisemblablement que peu d'évolution entre les diplômés 2012 (32.3%) et les diplômés 2014 (31.8%).

Enfin, en termes de **caractéristiques sociodémographiques**, les éléments suivants ressortent :

1. **Age moyen à l'obtention du titre**. La moyenne d'âge à l'obtention du titre pour l'ensemble de la population se situe à **22.3 ans** (sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience, cette moyenne s'élève à 21.2 ans). Il est supérieur à 24.0 ans pour les domaines professionnels Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Santé et Social, soit environ deux ans au-dessus de la moyenne. A l'inverse, l'âge moyen d'obtention du titre pour les domaines Economie – Administration, Vente – Achat, Informatique – Multimédia et Hôtellerie – Restauration se situe au-dessous de 21.0 ans.
2. **Clivage marqué en termes de genre**. D'une manière générale, les différences en termes de proportion de femmes et d'hommes sont très marquées, avec certains domaines quasi exclusivement féminins, respectivement quasi exclusivement masculins. Les domaines Bâtiment – Construction et Transports – Logistique – Véhicules comptent ainsi 6.7%, respectivement 4.8% de femmes. Et les domaines Santé et Social respectivement 90.4% et 86.6% de femmes.

3. Proportion de femmes et d'hommes. La proportion de femmes et d'hommes de notre échantillon total est proche de la parité avec 50.6% de femmes et 49.4% d'hommes. Les domaines essentiellement « féminins », avec moins de 15.0% d'hommes, sont les domaines Santé et Social. A l'opposé, les domaines essentiellement « masculins », avec moins de 15.0% de femmes, sont les domaines Bâtiment – Construction, Transports – Logistique – Véhicules et Informatique – Multimédia.

6 CONCLUSION

OBJECTIF. L'objectif du chapitre conclusif consiste à apporter une réponse circonstanciée aux interrogations de la motion 14.104 « CFC en poche, et ensuite ? ». Les points de ladite motion sont adressés les uns après les autres, avec à chaque fois le rappel en italique du texte des auteurs (les surlignés gras sont rajoutés par les auteurs du présent rapport).

« La formation pour tous, dans le canton, est un objectif prioritaire reconnu. La formation duale est en progression, et ceci est un fait positif. Néanmoins, nous ne connaissons pas le devenir professionnel des jeunes suite à l'obtention de leur CFC. »

L'enquête montre que 85.5% des titulaires d'un CFC/AFP ayant obtenu leur diplôme en 2012, respectivement en 2014 occupent un emploi ou continuent leur formation.

De fait, 59.5% d'entre eux exercent une activité professionnelle (entreprise formatrice, autre entreprise, activité indépendante) alors que 26.0% poursuivent leurs études (haute école, école supérieure, brevet/diplôme, maturité professionnelle, autre CFC). Les autres diplômés sont à la recherche d'un emploi, se trouvent dans une situation transitoire (service militaire/civil, séjour linguistique, etc.) ou ont renoncé à exercer une activité professionnelle.

Sans surprise, les titulaires d'un CFC/AFP dual privilégient l'emploi à hauteur de 62.6% alors que les titulaires d'un CFC en école à plein temps sont les plus nombreux à continuer leurs études avec une proportion de 44.0%.

Certains domaines professionnels sont plus propice à la poursuite des études alors que d'autres mènent plus directement à un emploi. Moins de 50.0% des répondants des domaines professionnels Economie – Administration (49.7%) et Informatique – Multimédia (27.9%) exercent une activité professionnelle. A l'opposé, on constate que moins de 15.0% des diplômés des domaines Transports – Logistique – Véhicules, Agriculture, Alimentation – Economie familiale et Hôtellerie – Restauration suivent une formation subséquente. Avec pour corollaire des taux d'emploi proches de ou supérieurs à 70.0%.

« Il serait intéressant de mener une enquête pour savoir si, dans un délai de un an, ces jeunes ont trouvé des débouchés grâce à leur formation initiale [...] »

En termes de débouchés, il est important de relever que 9.4% d'entre eux sont à la recherche d'un emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage.

Le temps nécessaire aux diplômés pour s'insérer dans le marché du travail se limite à 2.0 mois en moyenne, mais se monte à plus de six mois pour 12.6% d'entre eux. Plus d'un quart des diplômés (26.2%) ont été inscrits au chômage depuis l'obtention de leur titre, avec le sentiment que, de manière générale, la recherche de leur premier emploi n'est pas aussi facile que cela. Ceux-ci font face à différents écueils, les plus fréquents étant liés au manque d'expérience professionnelle et à la difficulté à trouver des offres d'emploi dans leur domaine de formation.

A nouveau, des différences existent en fonction du type de formation. Le temps nécessaire pour trouver un premier emploi se situe à 1.6 mois pour les titulaires de CFC/AFP duals et à 3.5 mois pour les diplômés ayant suivi une formation de type CFC à plein temps. A noter également que plus d'un tiers des répondants ayant suivi une formation de type CFC à plein

temps (33.8%) ont été inscrits au chômage depuis l'obtention de leur titre. Ce chiffre s'élève à 26.2% pour les CFC/AFP de type dual et seulement à 8.3% pour les titulaires de CFC/AFP Art. 32 et validation des acquis de l'expérience. La difficulté ressentie dans la recherche du premier emploi semble relativement faible dans le cas d'une formation duale... et nettement plus grande pour une formation en école à plein temps.

Le risque de chômage à l'issue de la formation varie très fortement selon le domaine professionnel, avec un pourcentage plus bas pour le domaine professionnel Social à 3.9% et plus haut pour le domaine professionnel Informatique – Multimédia à 16.4%. Le temps nécessaire pour s'insérer dans le marché du travail fluctue également entre domaines avec une durée inférieure à 1.5 mois pour les domaines professionnels Bâtiment – Construction, Vente – Achat et Agriculture. Et supérieure à 3.0 mois pour les domaines professionnels Economie – Administration, Informatique – Multimédia et Alimentation – Economie familiale. Enfin, en termes de difficulté ressentie dans la recherche du premier emploi, les domaines Informatique – Multimédia et Economie – Administration sont les plus « difficiles », à l'opposé des domaines Bâtiment – Construction, Agriculture et Hôtellerie – Restauration qui semblent plus « faciles ».

« [...] et sont encore dans le **métier** qu'ils ont appris. »

Parmi les diplômés exerçant une activité professionnelle, 87.5% d'entre eux ont trouvé un emploi dans « leur métier » (73.1%), respectivement dans un métier proche (14.4%).

Seul un diplômé sur huit occupe un poste ne correspondant pas à sa formation. Ceci indique que de manière générale la formation correspond à une demande réelle sur le marché du travail (disponibilité de places de travail). La formation suivie semble par ailleurs correspondre dans une large mesure aux exigences du poste occupé, ce qui permet de confirmer que la formation professionnelle initiale correspond bien, voire très bien à la réalité du monde du travail.

Les répondants ayant suivi un CFC à plein temps sont 28.9% à travailler dans un domaine totalement différent de leur domaine de formation, contre 10.3% pour les personnes ayant suivi un CFC/AFP de type dual et 5.7% pour les titulaires de CFC/AFP par article 32 ou par validation des acquis de l'expérience. Les formations de type dual et par article 32 et validation des acquis de l'expérience correspondent largement aux exigences du poste occupé. Ce qui semble être moins le cas que pour les CFC à plein temps.

Certaines formations mènent directement à un emploi spécifique (ex. domaine Social avec 93.1% des diplômés travaillant dans « leur métier »), d'autres plutôt à un groupe de métiers (ex. Alimentation – Economie familiale avec 25.9% des diplômés travail dans un métier proche) et d'autres enfin nécessitent souvent un changement de domaine, la palme revenant au domaine Informatique – Multimédia dont 40.0% des diplômés déclarent travailler dans un autre domaine que leur domaine de formation. En termes d'adéquation entre la formation et les exigences du poste actuellement occupé par les diplômés, les formations des domaines Bâtiment – Construction (5.0) et Hôtellerie – Restauration (5.1) sont les mieux notées. A l'autre extrême, on trouve les domaines Alimentation – Economie familiale et Informatique – Multimédia.

« Si une enquête complémentaire était possible après trois ans par exemple, cela serait instructif de connaître la suite de leur **itinéraire professionnel**. Nous demandons ainsi au Conseil d'Etat de lancer une enquête dans ce sens. »

Le pourcentage de diplômés travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés décroît avec le temps, soit 27.2% pour les diplômés 2014 contre 18.3% pour les diplômés 2012.

Les diplômés poursuivant leurs études privilégient quelques années de pratique avant d'entamer une formation Tertiaire B, ce qui n'est pas le cas pour une formation en haute école.

Une proportion correspondant à 13.1% des diplômés 2014 et à 12.8% pour les diplômés 2012 étudie dans une haute école. Cette proportion s'élève à 9.7% en formation supérieure pour les diplômés 2012, et 4.3% pour les diplômés 2014. Les diplômés privilégient donc quelques années de pratique avant d'entamer une formation Tertiaire B. La situation inverse prévaut pour l'obtention d'un autre CFC/AFP, puisqu'elle concerne 7.0% pour les diplômés 2014 et 2.7% pour les diplômés 2012. Pour ce qui concerne la situation de recherche d'emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage, elle est logiquement plus fréquente pour les diplômés 2014 avec 12.5% que pour les diplômés 2012 avec 6.3%.

D'une manière générale, les porteurs de titres de type en école à plein temps sont nettement plus enclins à poursuivre leur formation une fois le CFC obtenu et privilégient une formation subséquente en haute école. Les porteurs de titres de type dual qui poursuivent leur formation le font aussi bien en haute école qu'en école supérieure, voire par un autre apprentissage.

La proportion de diplômés en formation une année, respectivement trois ans après l'obtention du diplôme ne décroît que légèrement : de 45.1% à 42.8% pour les titres en école à plein temps et de 23.8% à 21.5% pour les formations duales. Quant à la situation de recherche d'emploi, elle décroît avec le temps, ceci de manière plus marquée pour les formations de type dual. En effet, la situation de recherche d'emploi, avec ou sans inscription à l'assurance-chômage, concerne pour la formation de type dual 13.2% des diplômés 2014 et 5.5% des diplômés 2012. Les chiffres correspondant pour la formation en école à plein temps sont de 11.5% et de 9.2%.

En considérant de manière synthétique l'itinéraire professionnel des diplômés par domaine professionnel, on constate tout d'abord que la proportion de diplômés 2012 à travailler (63.4%) est plus importante que celle des diplômés 2014 (55.6%), avec pour exception notable les domaines Transport – Logistique – Véhicules et Hôtellerie – Restauration. La proportion des diplômés 2014 en formation est plus importante que celle des diplômés 2012 pour les domaines professionnels Social, Agriculture, Informatique – Multimédia et Hôtellerie – Restauration). Dans le domaine Transport – Logistique – Véhicule par contre, ce sont les diplômés 2012 qui sont majoritairement en formation (école supérieure ou diplôme/brevet).

Le domaine Hôtellerie – Restauration sort du lot pour ce critère puisque près d'un quart des diplômés 2012 disent être à la recherche d'un emploi, alors qu'aucun diplômé 2014 ne semble se trouver dans cette situation. Enfin, la tendance générale veut que les diplômés 2012 occupent plus facilement des postes comportant des responsabilités techniques. En ce qui concerne les responsabilités hiérarchiques, il n'y a vraisemblablement que peu d'évolution entre les diplômés 2012 (32.3%) et les diplômés 2014 (31.8%).

« Dans certaines professions, il est très difficile de trouver des postes de travail correspondant à la formation de base, alors que dans certaines branches, par contre, il y a un manque de professionnels formés. Pour le choix futur des jeunes en fin de scolarité, il serait bon de connaître les possibilités offertes par les formations proposées, même si le marché du travail est très fluctuant dans le temps. Les **choix professionnels** se feraient en connaissance de cause, vu que chacun souhaite pouvoir exercer, au moins au départ de sa vie professionnelle, la profession qu'il a choisie et pour laquelle il a été formé. »

Les réponses ci-dessus permettent d'éclairer les choix professionnels, que ce soit en termes d'orientation à la fin de la formation (emploi, formation subséquente, etc.), de débouchés et de difficulté dans la recherche d'un emploi, en termes de pertinence de la formation ou encore d'itinéraire professionnel. Lesdits choix peuvent par ailleurs être éclairés par le degré de satisfaction quant à la formation, le salaire AVS brut que l'on peut escompter à la fin de ladite formation et l'âge moyen à l'obtention du titre.

Avec une note de 4.8 sur 6.0 et 83.0% des répondants qui recommanderaient leur formation à un ami, le degré de satisfaction des diplômés peut être considéré comme bon.

Le salaire AVS brut lors du premier emploi se situe à environ CHF 4'000.- par mois. L'âge moyen à l'obtention du titre de 22.3 ans.

Le degré de satisfaction quant à la formation est plus élevé pour les titulaires de CFC/AFP duals que pour les titulaires de CFC à plein temps. De même les porteurs de CFC/AFP duals sont plus de 85.0% à accepter de recommander leur formation à un ami, tandis que les diplômés de CFC à plein temps sont 73.5% à la recommander. Les salaires AVS bruts sont par contre très proches avec environ 3'920.- par mois pour un titre en école à plein temps et 4'000.- par mois pour un titre dual. L'âge moyen à l'obtention du titre est de 20.0 ans pour la formation de type CFC à plein temps et de 21.5 ans pour le CFC/AFP de type dual. Sans surprise, l'âge moyen pour le CFC/AFP par art. 32 ou validation des acquis de l'expérience est nettement plus élevé puisqu'il se situe à 40.1 ans.

Les domaines professionnels Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Bâtiment – Construction et Transports – Logistique – Véhicules sont ceux pour lesquels le degré de satisfaction est le plus élevé avec des notations supérieures ou égales à 5.0. Ceci a pour corollaire le fait que les diplômés recommandent à près de 90.0% une formation dans les domaines ci-dessus. L'appréciation est par contre nettement plus sévère pour le domaine Informatique – Multimédia avec une notation de 4.4 et un taux de recommandation de 55.4%.

Le salaire AVS brut s'établit comme mentionné ci-dessus en moyenne à près de CHF 4'000.- par mois, avec un minimum pour le domaine Alimentation – Economie familiale (CHF 3'667.-) et un maximum pour le domaine professionnel Bâtiment – Construction (CHF 4'299.-) suivi de près par le domaine Mécanique – Horlogerie – Métallurgie (CHF 4'259.-).

Quant à l'âge moyen à l'obtention du titre, il est supérieur à 24.0 ans pour les domaines professionnels Mécanique – Horlogerie – Métallurgie, Santé et Social, soit environ deux ans au-dessus de la moyenne. A l'inverse, l'âge moyen d'obtention du titre pour les domaines Economie – Administration, Vente – Achat, Informatique – Multimédia et Hôtellerie – Restauration se situe au-dessous de 21.0 ans.

Enfin, dernier point de comparaison, certains domaines sont essentiellement féminins avec moins de 15.0% d'hommes, à l'image des domaines Santé et Social. A l'opposé, les domaines essentiellement masculins avec moins de 15.0% de femmes, sont les domaines Bâtiment – Construction, Transports – Logistique – Véhicules et Informatique – Multimédia. Les

différences en termes de proportion de femmes et d'hommes sont donc très marquées, avec certains domaines quasi exclusivement féminins, respectivement quasi exclusivement masculins.

7 ANNEXES

OBJECTIF. Les présentes annexes ont pour objectif de présenter, pour le lecteur intéressé, les éléments méthodologiques et techniques de l'enquête. Elles spécifient le protocole d'enquête et présentent la liste détaillée des métiers présents dans la population totale, ceci par domaine professionnel. Finalement, elles exposent les notes techniques liées au calcul des moyennes.

7.1 PROTOCOLE D'ENQUÊTE ET ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

PROTOCOLE D'ENQUÊTE. L'enquête est adressée à tous les diplômés de CFC/AFP neuchâtelois²⁸ ayant obtenu leur titre en 2012, respectivement en 2014. Elle est exhaustive dans le sens où un questionnaire est envoyé à chaque membre de l'univers statistique (pas d'échantillonnage)²⁹. Le questionnaire est identique pour l'ensemble de la population. Les questions sont fermées dans leur grande majorité (*i.e.* le répondant doit choisir entre diverses réponses proposées). Le questionnaire comprend 23 questions et sous-questions organisées sur un support papier de 4 pages A5.

Tableau 7-1 Protocole d'enquête

Enquête auprès de la population	
Population visée	Porteurs de CFC/AFP neuchâtelois (avec contrat d'apprentissage neuchâtelois si dual, avec domicile neuchâtelois si école à plein temps) formés dans les écoles neuchâteloises ou hors canton (pour les formations non dispensées par les écoles NE) ayant obtenu leur titre en juillet 2014 ou en juillet 2012.
Type d'enquête	Exhaustive (envoi du questionnaire à l'ensemble de la population visée, par opposition à un procédé d'échantillonnage)
Similarité des questionnaires	Le questionnaire est similaire pour l'ensemble de la population
Type de questions	Principalement fermées
Nombre de questions	23 questions et sous-questions
Support du questionnaire	Support papier de quatre Feuille A5
Mode d'administration	Par courrier postal
Incitations à répondre	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre adressée nominativement et signée par Mme Monika Maire-Hefti, Conseillère d'Etat responsable du Département de l'éducation et de la famille du Canton de Neuchâtel - Enveloppe-réponse adressée au mandataire
Modalité de communication	Rapport à Mme Monika Maire-Hefti et au groupe de suivi

²⁸ Personnes formées dans les écoles professionnelles neuchâteloises, personnes au bénéfice d'un contrat d'apprentissage neuchâtelois, ressortissant neuchâtelois formé dans une école professionnelle hors canton.

²⁹ Notons que l'exhaustivité porte ici sur l'envoi à chaque ancien étudiant et non sur le fait que chaque diplômé contacté réponde ! Le taux de réponse est analysé au chapitre 2.

Tableau 7-2 Protocole d'enquête (suite et fin)

Enquête auprès de la population	
Modalité de communication	Rapport à Mme Monika Maire-Hefti et au groupe de suivi
Confidentialité et anonymat dans le traitement	Garanties
Information annoncée sur les résultats	Oui, media à définir
1^{er} envoi	Mi-août 2015 (délai de réponse de trois semaines)
Relance	mi-septembre 2015 (délai de réponse de trois semaines)
Dernier délai pour les renvois tardifs	9 octobre 2015

ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE. La confidentialité des réponses et l'anonymat de leur traitement sont garantis. Les questionnaires sont envoyés par poste, accompagnés d'une enveloppe réponse ainsi que d'une lettre signée par Mme Monika Maire-Hefti, Conseillère d'Etat responsable du Département de l'éducation et de la famille, République et Canton de Neuchâtel. Les questionnaires ont été envoyés à l'ensemble de la population cible. Une relance un mois après le premier envoi a été faite pour toute la population cible, avec pour instruction de ne pas répondre à nouveau au questionnaire si cela avait déjà été fait lors du premier envoi.

7.2 LISTE DÉTAILLÉE DES MÉTIERS PAR DOMAINE

LISTE DES METIERS PAR DOMAINE. Le Tableau 7-3 présente la liste complète des métiers par domaine auxquels un questionnaire a été envoyé (titre CFC/AFP pré-rempli par le SFPO). A noter que la dénomination de certains métiers a évolué depuis 2012/2014, pour ces derniers la dénomination actuelle est présentée dans le Tableau 7-8.

Tableau 7-3 Liste complète des métiers par domaine

Domaine professionnel	Titre CFC/AFP
Agriculture	Agriculteur/trice CFC
	Agropraticien/ne AFP
	Assistant/e en médecine vétérinaire CFC
	Ecuyer/ère CFC
	Fleuriste AFP
	Fleuriste CFC
	Forestier/ière-bûcheron/ne CFC
	Gardien/ne d'animaux CFC
	Horticulteur/trice AFP
	Horticulteur/trice CFC
	Professionnel/le du cheval CFC
	Viticulteur/trice CFC

Tableau 7-4 Liste complète des métiers par domaine (suite)

Domaine professionnel	Titre CFC/AFP
Alimentation - Economie familiale	Boucher/ère-charcutier/ière CFC

	Boulangier/ère-pâtissier/ière CFC
	Boulangier/ère-pâtissier/ière-confiseur/euse CFC
	Caviste CFC
	Employé/e en industrie laitière AFP
	Employé/e en intendance AFP
	Gestionnaire en intendance CFC
	Pâtissier/ière-confiseur/euse CFC
	Technologue en denrées alimentaires CFC
	Technologue en industrie laitière
Arts appliqués - Arts - Musique	Bijoutier/ière CFC
	Décorateur/trice
	Facteur/trice d'instruments de musique CFC
	Graveur/euse CFC
	Réalisateur/trice publicitaire CFC
Bâtiment - Construction	Agent/e de propreté AFP
	Agent/e d'exploitation CFC
	Aide en technique du bâtiment AFP
	Aide-menuisier/ière AFP
	Aide-polybâtitseur/euse AFP
	Carreleur/euse CFC
	Charpentier/ière CFC
	Constructeur/trice de fondations CFC
	Constructeur/trice de routes CFC
	Constructeur/trice d'éléments en béton préfabriqués CFC
	Décorateur/trice d'intérieurs (CFC)
	Dessinateur/trice CFC
	Dessinateur/trice en aménagement du territoire CFC
	Dessinateur/trice en bâtiment CFC
	Dessinateur/trice en génie civil CFC
	Ebéniste CFC
	Électricien/ne de montage CFC
	Électricien/ne de réseau CFC
	Ferblantier/ière CFC
	Installateur/trice en chauffage CFC
	Installateur/trice sanitaire CFC
	Installateur/trice-électricien/ne CFC
	Maçon/ne CFC
	Marbrier//ière CFC
	Menuisier/ière CFC
	Monteur/euse-électricien/ne CFC
	Monteur/euse-frigoriste CFC
	Nettoyeur/euse en bâtiment

Tableau 7-5 Liste complète des métiers par domaine (suite)

Domaine professionnel	Titre CFC/AFP
Bâtiment – Construction (suite)	Peintre en bâtiments (CFC)
	Planificateur/trice-électricien/ne CFC

	Plâtrier/ière (CFC) Plâtrier/ière-peintre (CFC) Polybâtitseur/euse CFC Poseur/euse de revêtements de sols CFC Projeteur/euse en technique du bâtiment CFC Projeteur/euse en technique du bâtiment chauffage CFC Télématicien/ne CFC Vitrier/ière CFC
Biologie - Chimie - Physique	Laborantin/e CFC
Bois - Papier - Cuir	Bottier/ière-orthopédiste CFC Garnisseur/euse en carrosserie CFC Scieur/euse de l'industrie du bois CFC Sellier/ière CFC Technologue en emballage CFC
Economie - Administration	Assistant/e de bureau AFP Employé/e de commerce CFC
Environnement - Nature	Géomaticien/ne CFC
Hôtellerie - Restauration	Cuisinier/ière CFC Cuisinier/ière en diététique CFC Employé/e en cuisine AFP Employé/e en restauration AFP Spécialiste en hôtellerie CFC Spécialiste en restauration CFC
Industrie graphique	Polygraphe CFC Technologue en impression CFC
Informatique - Multimédia	Informaticien/ne CFC Médiamaticien/ne CFC
Mécanique - Horlogerie - Métallurgie	Assistant/e en traitement de surface AFP Automaticien/ne CFC Constructeur/trice CFC Constructeur/trice d'appareils industriels CFC Constructeur/trice métallique CFC Dessinateur/trice-constructeur/trice en microtechnique (CFC) Dessinateur/trice-constructeur/trice industriel/le CFC Dessinateur/trice-constructeur/trice sur métal CFC Électronicien/ne CFC Électronicien/ne en multimédia CFC Électroplaste CFC Horloger/ère dans le domaine professionnel de l'industrie (CFC)

Tableau 7-6 Liste complète des métiers par domaine (suite)

Domaine professionnel	Titre CFC/AFP
Mécanique - Horlogerie – Métallurgie (suite)	Horloger/ère dans le domaine professionnel du rhabillage (CFC)
	Horloger/ère-praticien/ne (CFC)
	Laborantin/e en physique (CFC)
	Mécanicien/ne de production CFC
	Mécapraticien/ne CFC
	Micromécanicien/ne CFC
	Monteur/euse-automaticien/ne CFC
	Opérateur/trice de machines automatisées CFC
	Opérateur/trice en horlogerie AFP
	Polisseur/euse AFP
	Polymécanicien/ne CFC
	Praticien/ne en mécanique AFP
	Termineur/euse en habillage horloger CFC
Médias - Communication	Agent/e en information documentaire CFC
	Concepteur/trice en Multimédia
	Designer
	Graphiste CFC
Santé	Aide en soins et accompagnement AFP
	Assistant/e dentaire CFC
	Assistant/e en soins et santé communautaire CFC
	Assistant/e médicale CFC
	Coiffeur/euse AFP
	Coiffeur/euse CFC
	Esthéticien/ne CFC
	Opticien/ne CFC
Technicien/ne-dentiste CFC	
Social	Assistant/e socio-éducatif/ve CFC
Textiles - Habillement - Soins	Créateur/trice de vêtements CFC
Transports - Logistique - Véhicules	Assistant/e en maintenance d'automobiles AFP
	Carrossier/ière-peintre CFC
	Carrossier/ière-tôlier/ière CFC
	Conducteur/trice de camion CFC
	Logisticien/ne AFP
	Logisticien/ne CFC
	Mécanicien en motocycles CFC
	Mécanicien/ne d'appareils à moteur CFC
	Mécanicien/ne deux-roues CFC
	Mécanicien/ne en machines agricoles CFC
	Mécanicien/ne en machines de chantier CFC
Mécanicien/ne en maintenance d'automobiles CFC	

Mécatronicien/ne d'automobiles CFC

Tableau 7-7 Liste complète des métiers par domaine (suite et fin)

Domaine professionnel	Titre CFC/AFP
Vente - Achat	Assistant/e du commerce de détail AFP
	Assistant/e en pharmacie CFC
	Droguiste CFC
	Gestionnaire du commerce de détail CFC
	Libraire CFC
	Spécialiste en photographie CFC

Tableau 7-8 Dénomination 2012/2014 et correspondance actuel des métiers

Nom 2012/2014	Nom actuel
Boulangier/ère-pâtissier/ière	Boulangier/ère-pâtissier/ière-confiseur/euse CFC
Concepteur/trice en multimédia	Interactive Media Designer CFC
Conducteur/trice de camion CFC	Conducteur/trice de véhicules lourds CFC
Constructeur/trice CFC	Dessinateur/trice-constructeur/trice industriel/le CFC
Décorateur/trice	Polydesigner 3D CFC
Designer	Interactive Media Designer CFC
Dessinateur/trice en aménagement du territoire CFC	Dessinateur/trice CFC
Dessinateur/trice en bâtiment CFC	
Dessinateur/trice en génie civil CFC	
Ecuyer/ère CFC	Professionnel/le du cheval CFC
Garnisseur/euse en carrosserie CFC	Artisan/e du cuir et du textile CFC
Mécanicien/ne deux-roues CFC	Mécanicien/ne en cycles CFC
Mécatronicien/ne CFC	Mécanicien/ne de production CFC
Monteur/euse-électricien/ne CFC	Electricien/ne de montage CFC
Nettoyeur/euse en bâtiment	Agent/e de propreté CFC
Pâtissier/ière-confiseur/euse	Boulangier/ère-pâtissier/ière-confiseur/euse CFC
Poseur/euse de revêtements de sols CFC	Poseur/euse de sol – parquet CFC
Projeteur/euse en technique du bâtiment CFC	Projeteur/euse en technique du bâtiment chauffage CFC
	Projeteur/euse en technique du bâtiment sanitaire CFC
	Projeteur/euse en technique du bâtiment ventilation CFC
Sellier/ière CFC	Artisan/e du cuir et du textile CFC
Technologue en industrie laitière	Technologue du lait CFC

7.3 CALCUL DES MOYENNES

CALCUL DE LA MOYENNE GENERALE DU CFC/AFP. La moyenne générale obtenue au terme du CFC/AFP est calculée sur la base des hypothèses figurant sur le Tableau 7-9 ci-dessous.

Tableau 7-9 Hypothèses pour le calcul de la moyenne générale du CFC/AFP

Echelle Q5	Entre 4.00 et 4.50	Entre 4.51 et 5.00	Entre 5.01 et 5.50	Entre 5.51 et 6.00
Hypothèses de note	4.25	4.75	5.25	5.75

NOTE 2. CALCUL DE LA MOYENNE DES QUESTIONS Q6, Q14, Q16, Q17 ET Q20. Par soucis de lisibilité et de comparabilité avec les notations scolaires, les moyennes des questions Q6, Q14, Q16, Q17 et Q20 sont calculées sur une échelle de 2 à 6, sans tenir compte des observations "Sans opinion". Le seuil de suffisance fixé à 4 et il est également tenu compte du 1 de présence. Le Tableau 7-10 ci-dessous détaille les hypothèses de calcul.

Tableau 7-10 Notes attribuées pour le calcul de la moyenne des questions Q6, Q14, Q16, Q17 ET Q20

Echelles	Q6	Totalement insatisfait-e	Plutôt insatisfait-e	Plutôt satisfait-e	Totalement satisfait-e	Sans opinion
	Q14	Très difficile	Assez difficile	Assez facile	Très facile	Sans opinion
	Q16	Pas du tout	Assez peu	Largement	Totalement	Sans opinion
	Q17	Totalement inutile	Plutôt inutile	Plutôt utile	Totalement utile	Sans opinion
	Q20	Non, pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Oui, sans réserve	Sans opinion
Notes		2	3.34	4.67	6	-

NOTE 3. CALCUL DU SALAIRE AVS BRUT MOYEN. Le salaire moyen AVS brut moyen est calculé sur la base des hypothèses figurant sur le Tableau 7-11 ci-dessous.

Tableau 7-11 Hypothèses pour le calcul du salaire AVS brut moyen

Echelle Q12	Moins de 3'500.-	Entre 3'500.- et 4'000.-	Entre 4'001.- et 4'500.-	Entre 4'501.- et 5'000.-	Plus de 5'000.-
Hypothèses de salaire	3'000.-	3'750.-	4'250.-	4'575.-	5'500.-

NOTE 4. CALCUL DU NOMBRE DE MOIS MOYEN NECESSAIRE POUR TROUVER UN PREMIER EMPLOI. Le nombre de mois moyen nécessaire pour trouver un premier emploi est calculé sur la base des hypothèses figurant sur le Tableau 7-12 ci-dessous.

Tableau 7-12 Hypothèses pour le calcul du nombre de mois moyen nécessaire pour trouver un 1^{er} emploi

Echelle Q13	Engagement avant la fin des études	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 4 à 6 mois	Plus de 6 mois
Hypothèses de mois	0 mois	0.5 mois	2 mois	5 mois	9 mois

NOTE 5. CALCUL DE LA FREQUENCE DES DIFFICULTES RENCONTRES LORS DE LA CHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI. La fréquence de difficultés rencontrées lors de la recherche d'un premier emploi est calculée sur la base des hypothèses figurant sur le Tableau 7-13 ci-dessous.

Tableau 7-13 Hypothèses pour le calcul de la fréquence des difficultés rencontrées lors de la recherche d'un 1^{er} emploi.

Echelle Q15	Toujours	Souvent	Parfois	Jamais	Sans opinion
Hypothèses de fréquence	100%	66.67%	33.33%	0%	-

7.4 TABLEAUX DÉTAILLÉS Q13 ET Q22

Q13 TEMPS MOYEN POUR TROUVER UN EMPLOI. Le Tableau 7-15 ci-dessous présente le nombre de mois moyen pour trouver un premier emploi sans prendre en compte les diplômés travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés (cf. Q7). On observe ici que les diplômés ayant changé d'entreprise à l'issue de leur formation ont pris plus de temps à trouver un emploi comparé à l'ensemble des répondants. Ceci peut s'expliquer simplement par le fait que les diplômés travaillant dans l'entreprise formatrice ont dans la plupart des cas obtenu une promesse d'engagement avant la fin de leur formation et n'ont pas eu à chercher un emploi.

Tableau 7-14 Q13 détail des résultats sans les diplômés travaillant dans l'entreprise formatrice

Domaine professionnel	Q13 Temps moyen pour trouver 1er emploi	
	Ensemble des répondants mois	Sans personnes travaillant dans l'entreprise formatrice mois
Mécanique - Horlogerie - Métallurgie	1.7	2.5
Economie - Administration	3.1	3.8
Bâtiment - Construction	1.2	1.9
Santé	1.8	2.3
Vente - Achat	1.4	2.1
Social	3.0	3.6
Transports - Logistique - Véhicules	1.7	2.3
Agriculture	0.9	1.1
Informatique - Multimédia	4.1	4.6
Alimentation - Economie familiale	3.2	3.1
Hôtellerie - Restauration	1.8	2.3
Médias - Communication	3.1	3.1 *
Textile - Habillement - Soins	3.3	3.3 *
Arts appliqués - Arts - Musique	3.3	3.3 *
Biologie - Chimie - Physique	1.3	2.0
Environnement - Nature	9.0	9.0 *
Bois - Papier - Cuir	-	-
Industrie graphique	2.0	2.0 *
CFC/AFP duals	1.6	2.3
CFC à plein temps	3.5	3.6
CFC/AFP art.32 et VAE	3.6	3.6
Moyenne globale	2.0	2.6

Remarques:

* Domaine sans diplômés travaillant dans l'entreprise où ils ont été formés

Q22 AGE MOYEN A L'OBTENTION DU TITRE. Le Tableau 7-15 ci-dessous expose l'âge moyen à l'obtention du titre sans prendre en compte les diplômés via article 32 et validation des acquis de l'expérience. On observe que l'âge moyen est plus bas lorsque les diplômés via article 32 et VAE ne sont pas pris en compte. Ceci s'explique par le fait que la moyenne d'âge de ce groupe de diplômés est nettement plus élevée (40.1 ans).

Tableau 7-15 Q22 détail des résultats sans les diplômés via art. 32 et VAE

Domaine professionnel	Q22 Age moyen à l'obtention du titre	
	Ensemble des répondants années	Sans art. 32 et VAE années
Mécanique - Horlogerie - Métallurgie	24.2	22.8
Economie - Administration	20.3	19.9
Bâtiment - Construction	21.8	21.0
Santé	24.8	22.3
Vente - Achat	20.8	20.2
Social	24.2	21.1
Transports - Logistique - Véhicules	21.0	20.4
Agriculture	21.7	21.2
Informatique - Multimédia	20.7	20.7 *
Alimentation - Economie familiale	23.0	21.4
Hôtellerie - Restauration	20.4	20.4 *
Médias - Communication	21.6	21.6 *
Textile - Habillement - Soins	19.6	19.6 *
Arts appliqués - Arts - Musique	19.9	19.9 *
Biologie - Chimie - Physique	20.4	20.4 *
Environnement - Nature	32.7	32.7 *
Bois - Papier - Cuir	21.7	21.7 *
Industrie graphique	20.0	20.0 *
Moyenne globale	22.3	21.2

Remarques:

* Domaine sans article 32 ou validation des acquis de l'expérience